



BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES EN RHÔNE-ALPES

DES ACTEURS CULTURELS AU SERVICE DE LA POPULATION



Étude conduite par l'Agence Rhône-Alpes
pour le livre et la documentation (ARALD),
la Direction régionale des affaires culturelles,
la Région Rhône-Alpes
et la Bibliothèque municipale de Lyon



BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES EN RHÔNE-ALPES

DES ACTEURS CULTURELS AU SERVICE DE LA POPULATION

Étude rédigée par Bertrand Calenge
(Bibliothèque municipale de Lyon)

avec le concours de Marine Manoha
(stagiaire à la Bibliothèque municipale de Lyon)

Cartes de Frédéric Lamantia
(Université Jean Moulin Lyon 3)

SOMMAIRE



AVANT-PROPOS de Richard Lagrange, Directeur régional des affaires culturelles de Rhône-Alpes	p. 6
--	------

AVANT-PROPOS de Jean-Jack Queyranne, Président de la Région Rhône-Alpes	p. 7
---	------

INTRODUCTION de Geneviève Dalbin, Directrice de l'ARALD	p. 8
---	------

MÉTHODOLOGIE ET GUIDE DE LECTURE

Les objectifs de l'enquête	p. 9
Les acteurs de l'enquête	p. 9
Le corpus des bibliothèques	p. 10
Définition de l'enquête	p. 13
Le traitement des données	p. 13
Lectures de l'étude	p. 14

BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES ET INTERCOMMUNALES EN RHÔNE-ALPES : MOYENS ET RESSOURCES

La carte des bibliothèques	p. 16
Les visages de l'intercommunalité	p. 17
Bâtiments, locaux et équipements matériels	p. 19
Les collections des bibliothèques	p. 20
Les personnels	p. 22
Les acquisitions documentaires	p. 23
Autres dépenses	p. 24

DES SERVICES À L'ÉCOUTE DE LA POPULATION

QUELLE ACCESSIBILITÉ ?

Les heures d'ouverture	p. 26
L'accessibilité des catalogues	p. 26

LA VARIÉTÉ DES SERVICES À LA POPULATION

Les services associés à la consultation et à l'emprunt	p. 27
Les services d'information	p. 27
Les services aux personnes handicapées ou empêchées	p. 29

BIBLIOTHÈQUES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION AU SERVICE DU PUBLIC

L'accès public à Internet	p. 31
Les espaces multimédias	p. 33
Présence des bibliothèques sur Internet	p. 35

LES BIBLIOTHÈQUES, ACTEURS DE LA FORMATION

Formation des enfants et des jeunes	p. 37
Formation des adultes	p. 38

POPULATION INSCRITE ET PRÊTS

La population inscrite dans les bibliothèques	p. 38
Des conditions d'emprunt très variées	p. 39
Plus de 23 millions de documents prêtés	p. 40

LES BIBLIOTHÈQUES, DES ACTEURS CULTURELS EN RHÔNE-ALPES

Quantifier les actions culturelles des bibliothèques ?	p. 43
--	-------

PANORAMA DES THÉMATIQUES ABORDÉES

Questions de société	p. 45
La littérature et l'édition	p. 46
La découverte du monde	p. 47
La musique	p. 48
Le cinéma et la photographie	p. 50
Le patrimoine naturel et historique	p. 51
2003 : Année de l'Algérie	p. 52

CONTEXTES ET PROJETS AUTOUR DES MANIFESTATIONS CULTURELLES

Les opérations nationales	p. 54
Les opérations régionales ou locales	p. 56
Un contexte volontariste :	
développer la lecture des enfants et des jeunes	p. 58

LA VARIÉTÉ DES FORMES D'ANIMATION

L'invitation au regard et à l'écoute	p. 61
Une participation active des publics	p. 62
Faire la fête	p. 64

UN TISSU DENSE DE PARTENARIATS

AUTOUR DES PROGRAMMES CULTURELS DES SERVICES AUX MULTIPLES FACETTES : UNE RAPIDE SYNTHÈSE p. 66

Des personnes au service des personnes	p. 67
De la relation intime des bibliothèques aux flux des savoirs	p. 67
Des manifestations culturelles comme chemin vers le savoir	p. 67
Bibliothèques et structuration du territoire	p. 68
À quoi tient le succès ?	p. 68

TROIS ÉCLAIRAGES

“Les bibliothèques vivent aussi hors les murs” par Maryse Oudjaoudi, direction du service Développement de la lecture, réseau des bibliothèques municipales de Grenoble	p. 69
“Paysage avec figures absentes” par Nelly Vingtdoux, directrice de la Bibliothèque départementale de l’Ardèche	p. 70
“Donner vie au savoir” par Patrick Bazin, directeur de la Bibliothèque municipale de Lyon	p. 73
Index des bibliothèques du corpus	p. 75
Index des intercommunalités du corpus	p. 77
Questionnaire de l’enquête	p. 80

TABLE DES CARTES DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

Le corpus des bibliothèques municipales	p. 12
La population desservie par les bibliothèques	p. 15
Les territoires des bibliothèques	p. 18
Les surfaces des bibliothèques	p. 19
Les collections d’imprimés dans les bibliothèques	p. 20
Les dépenses d’acquisition des bibliothèques	p. 23
Les périodiques dans les bibliothèques	p. 24
Les accès publics à Internet dans les bibliothèques	p. 30
Les espaces multimédias des bibliothèques	p. 32
Le travail avec les classes dans les bibliothèques	p. 37
Les inscrits emprunteurs dans les bibliothèques	p. 39
Les prêts dans les bibliothèques	p. 42

CONTRIBUTIONS THÉMATIQUES

Partenariats entre les bibliothèques publiques et les établissements pénitentiaires, par Odile Cramard	p. 36
Manifestations littéraires et création contemporaine : la place des bibliothèques, par Philippe Camand	p. 60



AVANT-PROPOS

On savait que les bibliothèques, qui se dénomment parfois médiathèques pour dire leur modernité, n'étaient plus seulement des collections de livres, bien que ceux-ci demeurent *"la meilleure munition trouvée à cet humain voyage"*, selon l'expression de Montaigne.

Les bibliothèques sont devenues des lieux de sociabilité et de convivialité, des outils indispensables pour la formation et l'information du citoyen, des institutions culturelles fréquentées par un large public.

Un des mérites de cette étude menée à l'initiative de l'Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation est de donner à voir précisément la richesse que représente l'ensemble des bibliothèques municipales professionnalisées, sur un territoire vaste mais limité, celui de la région Rhône-Alpes ; de faire mesurer concrètement la diversité et la dynamique qui sont en jeu lorsque des bibliothèques vivantes témoignent d'une société en rapide mutation.

Au-delà des nécessaires statistiques annuellement collectées, ce travail explicite l'ouverture des bibliothèques publiques sur les réseaux documentaires, l'adaptation de leurs services aux besoins variés des usagers, leur pleine participation à la vie locale, leur implication croissante dans des démarches intercommunales.

De tous ces enjeux, les communes de Rhône-Alpes ont pris la mesure, elles qui, au cours des vingt dernières années, viennent de construire avec l'aide de l'État 250 bibliothèques publiques. Cette véritable œuvre d'aménagement culturel du territoire se poursuit, rappelant opportunément à tous que les champs du livre et de la lecture, sur lesquels l'État et la Région mènent un ensemble de politiques partenariales, sont en voie d'expansion, et que loin de rendre obsolète la bibliothèque, l'Internet accroît l'importance des fonctions de guidage et de médiation qui sont au cœur de sa mission.

L'ensemble des collectivités savent donc leur responsabilité face à l'institution bibliothèque, dont Julien Green avait placé haut l'ambition, en la voulant *"le carrefour de tous les rêves de l'humanité"*.

Richard Lagrange
Directeur régional des affaires culturelles de Rhône-Alpes



AVANT-PROPOS

En consacrant cette première étude aux *"Bibliothèques municipales en Rhône-Alpes, des acteurs culturels au service de la population"*, l'Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation (ARALD) pose d'emblée la question de la place de ces espaces de l'imaginaire, de la connaissance et de l'ouverture sur le monde dans notre politique culturelle régionale.

Facteurs de vitalité, au cœur des bassins de vie de notre Région, les bibliothèques municipales se distinguent par le lien qu'elles ont su établir avec les habitants des différentes générations, qui trouvent en ces lieux des partenaires à l'écoute de leurs attentes et leur proposant de nouvelles voies littéraires, musicales, visuelles à explorer.

Face au développement des Technologies de l'information et de la communication (TIC), les bibliothécaires voient leur métier évoluer, accompagnant cette dynamique d'ouverture à travers des formes nouvelles de rencontre, que sont les animations, les expositions, les cycles de conférence, voire des représentations théâtrales ou musicales.

Plus que jamais, les bibliothèques municipales nous convient à de nouveaux voyages, notamment à la découverte du patrimoine historique ou encore des richesses naturelles de Rhône-Alpes, qui font souvent écho à des manifestations nationales et régionales. La force du réseau des bibliothèques municipales est aussi celle de ce croisement avec les arts et les spectacles.

Notre Région soutient ce travail mené en association avec la Direction régionale des affaires culturelles et la Bibliothèque municipale de Lyon. Il sera suivi par d'autres étapes complémentaires, concernant les librairies indépendantes ou encore la sociologie des écrivains en Rhône-Alpes.

Selon René Descartes, *"La lecture de tous bons livres est comme une conversation avec les plus honnêtes gens des siècles passés qui en ont été les auteurs, et même une conversation étudiée, en laquelle ils ne nous découvrent que les meilleures de leurs pensées"*.

Gageons que les pensées, issues de la réflexion et du dialogue que nous conduisons avec l'ensemble des acteurs de l'écrit, nous permettront de dégager des orientations pour l'évolution de la politique du livre et de la lecture en Rhône-Alpes et donner ainsi une lisibilité renforcée à notre action.

Jean-Jack Queyranne
Président de la Région Rhône-Alpes
Député du Rhône
Ancien Ministre



INTRODUCTION

Cette enquête sur les bibliothèques municipales en Rhône-Alpes était souhaitée par la Direction régionale des affaires culturelles ainsi que par la Région, et le projet a vivement intéressé l'ARALD, d'autant que d'autres études sont en cours en région dans le domaine du livre et de la lecture avec l'implication de l'agence (étude sur la vie des écrivains, étude sur la librairie). Il s'agit ici d'apporter un éclairage inédit sur l'activité d'une catégorie importante de structures et d'acteurs qui composent la chaîne du livre, et œuvrent directement au service de la population. Ce sont d'ailleurs l'offre de service et l'action culturelle des bibliothèques en direction des habitants (plutôt qu'une étude exhaustive de fonctionnement) qui se sont imposées comme les orientations de recherche prioritaires, afin de mieux cerner le rôle des bibliothèques dans l'espace public. Le manque d'informations disponibles sur le sujet, l'absence de travaux de ce type au plan régional et national ont motivé les objectifs donnés à l'enquête d'une vision d'ensemble des services rendus à la population par les bibliothèques et de leur action culturelle dans le territoire, d'un point de vue quantitatif et surtout qualitatif.

Rhône-Alpes est une région dont le dynamisme culturel n'est plus à démontrer, et où l'attachement des élus locaux à la desserte et à l'animation de leur territoire, avec l'aide des départements et de l'État, a abouti à un maillage conséquent en matière de lecture publique : bibliothèques municipales, bibliothèques-relais, points de lecture... Face à l'hétérogénéité de ce réseau, à sa densité, et compte tenu des données accessibles, le choix a été fait d'analyser les activités d'un ensemble précis de structures, celui des bibliothèques municipales répondant à quatre critères de continuité et de qualité du service public (voir "Méthodologie et guide de lecture : le corpus des bibliothèques").

Les bibliothèques départementales de Rhône-Alpes ont été associées à cette réflexion, appuyée sur les données statistiques 2003, qui a conduit à éliminer de l'enquête un certain nombre d'établissements dont l'activité est réelle, bien qu'ils se situent hors de ce corpus.

La place et le rôle des bibliothèques départementales, équipements structurants de leurs territoires, ne sont pas abordés non plus dans cette étude, volontairement limitée à l'action des bibliothèques à vocation municipale et intercommunale. Superposer deux niveaux d'intervention si différents aurait gêné la lisibilité et l'interprétation des résultats.

Il s'agit donc d'une photographie instantanée dont les détails sont en constante évolution, et d'une cartographie sélective dont les contours ne se modifient que lentement. Dans les blancs de l'image et du texte se dessine, par contraste, la carte des insuffisances et des manques que les différents pouvoirs publics ne peuvent ignorer.

Au fil des pages s'affirment cependant la vocation encyclopédique des bibliothèques, l'importance de leur fréquentation, leur inscription dans un territoire et leur ouverture sur le monde, la variété des services rendus, la diversité des partenariats, leur capacité à tisser le lien social... même si on peut regretter, parallèlement, d'autres constatations, comme l'insuffisance des horaires d'ouverture, ou le recul de la promotion littéraire contemporaine. Plus encore, il importe de préciser les conditions de la réussite et donc les facteurs qui, réunis, vont contribuer au succès de la structure.

La méthode suivie pour mener cette enquête est fidèle aux pratiques de travail de l'ARALD : constitution d'un comité de pilotage composé de représentants de l'État, de la Région et des divers types de bibliothèques territoriales ; collaboration scientifique, pour l'analyse, de la Bibliothèque de Lyon en la personne de Bertrand Calenge, conservateur général, et pour la cartographie, de Frédéric Lamantia, géographe et enseignant à l'Université Jean Moulin Lyon 3, chercheur associé à l'UMR 5600 du CNRS et à l'Observatoire européen de géopolitique.

Un questionnaire approfondi a été envoyé par l'ARALD à un nombre élevé de bibliothèques, qui dans leur majorité ont pris le temps d'y répondre, y compris les plus petites, alors même que certaines n'auront pu rester dans le corpus définitif.

Cette étude est donc le fruit d'un travail collectif qui a pu s'enrichir de nombreuses contributions. L'ARALD, où les bibliothèques sont très impliquées, en particulier dans divers programmes de coopération, espère que cette enquête contribuera à une meilleure connaissance de leur rôle au-delà de leur milieu professionnel, et qu'elle suscitera échanges et débats : elle peut être un point de départ pour poursuivre la réflexion, encourager l'évolution des pratiques, ainsi que pour infléchir les politiques publiques dans le sens d'un plus grand développement des moyens et des actions en faveur de la lecture.

Geneviève Dalbin
Directrice de l'ARALD



MÉTHODOLOGIE ET GUIDE DE LECTURE

LES OBJECTIFS DE L'ENQUÊTE

L'enquête conduite par l'Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation (ARALD), avec la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), la Région Rhône-Alpes et la Bibliothèque municipale de Lyon, n'avait pas pour but de reproduire à l'échelon régional les analyses statistiques réalisées par le Ministère de la Culture pour l'ensemble des bibliothèques municipales. Ces analyses ayant le mérite d'exister, il s'agissait plutôt de mettre en lumière les activités de ces bibliothèques qui, par leur caractère qualitatif, n'apparaissent justement pas dans les bilans statistiques réglementairement fournis chaque année.

Les bibliothèques se résument-elles à une combinaison de stocks documentaires, d'emprunteurs et de transactions, sur fond d'une dépense publique s'exerçant dans les dimensions traditionnelles des moyens en locaux, en personnel et en budget ? Telles pourraient-elles apparaître cependant au vu des seules données statistiques traditionnellement collectées. Les municipalités qui ont investi en elles comme lieux de vie, les partenaires culturels qui en attendent une collaboration active, comme la population elle-même aux usages largement diversifiés, savent bien que cette vision quantitative est singulièrement réductrice. On devine, et même on sait que les bibliothèques municipales s'investissent depuis longtemps dans des programmes culturels, proposent des formations aux publics, mettent en place des services personnalisés, s'aventurent dans l'offre de nouvelles technologies... On le sait, mais on ne sait pas le dire. Il s'agissait donc, avec cette enquête, de dresser un tableau, une sorte de photographie de cette diversité, complémentaire et seulement complémentaire des données statistiques.

LES ACTEURS DE L'ENQUÊTE

Pour la définition de l'enquête, l'ARALD a constitué au début de l'année 2003 un comité de pilotage constitué de représentants de la DRAC, de bibliothèques municipales et des bibliothèques départementales de la région, en s'adjoignant le concours scientifique de la Bibliothèque municipale de Lyon. Ce comité a travaillé à la définition d'un corpus de bibliothèques enquêtées et à la réalisation du questionnaire.

Le questionnaire a été adressé à l'ensemble des bibliothèques du corpus au printemps 2004. De nombreuses relances ont été opérées par l'ARALD auprès des établissements "oubliés", ce jusqu'au début de l'année 2005.

La Direction du Livre et de la Lecture (DLL) a fourni l'ensemble des données statistiques connues pour l'année 2003, concernant les bibliothèques du corpus, et l'ARALD a fait réaliser une base Access destinée à rassembler les données en provenance de la DLL et celles issues de l'enquête.

Au premier semestre 2005, l'ARALD et une étudiante stagiaire ont procédé à la saisie des données dans la base. L'étudiante, Marine Manoha, a également procédé sous la direction de Bertrand Calenge (BM de Lyon) à des enquêtes téléphoniques complémentaires, et à des mises en ordre et regroupements raisonnés des données qualitatives issues de l'enquête.

Enfin, d'août à octobre 2005, Bertrand Calenge a procédé aux analyses et à la synthèse de la présente étude, avec le concours de Geneviève Dalbin et Thomas Arthus (ARALD) pour des vérifications complémentaires de données, et celui de Frédéric Lamantia, géographe à l'Université Jean Moulin Lyon 3, pour les cartographies.

LE CORPUS DES BIBLIOTHÈQUES

Préalablement à l'enquête, il convenait d'établir précisément quel serait le champ des établissements enquêtés, donc en fait la définition qui pouvait être faite d'une "bibliothèque". On a pris pour point de départ la grille de classification des points de lecture élaborée par l'Association des directeurs de bibliothèques départementales de prêt (1), grille retenue par la DLL pour la partie définition des bibliothèques municipales. Il s'agit donc de bibliothèques administrées dans un cadre municipal ou intercommunal, ouvrant au public au moins 8 heures par semaine, et disposant :

- d'un local réservé à usage de bibliothèque d'une surface minimale de 0,04 m² par habitant et au moins égale à 50 m² ;
- d'un budget d'acquisition documentaire d'au moins 1€ par habitant ;
- d'un salarié affecté à la bibliothèque.

La définition initiale proposait la présence d'un salarié "qualifié" ; compte tenu de la difficulté à définir les modalités restrictives de cette qualification, et de la non moins difficile collecte de ces informations, on s'est limité à la présence d'un agent salarié – sans vérification de la qualification.

Soulignons deux difficultés dans l'élaboration du corpus, et surtout dans la collecte des données afférentes :

- Le concours actif de la plupart des bibliothèques départementales, très bonnes connaisseuses des petites bibliothèques, a permis de repérer des établissements non recensés dans l'enquête statistique nationale de la DLL ; pour ceux-ci, on n'a donc pas pu disposer des données quantitatives détaillées provenant de cette enquête nationale, et on s'est contenté de données de cadrage fournies par les bibliothèques départementales elles-mêmes ;
- Les critères retenus s'entendent pour beaucoup en relation avec le nombre total d'habitants desservis ; cela supposait donc que les moyens des bibliothèques intercommunales soient référés à la population intercommunale. En approfondissant les données issues de l'enquête, on s'est rendu compte que l'intercommunalité pouvait dans nombre de cas se juxtaposer à l'existence de bibliothèques municipales sur le territoire intercommunal (voir plus loin le chapitre "Bibliothèques municipales et intercommunales

(1) Les bibliothèques municipales y sont décrites comme bibliothèques de niveaux 1 et 2 : voir en ligne <http://www.adbdp.asso.fr/outils/bibliotheconomie/typologie-bib.htm>

en Rhône-Alpes : moyens et ressources”) : l’affirmation intercommunale s’établit parfois en termes de gestion d’un équipement particulier, ou d’une fonction particulière (l’informatisation par exemple), chaque bibliothèque municipale restant en fait autonome sur son territoire communal. Faute de pouvoir débroussailler le maquis des solutions locales, on a donc convenu de retenir à chaque fois en référence la population de la commune siège de la bibliothèque : il est clair que les analyses de normes, critères et autres paramètres intervenant sur les bibliothèques intercommunales devront être réétudiées au niveau national pour tenir compte de la diversité de leurs situations réelles.

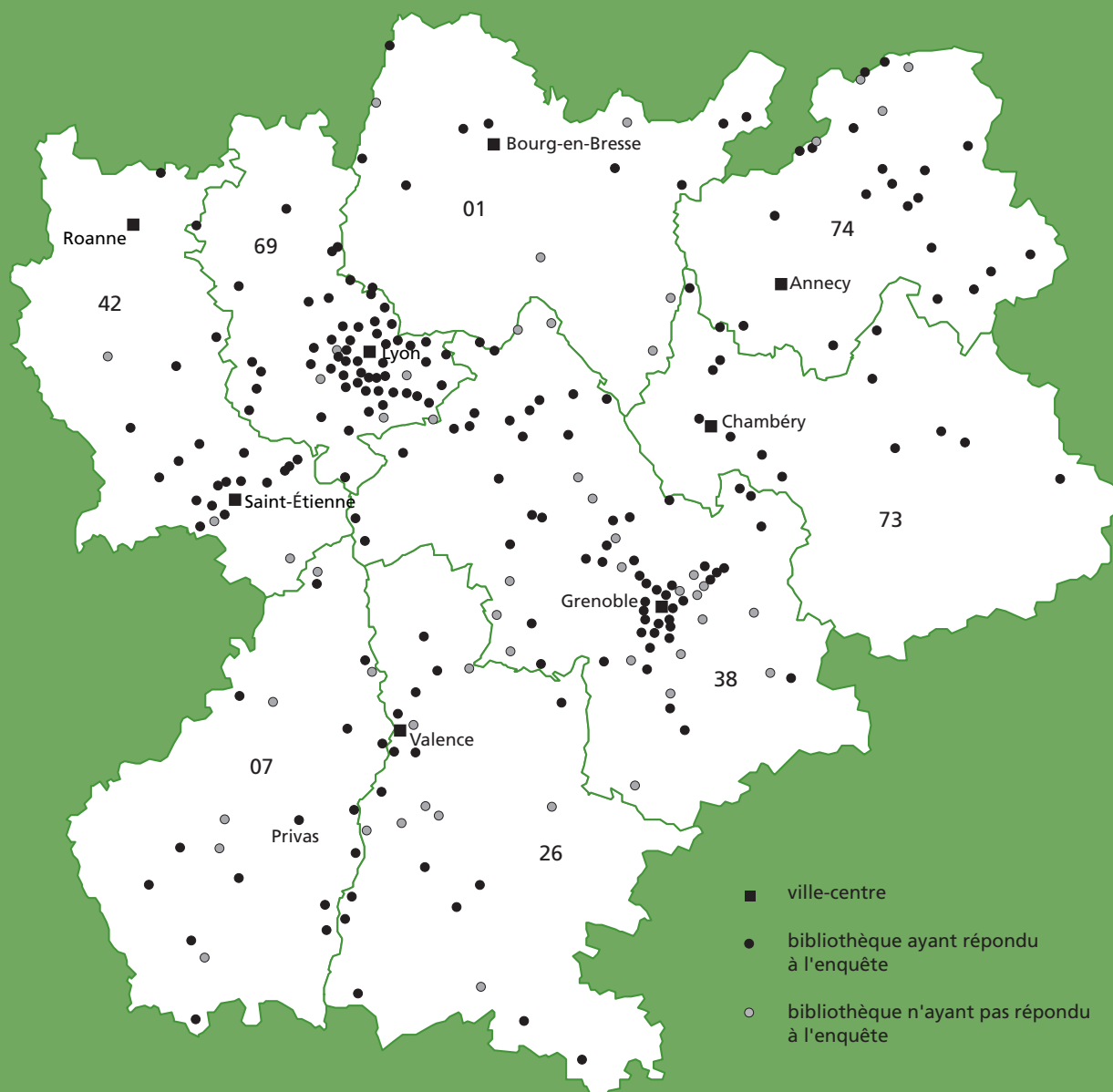
Compte tenu de ces choix méthodologiques, il faudra distinguer la population totale réellement desservie par les bibliothèques en 2003, une fois éliminés les doubles comptes (populations desservies par des bibliothèques municipales incluses par ailleurs dans une structure intercommunale), et la population de référence utilisée pour les ratios, limitée aux seules populations des communes sièges d’une bibliothèque (par exemple, dans le cas de la communauté d’agglomération d’*Annecy* [74], on a pris en compte distinctement les populations des communes d’*Annecy*, *Cran-Gevrier*, *Poisly* et *Seynod*, chacune étant dotée d’une bibliothèque répondant aux critères du corpus). Cela permet d’établir la population de référence comme suit :

BIBLIOTHÈQUES ET POPULATION DE RÉFÉRENCE (POUR RATIOS)

département	bibliothèques du corpus	population de référence
Ain	17	137 177
Ardèche	20	96 887
Drôme	27	236 560
Isère	81	661 356
Loire	25	426 617
Rhône	63	1 283 668
Savoie	15	149 741
Haute-Savoie	30	284 069
Rhône-Alpes	278	3 276 075

Signalons pour mémoire que la population totale réellement desservie (dans un cadre intercommunal) est de 3 443 887 habitants (voir plus loin “Bibliothèques municipales et intercommunales en Rhône-Alpes : moyens et ressources”). C’est auprès de ce corpus de 278 bibliothèques que l’ARALD a lancé son enquête, qui a été renseignée par 229 bibliothèques.

LE CORPUS DES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES



Région Rhône-Alpes : 01-Ain / 07-Ardèche / 26-Drôme / 38-Isère / 42-Loire / 69-Rhône / 73-Savoie / 74-Haute-Savoie

DÉFINITION DE L'ENQUÊTE

L'enquête conduite par l'ARALD a été élaborée autour de trois objectifs :

- un effort d'élucidation des données brutes collectées par la DLL, concernant notamment les âges des publics servis, les modalités d'inscription des utilisateurs ou l'amplitude des horaires d'ouverture (soirées, dimanches...), l'ouverture à la presse internationale, etc. ;
- une présentation de la gamme des services offerts par les bibliothèques en dehors de leur stricte fonction de communication et de prêt de documents : services personnalisés, actions de formation, services liés à Internet et au multimédia, etc. ;
- enfin une approche la plus ouverte possible de la richesse et de la diversité des programmes culturels mis en œuvre par ces bibliothèques, en accordant une attention particulière à la façon dont elles peuvent animer un territoire (partenariats culturels, etc.).

Cette étude est centrée sur la bibliothèque comme projet culturel et de service dans un territoire. On n'y trouvera donc pas d'éléments relatifs aux autres aspects possibles des bibliothèques : dimension patrimoniale, organisation du travail, etc. En outre, on se rappellera qu'il s'agit d'une "photographie" à un moment donné, et non d'une étude prenant en compte les évolutions, qui apporterait sans doute bien des éclairages complémentaires.

LE TRAITEMENT DES DONNÉES

Le traitement de l'enquête, associé à l'exploitation des rapports statistiques 2003 qui avaient été rendus à la DLL et à la DRAC, a obligé à modérer les ambitions sur bon nombre de points. D'une part, certaines informations se sont révélées inexploitable, pour diverses raisons : âge précis des inscrits (trop grande diversité de décomptes particuliers dans les établissements), nombre d'enfants reçus lors du travail avec les scolaires et la petite enfance (confusion fréquente entre le nombre d'individus différents et le nombre totalisé séance après séance), etc.

D'autre part, de nombreuses informations ont dû être rectifiées lorsqu'elles apparaissaient abusives après complément d'enquête (téléphonique ou autre) : affirmation de l'existence d'un service d'apprentissage de langues étrangères alors qu'il n'existe en fait que quelques méthodes empruntables, activité d'édition limitée à l'impression de quelques informations ou listes bibliographiques, site web cantonné à une information descriptive de la bibliothèque au sein du site municipal, etc.

Il faut donc souligner que le traitement de cette enquête s'est appuyé sur des informations déclaratives qui ont nécessité pour beaucoup d'entre elles des vérifications très approfondies, et toujours susceptibles d'incomplétude.

Enfin, compte tenu du programme régional de mise en réseau des "villes-centres", on a voulu mettre en évidence, lorsque cela était pertinent, le poids relatif des bibliothèques de ces villes, à savoir *Annecy, Bourg-en-Bresse, Chambéry, Grenoble, Lyon, Roanne, Saint-Étienne* et *Valence*.

LECTURES DE L'ÉTUDE

L'étude a été construite à partir de deux sources distinctes : les données statistiques collectées par la DLL (et partiellement complétées par des données issues des bibliothèques départementales), et les données issues des réponses au questionnaire de l'ARALD (portant nécessairement sur un nombre plus restreint de bibliothèques). On a précisé régulièrement sur quelle source on s'était appuyé pour traiter de l'un ou l'autre chapitre. On ne s'étonnera pas de certaines distorsions apparentes dans les données selon qu'on utilise telle ou telle source : il arrive que par exemple des bibliothèques déclarent un nombre de prêts de vidéos alors qu'elles n'ont pas pu faire le décompte précis de leurs collections, ou qu'elles ne fournissent pas de données quantitatives dans le rapport remis à la DLL tout en déclarant pratiquer telle ou telle activité.

Enfin, la construction de l'étude veut rendre deux lectures possibles :

- une vision synthétique de l'activité culturelle et de service des bibliothèques en Rhône-Alpes. Pour ce faire, on a tenté de dégager les diverses facettes de cette activité, de façon transversale mais en multipliant les points de vue : nous espérons montrer ainsi aux décideurs comme aux professionnels la variété des actions recensées dans cette enquête ;
- la recension de services et d'actions culturelles ne peut évidemment pas faire l'objet de comptages statistiques : nous avons donc privilégié la description, en veillant à citer des exemples concrets qui peuvent être autant de contacts possibles pour les acteurs (élus, bibliothécaires) qui souhaiteraient s'inspirer des actions et services signalés.

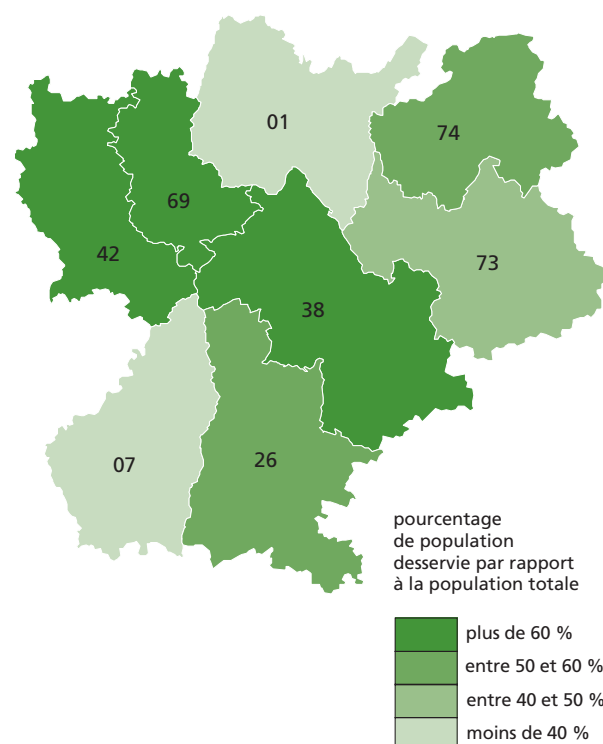
BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES ET INTERCOMMUNALES EN RHÔNE-ALPES : MOYENS ET RESSOURCES

Si l'objet de cette étude est de fournir une photographie de la diversité des services rendus et de l'action culturelle des bibliothèques municipales et intercommunales dans la région Rhône-Alpes, il convient tout d'abord de dresser le cadre dans lequel (et par lequel) cette diversité peut être mise en œuvre : quels sont les moyens et ressources mis à disposition des bibliothèques pour remplir leurs objectifs ?

Ces moyens, municipaux ou intercommunaux, tiennent essentiellement en locaux, en ressources budgétaires et bien sûr en personnel (2). Notre intention n'est pas ici d'en faire une description exhaustive ni même extrêmement précise, la Direction du Livre et de la Lecture (DLL) du Ministère de la Culture fournissant chaque année une présentation détaillée des données statistiques fournies par les bibliothèques municipales et intercommunales françaises. Il s'agit seulement, dans ce chapitre, de dresser un état des lieux rapide, qui d'une part permette de bien situer les bibliothèques de notre corpus (partiellement différent du corpus retenu par la DLL), d'autre part donne la mesure des efforts municipaux consentis pour les services de lecture publique, et qui enfin autorisera, par confrontation avec les résultats des bibliothèques, l'esquisse de quelques mises en relation des moyens et des résultats (voir le bilan "Des services aux multiples facettes : une rapide synthèse").

Cet état des lieux ne serait pas complet si l'on omettait de relever l'important soutien direct, non évalué dans cette étude, apporté par les bibliothèques départementales notamment auprès des communes de moins de 10 000 habitants : elles fournissent livres, disques, vidéos à nombre de communes, mais elles offrent également un soutien logistique (aide aux animations, formation des acteurs, soutien aux services informatiques, etc.) et assurent l'insertion des petites et moyennes bibliothèques au sein de véritables réseaux départementaux.

LA POPULATION DESSERVIE PAR LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES



Région Rhône-Alpes : 01-Ain / 07-Ardèche / 26-Drôme / 38-Isère / 42-Loire / 69-Rhône / 73-Savoie / 74-Haute-Savoie

© F. Lamantia/ARALD 2006 ; sources : DLL/ARALD/INSEE 2003

(2) Pour cet état des lieux, nous nous sommes servis essentiellement des données fournies à la Direction du Livre et de la Lecture pour le rapport statistique 2003, complétées, pour les bibliothèques non recensées par la DLL, par des données obtenues via les bibliothèques départementales.

LA CARTE DES BIBLIOTHÈQUES

En 2003, on comptait 278 bibliothèques répondant aux critères définissant le seuil minimal de ce qu'on convient

de nommer une "bibliothèque". Ces 278 bibliothèques municipales et intercommunales, touchant directement près de 3,5 millions de rhônalpins, assurent la couverture de 61 % de la population de la région.

BIBLIOTHÈQUES EN RHÔNE-ALPES : COUVERTURE RÉELLE

ANNÉE 2003

département	bibliothèques	communes desservies	population desservie	pop. du département	taux de desserte
Ain	17	43	152 695	515 270	30 %
Ardèche	20	33	100 143	286 023	35 %
Drôme	27	32	237 757	437 778	54 %
Isère	81	147	720 668	1 094 006	66 %
Loire	25	41	440 723	728 524	60 %
Rhône	63	65	1 289 290	1 578 869	82 %
Savoie	15	26	157 102	373 258	42 %
Haute-Savoie	30	48	345 509	631 679	55 %
Rhône-Alpes	278	435	3 443 887	5 645 407	61 %

On constate la très inégale répartition entre départements des bibliothèques et populations desservies (de 30 à 82 % de la population). Ces écarts peuvent tenir à plusieurs causes, sans doute parfois combinées entre elles :

- population très dispersée (cas de l'Ardèche) ou à l'inverse très urbanisée (cas du Rhône) ;
- intercommunalité plus ou moins développée ;
- situations contrastées de croissance économique et/ou démographique ;
- politiques départementales de lecture publique très différentes (par exemple, le choix de la Drôme a été d'implanter des médiathèques de secteur puissantes tenant le rôle d'une bibliothèque municipale étendue à plusieurs cantons).

Ces 278 bibliothèques sont implantées dans des communes de tailles très diverses (commune-siège seulement) :

- 146 dans des communes de moins de 5 000 habitants (366 273 habitants) ;
- 99 dans des communes de 5 000 à 20 000 habitants (973 591 habitants) ;
- 33 dans des communes de plus de 20 000 habitants (1 936 211 habitants).

Les communes associées aux communes-sièges dans un cadre intercommunal ont toutes moins de 5 000 habitants, sauf dans les cas d'*Annecy* [74], de *Villefontaine* [38], de *Saint-Laurent-de-Mure* [69] et de *Frogès* [38].

Sur ces 278 bibliothèques, 49 n'ont pas répondu à l'enquête de l'ARALD sur les services et l'action culturelle, dont certains établissements importants (*Saint-Priest*, *Bron*, *Givors* [69]...). Dans ce chapitre, nous présenterons néanmoins les données de cadrage portant sur les 278 bibliothèques du corpus, nous limitant ensuite à celles qui ont fourni des réponses à l'enquête.

LES VISAGES DE L'INTERCOMMUNALITÉ

Si la plupart des bibliothèques relèvent d'une gestion

municipale, 29 d'entre elles se sont déclarées intercommunales, couvrant au total 178 communes et desservant un total de 335 677 habitants.

BIBLIOTHÈQUES INTERCOMMUNALES EN RHÔNE-ALPES

ANNÉE 2003

département	bibliothèques intercommunales	communes concernées	population desservie
Ain	2	25	16 203
Ardèche	2	13	4 485
Drôme	2	14	3 253
Isère	16	74	106 057
Loire	1	16	17 843
Rhône	2	4	36 861
Savoie	2	11	11 838
Haute-Savoie	2	21	139 137
Rhône-Alpes	29	178	335 677

Apparemment, on note un très grand déséquilibre entre les départements dans les politiques d'intercommunalité. On peut penser que les structures urbaines mais surtout les incitations départementales ont ici joué un rôle majeur. Toujours est-il qu'à l'échelle de la région, l'intercommunalité des bibliothèques semble être seulement naissante en 2003.

Un examen attentif des conditions de ces intercommunalités apporte quelques surprises quant à l'étendue ou à la forme de celles-ci. Si dans tous les cas une structure intercommunale est en œuvre (communauté de communes le plus souvent), les situations de fait se déclinent selon quatre modalités :

- "l'intercommunalité absolue", la plus fréquente, réunit plusieurs communes dans une structure intercommunale qui a en charge la gestion complète d'une bibliothèque – éventuellement dotée d'annexes ou de relais qu'elle gère directement ;
- "l'intercommunalité importée" met en place également une "vraie" bibliothèque intercommunale grâce à l'introduction de structures de gestion et de ressources extra-communales : par exemple le syndicat d'agglomération nouvelle de *L'Isle-d'Abeau* [38] pour la bibliothèque de *Villefontaine* [38], ou encore l'antenne de la bibliothèque départementale dans le cas de *La Léchère* [73] ;
- "l'intercommunalité inachevée" superpose une bibliothèque à la gestion intercommunale et des bibliothèques municipales

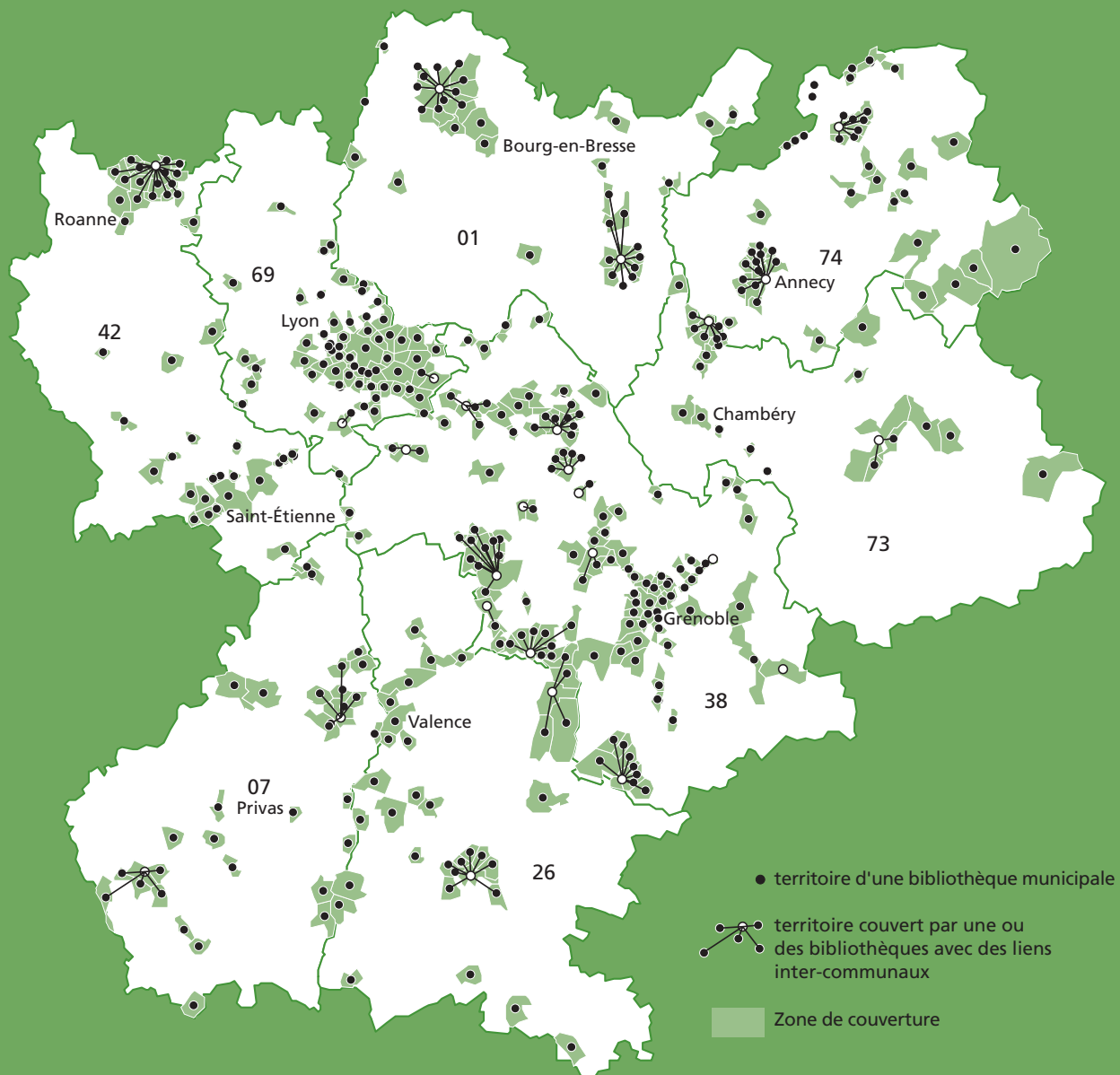
non dépendantes d'elle : le cas d'*Anney* [74] est représentatif de ce "modèle" ;

- "l'intercommunalité fictive" associe sur le papier des communes dotées chacune d'une bibliothèque municipale, sans qu'aucune d'entre elles en connaisse la moindre conséquence en termes de gestion ni de concertation spécifique : c'est notamment le cas de *Givors* et de *Grigny* [69] (3).

On remarque que les cas d'"intercommunalité absolue" concernent le plus souvent des communes de petite taille : on devine donc que la faiblesse des ressources communales a encouragé l'association pour assumer le coût d'une bibliothèque efficace. Certaines opportunités ont par ailleurs soutenu cette démarche : la Médiathèque du Vercors, bibliothèque intercommunale sise à *La Chapelle-en-Vercors* [26], est inscrite dans le programme des relais-livres en campagne du Ministère de la Culture et est combinée au Centre de documentation et d'information (CDI) du collège. D'autres modalités de coopération intercommunale existent, comme on le verra dans le chapitre "Des services à l'écoute de la population" : la structure intercommunale finance l'informatisation des bibliothèques municipales de son ressort, ou met en œuvre un site web commun à toutes... Nul doute que ces formes nouvelles, sélectives, mériteront d'être suivies dans l'avenir.

(3) Le cas des bibliothèques de Givors et Grigny est appelé à évoluer rapidement avec le rattachement au Grand Lyon des deux communes, programmé pour 2007.

LES TERRITOIRES DES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

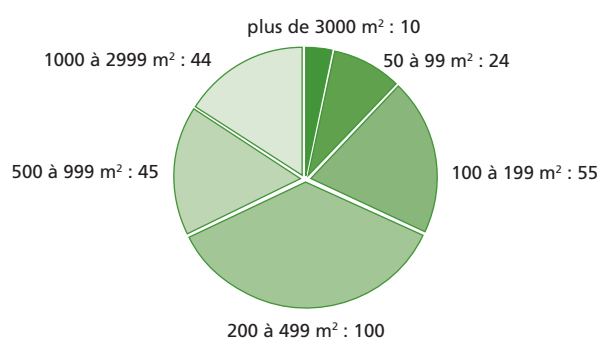


Région Rhône-Alpes : 01-Ain / 07-Ardèche / 26-Drôme / 38-Isère / 42-Loire / 69-Rhône / 73-Savoie / 74-Haute-Savoie

BÂTIMENTS, LOCAUX ET ÉQUIPEMENTS MATÉRIELS

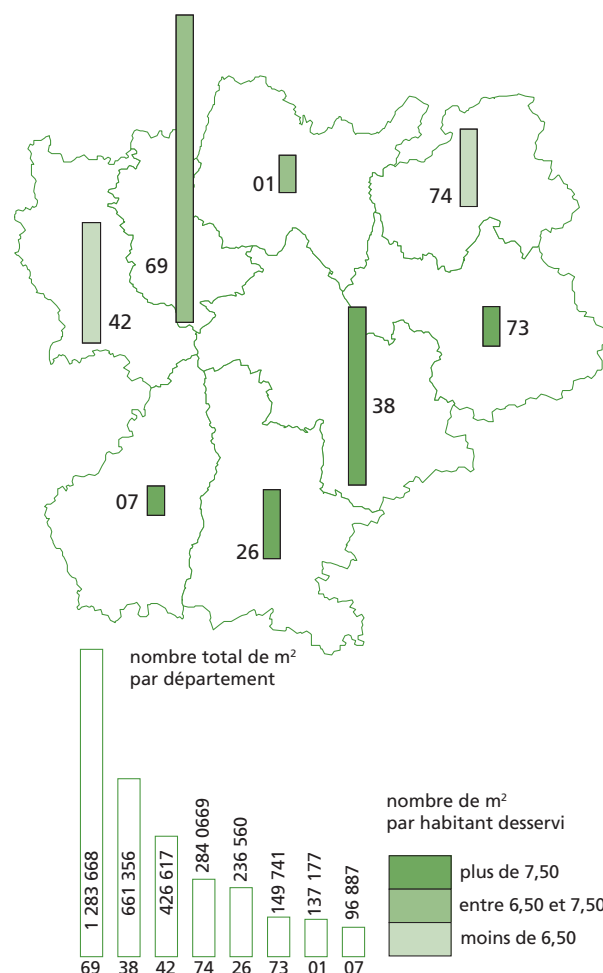
Rappelons que toutes les bibliothèques, pour être intégrées dans le corpus, doivent disposer d'un local d'une surface minimale de 0,04 m² par habitant et au moins égale à 50 m². Les 278 bibliothèques totalisent 240 930 m². Cette importante surface n'est pas excessivement alourdie par le poids des villes-centres (*Lyon* [69], la plus importante bibliothèque, compte pourtant 36 276 m²) : en effet, si les 8 villes-centres représentent 32 % de la population desservie, elles comptent pour 36 % des surfaces totales. La surface moyenne d'une bibliothèque rhônalpine est de 867 m² (hors villes-centres, cette moyenne est de 571 m²). Bien entendu, cette surface comprend, dans les communes les plus importantes, des équipements multiples parfois nombreux (bibliothèques de quartier à *Grenoble* [38], *Lyon* [69], etc.). On peut dire que, si le développement est bien sûr inégal, les bibliothèques sont des équipements communaux importants.

LES SURFACES DES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES



Ces locaux permettent au public de séjourner pour diverses activités (lire, consulter Internet, travailler, feuilleter...). On totalise ainsi 15 739 places assises (hors poufs enfants et salles de conférence) : cela représente 56,6 places assises par bibliothèque ; évidemment, ces places sont d'autant plus nombreuses que la bibliothèque a un rôle d'étude et de référence plus important, mais on compte tout de même 40,1 places assises par bibliothèque hors villes-centres. Les locaux trouvent parfois une extension avec des bibliobus urbains, qui permettent de toucher au plus près la population

LES SURFACES DES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES



Région Rhône-Alpes : 01-Ain / 07-Ardèche / 26-Drôme / 38-Isère / 42-Loire / 69-Rhône / 73-Savoie / 74-Haute-Savoie

sur des territoires étendus : on compte en Rhône-Alpes 15 de ces bibliobus urbains dans 11 bibliothèques (dont 5 de villes-centres).

L'ensemble de ces locaux est enfin très souvent équipé d'un système informatisé de gestion des collections, des lecteurs et des prêts (dit SIGB) : 233 bibliothèques, soit 84 % des bibliothèques, disposent d'un tel SIGB. Et 1 147 postes informatiques connectés sont proposés au public, qui peut ainsi accéder aux catalogues et utiliser divers services en ligne (voir le chapitre "Des services à l'écoute de la population").

LES COLLECTIONS DES BIBLIOTHÈQUES

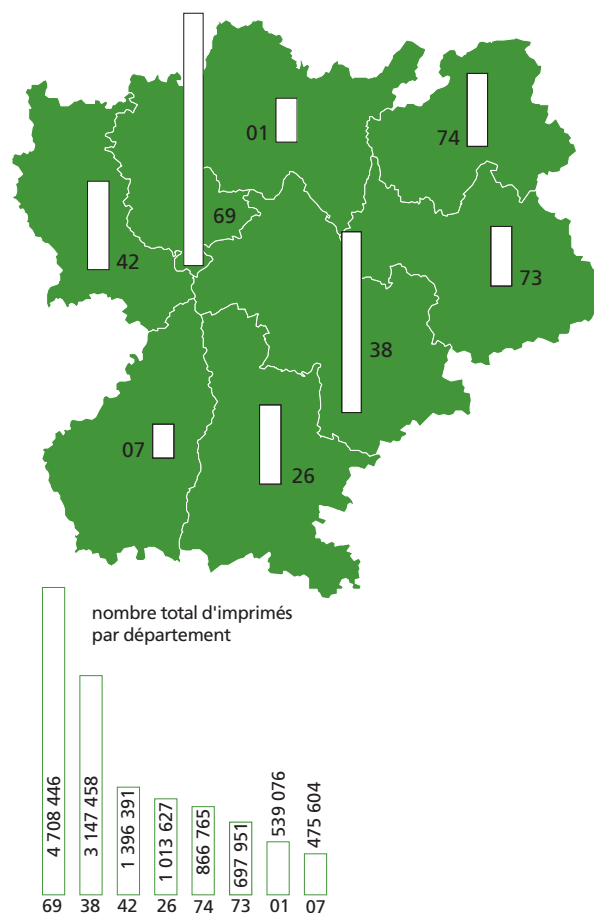
Qui dit bibliothèques dit collections documentaires proposées à la population. On ne parlera pas ici de la dimension patrimoniale de ces collections, mais seulement de ce qu'on appelle les collections courantes, offertes le plus souvent en accès libre dans les établissements.

Toutes les bibliothèques disposent au minimum de collections de livres, mais seules 237 en ont transmis le décompte : 12 845 318 livres et autres imprimés - hors patrimoine - sont offerts, soit 4,16 imprimés par habitant des communes concernées ; il s'agit à 76 % d'imprimés à destination des adultes, à 24 % de livres pour les enfants.

Dans la région, le poids des villes-centres dans les collections d'imprimés est important, mais au même niveau que leur poids dans la population desservie (32 %) : c'est en effet davantage sur les collections patrimoniales que leur influence se fait sentir : ces 8 bibliothèques totalisent en effet 88 % des collections patrimoniales et des supports autres que les imprimés, disques et vidéos.

D'autres supports documentaires sont en effet présents dans la région. Citons seulement les plus importants, à savoir les disques (dans 158 bibliothèques, soit 57 % des bibliothèques) et les vidéocassettes et DVD (dans 68 bibliothèques, soit 25 % du corpus).

LES COLLECTIONS D'IMPRIMÉS DANS LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES



Région Rhône-Alpes : 01-Ain / 07-Ardèche / 26-Drôme / 38-Isère / 42-Loire / 69-Rhône / 73-Savoie / 74-Haute-Savoie

COLLECTIONS AUDIOVISUELLES ET SONORES

ANNÉE 2003

département	collections audiovisuelles		collections sonores	
	bibliothèques	collections	bibliothèques	collections
Ain	3	9 566	15	35 050
Ardèche	4	2 190	11	22 284
Drôme	8	1 516	10	71 769
Isère	12	14 661	42	151 050
Loire	8	28 626	16	110 608
Rhône	23	67 706	41	265 146
Savoie	4	13 590	10	53 078
Haute-Savoie	6	12 283	13	60 523
Rhône-Alpes	68	150 138	158	769 508

Les collections sonores et audiovisuelles restent relativement modestes, même si Rhône-Alpes présente des collections beaucoup plus importantes que la moyenne des bibliothèques françaises. On ne compte encore que 0,29 disque et 0,076 vidéo par habitant desservi (relativement aux seules populations concernées), contre 0,26 disque et 0,054 vidéo par habitant en moyenne nationale 2002. Sur l'ensemble

des collections recensées, les livres représentent 93 % des collections, contre 5,6 % pour les disques, et 1,1 % pour les vidéos. Néanmoins, cette moyenne peut connaître bien des extrêmes : si plus de 40 % des bibliothèques ne proposent que des livres, les collections de *La Ricamarie* [42] par exemple sont constituées à 75 % de livres, 17 % de disques, et 8 % de vidéos.

LES PERSONNELS

Les bibliothèques requièrent du personnel, pour gérer les collections, mais aussi et surtout pour accueillir la population, produire des services, exercer une médiation active. Rappelons que les bibliothèques de notre corpus sont toutes

dotées d'au moins un agent rémunéré. Selon les déclarations des bibliothèques, 3 990 personnes travaillent à faire vivre les bibliothèques en 2003, salariés ou bénévoles, les salariés représentant pour leur part une force de travail de 2 190 équivalents temps complet.

LE PERSONNEL DES BIBLIOTHÈQUES DE RHÔNE-ALPES : UN APERÇU

ANNÉE 2003

département	nombre de personnes œuvrant en bibliothèque	personnels rémunérés : équivalents temps plein	nombre de personnes relevant de la filière culture*
Ain	161	87	69
Ardèche	206	67	53
Drôme	446	146	114
Isère	878	459	342
Loire	338	216	144
Rhône	1 420	892	633
Savoie	235	152	114
Haute-Savoie	306	171	135
Rhône-Alpes	3 990	2 190	1 604

* incluant 27 conservateurs d'État mis à disposition dans 5 bibliothèques municipales classées

Ce chiffre recouvre 4 types d'acteurs :

- en premier lieu des personnels relevant de la filière culturelle territoriale : 1 604 agents, incluant 27 conservateurs d'État mis à disposition dans les 5 bibliothèques municipales classées de la région (*Chambéry [73]*, *Grenoble [38]*, *Lyon [69]*, *Saint-Étienne [42]* et *Valence [26]*) ;
- puis 1 274 animateurs bénévoles, dont 366 ont reçu une qualification ;
- 281 emplois aidés (emplois jeunes, contrats emploi solidarité...) : ces derniers font fonctionner sans autre personnel 4 ou 5 des bibliothèques (4), situation ô combien précaire pour le service public !

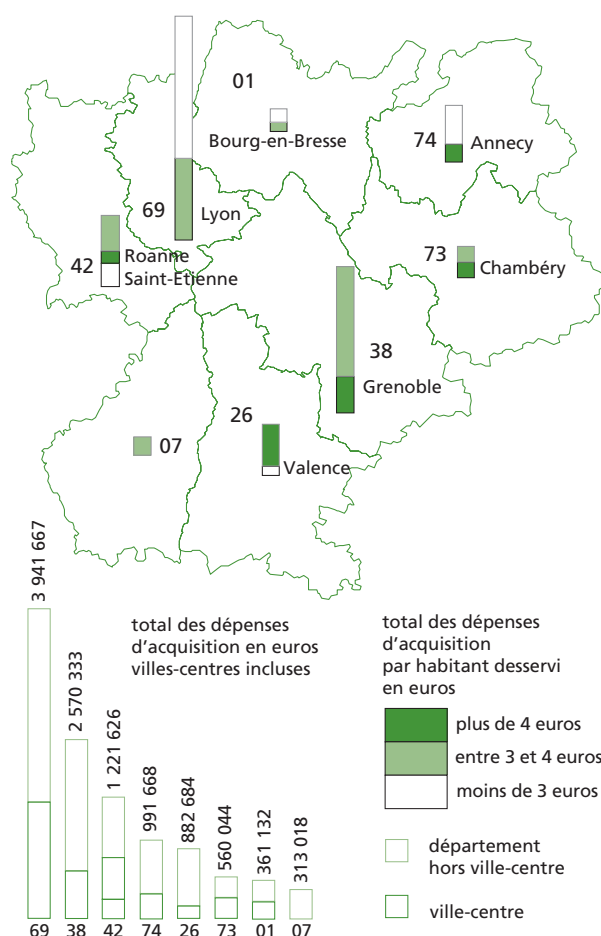
- enfin 831 agents territoriaux rémunérés relevant d'autres filières du personnel territorial (animation, administration...). Pour les 230 communes déclarant leurs dépenses en personnel, la dépense s'élève à 67 491 652 €, soit en moyenne à 21,38 € par habitant (la moyenne nationale 2002 était de 16,26 €).

(4) Repérées en combinant d'une part l'absence d'agents de la filière culturelle et une très faible dépense communale en personnel (inférieure à 20 000 € par an).

LES ACQUISITIONS DOCUMENTAIRES

Les bibliothèques rhônalpines ont consacré 10 842 182 € pour leurs acquisitions documentaires en 2003. Cela représente 3,31 € par habitant (contre 2,40 € en moyenne nationale 2002). Là encore, le poids des villes-centres reste proportionné à leur population, puisque sans ces dernières les dépenses d'acquisition s'établissent encore à 3,26 € par habitant.

LES DÉPENSES D'ACQUISITION DES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES



Région Rhône-Alpes : 01-Ain / 07-Ardèche / 26-Drôme / 38-Isère / 42-Loire / 69-Rhône / 73-Savoie / 74-Haute-Savoie

Si l'on examine la nature et les quantités des documents acquis, on constate toujours une prédominance de l'imprimé : 195 bibliothèques fournissent le détail de leurs acquisitions dans ce domaine : avec 495 915 livres acquis en 2003, elles alimentent leurs collections à un niveau de 0,19 livre par habitant (pour 0,16 en moyenne nationale 2002). Les autres supports sont évidemment acquis de façon plus sélective : 55 801 disques, 14 720 vidéos, 6 123 cédéroms. On remarque néanmoins que ces autres supports représentent 13,4 % de l'ensemble des acquisitions.

Parmi ces acquisitions, soulignons le nombre et la variété des journaux, revues et magazines reçus dans les bibliothèques. 25 058 périodiques sont proposés dans 232 bibliothèques, garantissant la proximité de l'information avec la dernière actualité. Parmi ces dernières, si l'on excepte les cas exceptionnels de *Lyon* (5 244 abonnements) et *Grenoble* (1 148 abonnements), la moyenne du nombre d'abonnements s'établit à 80 par bibliothèque. L'enquête de l'ARALD s'est d'ailleurs intéressée à la diversité internationale de ces périodiques, et a voulu connaître la variété des langues proposées.

PÉRIODIQUES EN RHÔNE-ALPES : LES LANGUES ÉTRANGÈRES REPRÉSENTÉES

langues	nombre de bibliothèques
anglais (diverses formes)	61
allemand (+ dialectes)	28
espagnol	26
italien	13
arabe (litt. moderne et dialectal)	3
portugais	2
chinois	1
hébreu	1
latin	1
néerlandais	1
polonais	1
russe	1

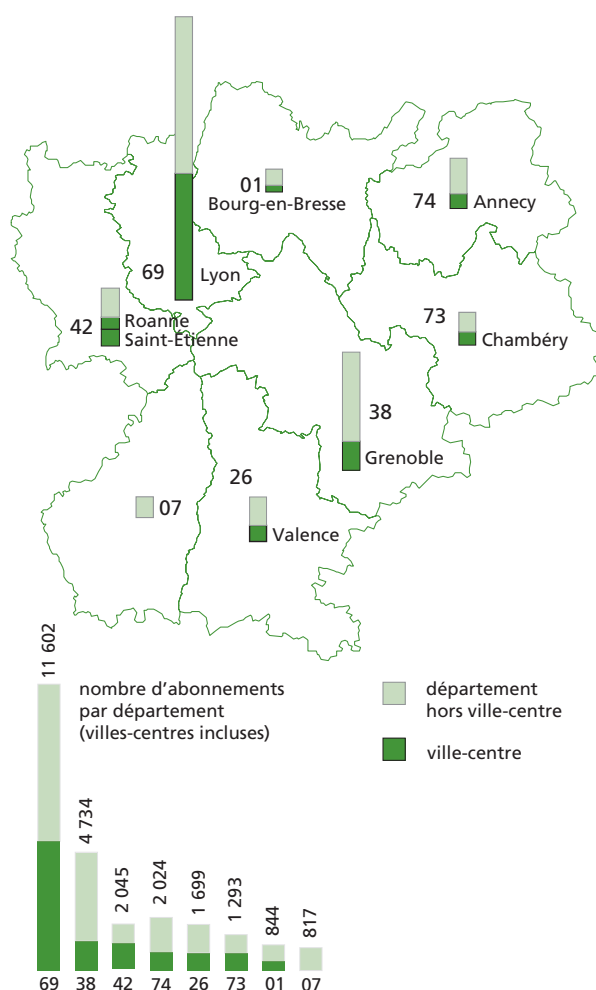
Comme on le constate, plus du quart des 229 bibliothèques ayant répondu à l'enquête propose au moins un journal ou une revue en langue anglaise.

AUTRES DÉPENSES

Parmi les autres postes de dépenses qu'on peut rapidement relever pour dresser le cadre de notre étude, relevons :

- les dépenses d'investissement concernant les constructions et aménagements de bâtiments (par exemple *Megève* [74], *Feyzin* [69], *Cran-Gevrier* [74], *Salaise-sur-Sanne* [38]...), qui ont concerné 67 bibliothèques en 2003 pour 12 523 511 €, et les dépenses de mobilier et d'informatisation dans 166 bibliothèques pour 4 371 511 € ;
- les dépenses d'animation – directement en lien avec l'enquête –, qui ont concerné 192 bibliothèques pour 1 194 049 € : si 69 d'entre elles ont consacré moins de 1 000 € à cette activité, 13 ont dépensé plus de 10 000 €. On verra dans le chapitre "Les bibliothèques, des acteurs culturels en Rhône-Alpes" que ces crédits ont accompagné l'éclosion de programmes culturels remarquables.

LES PÉRIODIQUES DANS LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES



Région Rhône-Alpes : 01-Ain / 07-Ardèche / 26-Drôme / 38-Isère / 42-Loire / 69-Rhône / 73-Savoie / 74-Haute-Savoie

DES SERVICES À L'ÉCOUTE DE LA POPULATION

Outre le fait qu'elles sont donc des institutions municipales ou intercommunales importantes, par leur densité sur le territoire, leur patrimoine, leurs ressources humaines et documentaires, les bibliothèques municipales – avec l'appui des bibliothèques départementales notamment pour les plus petites communes – sont des acteurs tout à fait exceptionnels de la vie culturelle et sociale en Rhône-Alpes, et ce à plus d'un titre :

- par leur ouverture à tous les publics, leur accessibilité et la permanence de leur accueil ;
- par le nombre de personnes qui fréquentent régulièrement ces équipements, enfants comme adultes, jeunes et vieux, sans exclusive ;
- par le nombre de documents de tous types qu'elles communiquent à la population, et donc la richesse d'information qu'elles font circuler.

Chacun connaît cette triple activité des bibliothèques, et on ne proposera ici qu'une synthèse de ces différents points, en fin de chapitre. On sait moins en revanche que les bibliothèques ont développé des services complémentaires, de plus en plus riches et variés :

- services associés à la consultation et à l'emprunt : impressions, réservations, reproductions... ;
- services hors les murs (portage à domicile...), services aux personnes handicapées ;
- actions de formation tant en direction des adultes que des enfants ;
- enfin services de plus en plus nombreux liés aux technologies de l'information et à leur usage.

C'est à cette diversité que l'ARALD s'est intéressée au cours de cette enquête, et on découvrira un paysage en pleine mutation, qui montre que les bibliothèques vont bien au-delà de l'offre "passive" de lecture. En règle générale, et sauf exception signalée, on s'est servi ici des données issues des 229 bibliothèques qui ont répondu au questionnaire de l'ARALD.

QUELLE ACCESSIBILITÉ ?

LES HEURES D'OUVERTURE ⁽⁵⁾

Les bibliothèques municipales ou intercommunales de

Rhône-Alpes sont ouvertes au public en moyenne 17h 44mn par semaine. Cette amplitude d'ouverture est inégalement répartie en fonction de la taille de la commune :

population desservie	nombre de bibliothèques	nombre d'heures d'ouverture hebdomadaires
moins de 5 000 habitants	99	13h 14mn
de 5 000 à 20 000 habitants	146	20h 38mn
plus de 20 000 habitants	33	28h 54mn

On remarque que Rhône-Alpes se situe pour une fois en-dessous de la moyenne nationale, qui était en 2002 de 19h 03mn. Il est clair que cette amplitude reste insuffisante, compte tenu du succès constaté, et n'est pas uniquement due au grand nombre de petites communes dans le corpus : 32,6 % des bibliothèques de communes de plus de 20 000 habitants ouvrent moins de 20 heures par semaine (contre 28,8 % en moyenne nationale 2002). Quatre bibliothèques ont pris l'initiative de proposer des ouvertures au public le dimanche matin :

- *Chambéry* [73] propose des ouvertures dominicales ponctuelles, à l'occasion d'événements : la bibliothèque constate que seuls les dimanches d'événements nationaux forts (comme Lire en fête) génèrent une forte fréquentation.
- Dans de plus petites communes, *Chaponost* [69] et *Pollionnay* [69] ouvrent chaque dimanche matin depuis plusieurs décennies : le succès est réel.
- À *Megève* [74] enfin, l'ouverture dominicale se fait en hiver et en été, pour répondre à l'activité continue de cette station touristique.

Si par ailleurs 13 bibliothèques proposent des ouvertures tardives au-delà de 19 heures, deux d'entre elles proposent même des ouvertures en nocturne au-delà de 21 heures : *Saint-Alban-Auriolles* [07] et *Vézeronce-Curtin* [38].

L'ACCESSIBILITÉ DES CATALOGUES

Bien entendu toutes les bibliothèques proposent dans leurs locaux des catalogues de leurs collections. La quasi-totalité d'entre elles dispose d'un système informatisé de gestion de ce catalogue, soit 233 bibliothèques sur les 278 du corpus. Comme on l'a signalé, ces catalogues informatisés peuvent être consultés sur 1 147 postes disponibles dans les bibliothèques, soit, pour les 3 172 148 habitants des communes concernées, 1 poste pour 2 766 personnes (au niveau national, en 2002, 1 poste pour 3 300 personnes). En outre, 42 de ces bibliothèques offrent un accès à distance de ces catalogues (source enquête ARALD) : 17 bibliothèques donnent un accès au moyen du minitel, sans doute dans l'attente d'une évolution technologique, car 25 autres ont rendu leur catalogue accessible par Internet. On verra plus loin également l'offre des bibliothèques sur Internet.

(5) Les données concernant les horaires d'ouverture et l'équipement en système informatisé de gestion sont issues des données DLL et concernent donc les 278 bibliothèques du corpus.



LA VARIÉTÉ DES SERVICES À LA POPULATION

LES SERVICES ASSOCIÉS À LA CONSULTATION ET À L'EMPRUNT

Offrir des livres et autres documents sur des étagères, c'est bien, mais des services associés facilitent la vie des lecteurs. On note que la réservation de titres précis est possible dans 222 bibliothèques, soit 97 % du corpus des bibliothèques ayant répondu à l'enquête (sans que soit précisé s'il s'agit d'une pratique régulière ou d'une offre systématique de service).

Par ailleurs, 185 bibliothèques proposent différentes possibilités de reproduction :

- par photocopie d'extraits (nombre non recensé)
- par possibilité d'impression de données stockées sur ordinateur ou sur Internet (117 bibliothèques, soit plus de la moitié des bibliothèques enquêtées)
- par numérisation de documents exclus du prêt et tombés dans le domaine public (12 bibliothèques).

On peut également considérer comme un service associé au prêt et à la consultation la réalisation et la diffusion de bibliographies. Activité largement pratiquée, puisque 75 bibliothèques (un tiers du corpus) signalent en avoir réalisé en 2003 : cela va de la liste mensuelle des nouveautés, imprimée par la municipalité (par exemple *Oyonnax* [01]) aux bibliographies thématiques publiées sur Internet (par exemple *Lyon* [69]).

LES SERVICES D'INFORMATION

Toutes les bibliothèques sont attentives à répondre aux questions, d'ordre général ou plus spécialisé, que les publics peuvent se poser. Ce service d'écoute nécessite habileté documentaire et stratégies de recherche. Certaines bibliothèques tendent donc à mettre en place un service questions-réponses organisé, parfois appelé service d'information ou service d'actualité ; 30 bibliothèques citent un tel service comme organisé spécifiquement. En outre, 10 bibliothèques assurent avoir mis en œuvre un service de renseignement à distance, en général par téléphone ; ces services personnalisés à distance peuvent prendre un développement remarqué, comme le désormais célèbre "Guichet du Savoir" de *Lyon* [69], service de questions-réponses accessible sur le Web.

Un grand nombre de bibliothèques propose également des services d'information plus spécialisés ou "thématiques". Déjà, la grande majorité d'entre elles est la référence obligée en matière de mémoire locale : c'est à la bibliothèque que sont collectés et conservés les documents relatifs à l'histoire, mais aussi à l'environnement, l'économie, etc., de la commune. Ce service d'information locale (souvent défini statiquement comme fonds local) peut prendre un développement particulièrement soutenu dans de grandes bibliothèques, comme à *Grenoble* [38] et bien sûr à *Lyon* [69], ou se développer autour d'un événement marquant dans la vie de la commune, comme le fonds sur les Jeux Olympiques à *Albertville* [73].

Les services d'information thématiques peuvent recouvrir bien d'autres sujets ; souvent il s'agit de l'aménagement d'un espace documentaire plus ou moins important autour de ce sujet, mais il arrive qu'il s'agisse d'un véritable service d'assistance aux personnes, avec l'appui de partenaires compétents. Trois thèmes reviennent de façon récurrente : les métiers, le tourisme, la santé.

(6) Ces analyses s'appuient sur les réponses des 229 bibliothèques qui ont retourné le questionnaire de l'ARALD.

QUELQUES SERVICES D'INFORMATION THÉMATIQUES

département	service métiers	service tourisme	service santé
Ain	4	1	1
Ardèche	4	4	2
Drôme	10	5	3
Isère	27	16	11
Loire	12	5	6
Rhône	24	9	10
Savoie	3	2	3
Haute-Savoie	12	7	6
Rhône-Alpes	96	49	42
% des bibliothèques	42 %	21 %	18 %

- Les services d'information sur les métiers ("point info métier", "service emploi", "service formation"...), qui sont organisés dans 96 bibliothèques, visent à aider les personnes en phase d'orientation scolaire, de recherche d'emploi, ou de reconversion. Aux ressources documentaires viennent parfois s'adjoindre des partenaires comme l'Agence nationale pour l'emploi (*Bourg-d'Oisans* ou *Villefontaine* [38]), une mission locale pour l'emploi (*Marcy-l'Étoile* [69]) ou une proche Maison de l'emploi (*Décines-Charpieu* [69]). Une dizaine de bibliothèques se sont adjointes les ressources de Points d'information jeunesse (PIJ).

- Les services d'information touristique, organisés par 49 bibliothèques, tiennent souvent dans un service documentaire d'appoint à l'intention de la population locale mais aussi des touristes de passage. 9 bibliothèques collaborent étroitement pour ce service avec des offices du tourisme, dans des communes grandes (*Grenoble* [38]) ou petites (*Alboussière* [07]), et bien sûr dans les communes à forte attraction touristique (*Val-d'Isère* [73], *Les Houches* [74]...).

- Les services d'information santé, mis en place dans 42 bibliothèques, veulent répondre aux interrogations du grand public et participer au souci de prévention en matière de santé qui anime les pouvoirs publics. Cette activité d'information s'exprime par l'offre de sélections documentaires (*Saint-Paul-Trois-Châteaux* [26], *Voreppe* [38], *Montbrison* [42]...) ou même dans un partenariat avec une radio locale (*Val d'Isère* [73]).

D'autres thématiques, plus exceptionnelles, apparaissent ici ou là, comme les services d'information statistique et économique en relais de l'INSEE (3 bibliothèques), ou les services dédiés au théâtre et au spectacle vivant en direction des praticiens de ces arts (*Lyon* [69], *Saint-Vallier* [26]). On note fréquemment, en particulier dans les plus petites communes, une référence aux bibliothèques départementales ou au Centre national du Livre pour l'appui à la constitution de ces services.

LES SERVICES AUX PERSONNES HANDICAPÉES OU EMPÊCHÉES

Les bibliothèques font de réels efforts pour intégrer les personnes handicapées ou empêchées au sein de leur public, et ce dans différentes directions.

- Le portage de documents à domicile est sans doute l'activité la plus répandue : 48 bibliothèques proposent ce service, essentiellement auprès de personnes âgées, malades, handicapées. Si des bibliothèques importantes comme *Bourg-en-Bresse* [01] ou *Villeurbanne* [69] ont organisé un tel portage, c'est sans doute dans les plus petites communes que le service est le plus actif : 10 communes de moins de 5 000 habitants ont ainsi servi 149 personnes empêchées en 2003, leur prêtant 2 929 documents. Le service est parfois effectué par un agent rémunéré de la bibliothèque (*Montélimar* [26]), plus souvent par des personnes bénévoles (*Habère-Poche* [74] ou *Bourdeau* [26]), souvent en collaboration avec des assistantes sociales, le service social ou le Centre communal d'action sociale.

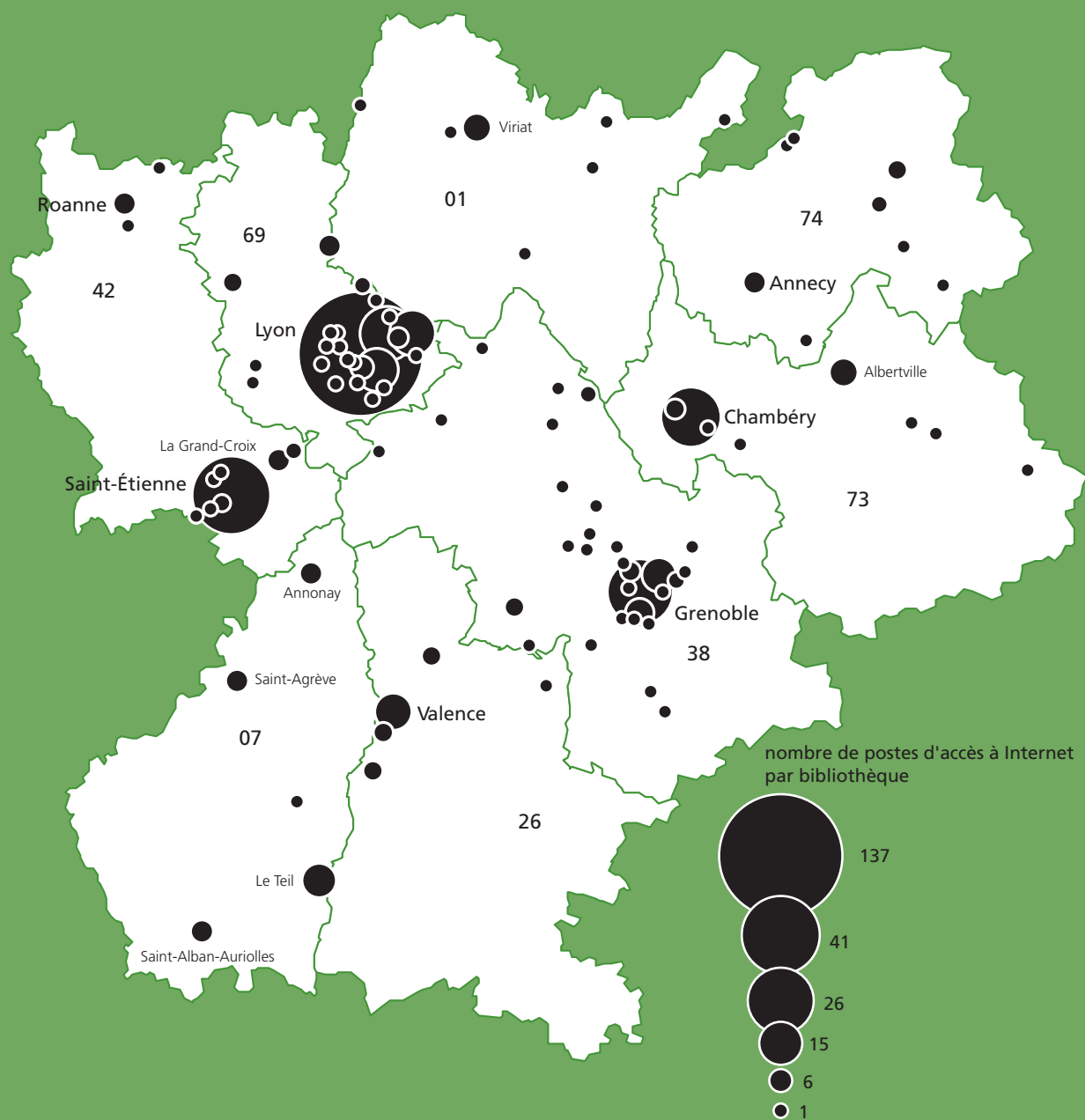
- Les personnes en situation de handicap visuel : compte tenu du rapport étroit des bibliothèques à la lecture, ces dernières portent une grande attention à ce handicap ; la plupart disposent de livres imprimés en caractères adaptés, et 8 bibliothèques proposent également des livres voire des revues en braille (la bibliothécaire de *Charavines* [38] est d'ailleurs formée à la lecture en braille). Quelques bibliothèques disposent d'équipements spécifiques : *Chambéry* [73] possède un service spécialisé pour les déficients visuels ; *Aubenas* [07] propose un système de transcription vocale de textes écrits ; *Grenoble* [38] possède des logiciels de reproduction en braille éphémère et de synthèse vocale, et *Lyon* [69] propose l'accès à Internet pour les aveugles par système de synthèse vocale et différents modes de lecture ; *Albertville* [73] met à disposition un ordinateur pour mal-voyants.

- Les personnes en situation de handicap moteur : pour ces personnes, un élément important de soutien est la conformité des bâtiments aux normes. Si 55 bibliothèques soulignent cette conformité (accessibilité intérieure et extérieure, monte-chariots, etc.), sans doute est-ce le cas d'un certain nombre d'autres (7). Mais nous entrons là dans la question de la conformité générale des bâtiments publics, surtout pour bon nombre de bibliothèques qui fonctionnent encore dans des bâtiments anciens réaffectés. Une enquête spécifique pourrait être conduite sur ce point particulier.

- Quelques services hors les murs : nombre de services s'articulent avec des animations, organisées auprès de personnes peu mobiles. Le repérage de tels services est difficile et surtout leurs contenus très différents d'un lieu à l'autre ; il existe par exemple des services en direction des prisons (voir page 36) ou d'autres initiatives relativement inclassables, comme celle de la bibliothèque de *Vaulx-en-Velin* [69] qui propose chaque été avec succès, dans les quartiers éloignés de la bibliothèque, des "lectures sur l'herbe" hebdomadaires.

(7) Le questionnaire de l'enquête ne s'étant intéressé qu'aux équipements spécifiques, on peut imaginer que beaucoup de bibliothèques n'ont pas signalé les seuls éléments de conformité aux normes.

LES ACCÈS PUBLICS À INTERNET DANS LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES



Région Rhône-Alpes : 01-Ain / 07-Ardèche / 26-Drôme / 38-Isère / 42-Loire / 69-Rhône / 73-Savoie / 74-Haute-Savoie

BIBLIOTHÈQUES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION AU SERVICE DU PUBLIC

Nous n'évoquerons pas ici les questions de gestion informatisée des bibliothèques, déjà mentionnées dans cette étude, mais celle de l'utilisation de l'informatique au service et à la disposition des différents publics.

L'ACCÈS PUBLIC À INTERNET

Les bibliothèques, portes publiques sur l'information, ne pouvaient manquer de donner accès à l'univers d'Internet, à la fois parce que son contenu est précieux pour qui cherche quelque renseignement que ce soit, parce que les bibliothécaires savent développer une pédagogie de la recherche d'information,

et enfin parce qu'ils savent eux-mêmes utiliser Internet pour répondre aux demandes des usagers. En 2003, ce sont 56 % des bibliothèques enquêtées qui proposent à leurs publics un accès à Internet, offrant donc ce service à 67 % de la population desservie par des bibliothèques en Rhône-Alpes (soit plus que la moyenne nationale en 2002 qui était de 59 % de la population servie par l'ensemble des bibliothèques).

OFFRE D'ACCÈS PUBLIC À INTERNET

ANNÉE 2003

département	nombre de bibliothèques	nombre de postes Internet au public	population servie
Ain	12	21	116 467
Ardèche	6	30	40 702
Drôme	5	25	117 223
Isère	36	112	484 749
Loire	12	72	349 559
Rhône	33	264	965 765
Savoie	10	46	109 723
Haute-Savoie	11	31	141 441
Rhône-Alpes	125	601	2 325 629

L'ensemble des villes-centres offre ce service, à l'exception de *Bourg-en-Bresse* [01], qui l'a développé après 2003. Le nombre de postes proposés est de 2,6 postes pour 10 000 habitants desservis (soit autant qu'en moyenne nationale 2002) ; il est supérieur ou égal à 10 dans 10 bibliothèques, celles de grandes villes bien sûr (137 postes à *Lyon* [69]), mais aussi dans des bibliothèques comme celles de *Meylan* [38] et *Le Teil-d'Ardèche* [07]. Les plus petites communes ne sont d'ailleurs pas en reste : 53 bibliothèques de communes de moins de 5 000 habitants (sur 113 ayant répondu à l'enquête) proposent cet accès public, couvrant 45 % des populations desservies par l'ensemble de ces petites bibliothèques.

Dans 60 % de ces bibliothèques (77), l'accès à Internet est gratuit (ou parfois nécessite inscription sans entraîner de tarification particulière). À quoi laissent-elles accès ? Une très nette majorité (101) autorise une navigation libre sur le web (non limitée à une sélection de sites), mais seules 54 permettent également d'accéder à des services complémentaires (messageries, forums...) – souvent cadrés par des chartes d'utilisation ; l'accès est en général plus restreint pour les enfants, mais seules 5 de ces 125 bibliothèques ne proposent pas d'accès aux enfants.

(8) Ces analyses s'appuient sur les réponses des 229 bibliothèques qui ont retourné le questionnaire de l'ARALD.

LES ESPACES MULTIMÉDIAS DES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES



Région Rhône-Alpes : 01-Ain / 07-Ardèche / 26-Drôme / 38-Isère / 42-Loire / 69-Rhône / 73-Savoie / 74-Haute-Savoie

LES ESPACES MULTIMÉDIAS

Les espaces multimédias sont des espaces où sont regroupés plusieurs postes informatiques, donnant ou non accès à Internet, au sein desquels il est fréquent que soient organisées des animations, des séances d'auto-apprentissage avec cédéroms spécialisés, et des sessions de formation à l'usage des logiciels et/ou d'Internet. 52 bibliothèques signalent disposer d'un tel espace.

On remarque que, dans l'Ain, une seule bibliothèque propose un tel service en 2003. Dans d'autres bibliothèques de la région, telle celle de *Lyon* [69], il peut exister plusieurs espaces multimédias dans le réseau de la bibliothèque.

Ces espaces fonctionnent avec des personnels très divers : des agents de la bibliothèque qui consacrent une partie de leur temps de travail à cette gestion, souvent des personnels spécifiques relevant de la filière animation de la fonction publique territoriale (9 bibliothèques les citent explicitement), souvent également des emplois-jeunes (8 espaces fonctionnent explicitement grâce à eux), plus rarement des informaticiens municipaux (2 citations), voire des bénévoles (comme à *Habère-Poche* [74]). Dans un cas enfin (*Le Teil-d'Ardèche* [07]), c'est un "centre multimédia" qui travaille en symbiose avec la bibliothèque.

Leurs activités sont très variées, incluant l'auto-apprentissage. À *Valence* [26] par exemple, l'espace propose des initiations à Internet, des ateliers thématiques, des apprentissages de la "souris" aux enfants. À *Lyon* [69], le principal espace est aussi le lieu de guidage des handicapés visuels à l'usage d'Internet et de la synthèse vocale sur les équipements spécialisés. Dans des communes plus petites également, l'offre peut être très riche : à *Viriat* [01], la bibliothèque propose des initiations aux adultes, comme aux tout-petits et aux scolaires, des ateliers créatifs avec le centre de loisirs, des animations, des sessions en liaison avec le Point Info pour chercheurs d'emploi, etc.

ESPACES MULTIMÉDIAS DANS LES BIBLIOTHÈQUES

département	nombre de bibliothèques
Ain	1
Ardèche	6
Drôme	4
Isère	15
Loire	7
Rhône	11
Savoie	5
Haute-Savoie	3
Rhône-Alpes	52

Les espaces multimédias sont enfin un lieu privilégié de développement de partenariats, qu'il s'agisse de mise en œuvre de l'espace ou de programmation d'activités, comme à *Chambéry* [73] (CCSTI, Centre de culture scientifique, technique et industrielle, et Alpinux, association d'utilisateurs de Linux), ou à *Saint-Étienne* [42] (DRAC, Caisse d'allocations familiales...).

LES SITES WEB DES BIBLIOTHÈQUES

01	Bourg-en-Bresse	www.bm-bourgenbresse.fr
01	Viriat	www.bm-viriat.fr
07	Annonay	www.mairie-annonay.fr/accueil-sommaire/framesetacc/biblio-fs.html
07	Guilherand-Granges	www.ville-guilherand-granges.fr/mediatheque
07	Privas	http://mairie-privas.fr/mediath/mediath.html
26	Romans-sur-Isère	www.mediathèques.pays-romans.org
26	Saint-Paul-Trois-Châteaux	www.ville-saintpaultroischateaux.fr/mediatheque/index.html
26	Valence	www.bm-valence.fr
38	Bernin	www.ville-bernin.fr/
38	Claix	www.ville-claix.fr
38	Communauté d'agglomération de Grenoble	http://metrodoc.la-metro.org
38	Diémoz	http://perso.wanadoo.fr/bibliotheque.diemoz.fr
38	Eybens	www.ville-eybens.fr
38	Gières	www.mairie-gieres.fr
38	Grenoble	www.bm-grenoble.fr
38	Moirans	www.ville-moirans.fr
38	Pontcharra	http://mediapellerin.free.fr
38	Pont-en-Royans	www.lahalle.org
38	Saint-Marcellin	www.saint-marcellin.fr
38	Saint-Martin-d'Hères	www.biblio.sitpi.fr
38	Varces-Allières-et-Risset	www.communedevarcas.com
38	Vienne	www.bm-vienne.fr
38	Voiron	www.ville-voiron.com
38	Voreppe	www.ville-voreppe.fr
42	La Grand-Croix	http://perso.wanadoo.fr/mediatheque-grandcroix/
42	La Talaudière	www.latalaudiere.fr
42	Roanne	www.mairie-roanne.fr
42	Saint-Étienne	www.bm-st-etienne.fr
42	Saint-Priest-en-Jarez	http://perso.wanadoo.fr/mairie.saint-priest-en-jarez/
42	Villars	www.villedevillars.fr/
69	Brindas	http://perso.wanadoo.fr/mediatheque.brindas
69	Charbonnières-les-Bains	www.mairie-charbonnieres-les-bains.fr
69	Condrieu	http://biblio.condrieu.online.fr
69	Francheville	www.mairie-francheville69.fr
69	Genas	www.ville-genas.fr
69	Lyon	www.bm-lyon.fr
69	Saint-Genis-les-Ollières	www.stgenislesollieres.fr
69	Villefranche-sur-Saône	www.mediathèque-villefranche.com
73	Albertville	www.albertville.com/
73	Chambéry	www.bm-chambery.fr
73	La Léchère	www.savoie-biblio.com/mv92
73	La Motte-Servolex	www.la-motte-servolex.com/bibliotheque
73	La Ravoire	www.laravoire.com/bibliotheque/
73	Montmélian	www.montmelian.com/mediatheque/Default.htm
74	Annecy (catalogue)	http://bibliotheques.agglo-annecy.fr
74	Annemasse	www.mairie-annemasse.fr/culture/bm/accueil.html
74	Cran-Gevrier	www.ville-crangevrier.com/pagesfr/vivante_06.htm
74	Morzine	www.morzine-avoriaz.fr
74	Seynod	www.ville-seynod.fr/bougbiblio2005.html
74	"Pays du Mont Blanc" *	www.bibliomontblanc.com

* 10 bibliothèques dont Chamonix-Mont-Blanc, Les Houches, Saint-Gervais, Megève, Sallanches...

PRÉSENCE DES BIBLIOTHÈQUES SUR INTERNET

50 bibliothèques (ou ensembles de bibliothèques) parmi celles qui ont répondu à l'enquête assurent une présence actualisée sur le web, soit par l'intermédiaire du site de la mairie, soit par un outil collectif, soit enfin par un site qu'elles ont élaboré elles-mêmes (9).

L'union faisant la force, le syndicat "Pays du Mont Blanc" fédère dans un site collectif 10 bibliothèques, dont 5 relevant des critères de notre corpus. La communauté d'agglomération Grenoble Alpes Métropole a également mis en place un portail "Métrodoc", qui recense les activités de 26 bibliothèques (avec des liens vers leurs sites propres lorsqu'ils existent) et donnant accès aux 25 catalogues informatisés recensés dans l'agglomération.

La bibliothèque est également, grâce au web, fédératrice des multiples centres d'information présents sur le territoire communal : à *Saint-Étienne* [42], le réseau BRISE assure l'accès centralisé aux catalogues de 7 équipements de la ville (dont la cinémathèque, la bibliothèque du musée d'art et d'histoire...), tandis qu'à *Lyon* [69], la bibliothèque assure l'accès aux catalogues de 3 équipements (Musée de l'Imprimerie, Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation et École des Beaux-Arts), ou qu'à *Annecy* [74] un catalogue en ligne fédère les bibliothèques publiques d'Annecy et de Meythet, les bibliothèques des écoles de musique et d'art, et la bibliothèque du musée (10).

Les sites web des bibliothèques apportent d'abord des informations pratiques (heures d'ouverture au public, tarifications d'emprunt, etc.). Tous signalent également les événements de la bibliothèque : rencontre avec un auteur, atelier pour les enfants ; très nombreux aussi sont ceux qui relatent ces événements, avec des photos et parfois le concours des acteurs eux-mêmes (élèves d'une classe par exemple). La bibliothèque fait connaître ses coups de cœur, propose ses sélections de livres, etc.

Allant plus loin, 25 bibliothèques (dont plusieurs par les sites collectifs signalés plus haut) déclarent proposer leur catalogue en ligne, le rendant ainsi accessible à distance et 24 heures sur 24, en même temps qu'elles donnent accès aux "comptes" personnels des lecteurs (titres empruntés, état des réservations en cours, date limite de retour d'un emprunt). Et parmi ces 25 bibliothèques, 15 permettent également la réservation en ligne, sans se déplacer. En outre, beaucoup enrichissent en quelque sorte leurs collections en proposant, à l'instar de leurs collections de documents, des sélections de sites utiles.

Occupant l'espace d'Internet comme un nouvel espace à part entière de la bibliothèque, certaines bibliothèques offrent des textes de conférences en ligne (*Grenoble* [38]) ou des expositions "virtuelles" en ligne (*Chambéry* [73], *Lyon* [69] ou *Saint-Étienne* [42]). Internet permet également de faciliter la personnalisation des services au public, accessoires au prêt (commande de livres en portage à domicile à *Bourg-en-Bresse* [01]) ou de façon très élaborée (service de questions-réponses personnalisé avec le "Guichet du Savoir" de *Lyon* [69]).

Compte tenu de la vocation des bibliothèques à gérer et à diffuser de l'information, nul doute qu'Internet sera de plus en plus un terrain d'action privilégié des bibliothèques, et même un espace à part entière, avec ses ressources, ses services... et son public.

(9) 62 bibliothèques s'étaient déclarées dotées d'un site web. Nous n'avons pas retenu celles dont la présence sur le web se limite à une mention d'heures d'ouverture et de tarifications d'emprunt, mais seulement celles qui assurent au moins la présence renouvelée d'actualités (animations, rencontres, etc.). [Données vérifiées en mai 2005]

(10) Notons que pour ces deux derniers cas il s'agit de catalogues en ligne plus que de sites web à proprement parler.

PARTENARIATS ENTRE LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES ET LES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES



Depuis de nombreuses années, les bibliothèques publiques de la région se sont intéressées aux bibliothèques des établissements pénitentiaires et à leurs lecteurs.

Les premiers contacts ont débuté à la fin des années 1980, au moment où les bibliothèques ont commencé à porter une attention plus grande à l'ensemble des publics, dont les "publics empêchés", non mobiles.

Les bibliothèques proposent alors deux types d'intervention : des prêts de livres et/ou une mise à disposition, plus ou moins régulière, de professionnels pour aider au fonctionnement des bibliothèques des établissements. Ces relations sont souvent finalisées par la signature d'une convention de partenariat entre la collectivité territoriale de rattachement de la bibliothèque et l'administration pénitentiaire : avec la Ville de Grenoble (1992), la Ville de Valence (1995), la Ville de Chambéry (1995) et le Conseil général de la Savoie (1997).

En 1999, l'administration pénitentiaire crée les Services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) qui comptent parmi leurs domaines de compétence "l'action culturelle et le développement de la lecture".

Dans la région, les SPIP ont rapidement porté une attention particulière à la bibliothèque (désignation d'une personne référente chargée de ce dossier, attribution d'un budget), mais très vite ils ont pris conscience de leur limite et de leur incapacité à gérer seuls cet équipement. Ils ont alors sollicité les professionnels des bibliothèques publiques en leur demandant un soutien et des conseils pour la gestion et le fonctionnement de la bibliothèque ; les bibliothécaires ont souvent accepté, inscrivant ce partenariat comme l'une de leurs missions.

Ainsi les professionnels interviennent auprès du référent du SPIP et auprès du "détenu auxiliaire de bibliothèque" désigné par l'administration pénitentiaire. Leur niveau d'implication est très variable d'une collectivité à l'autre (d'une demi-journée, une fois par semaine, à une ou deux fois par an...). Leur champ d'intervention peut être très large et concerner :

- des conseils sur l'organisation de la bibliothèque (aménagement du lieu, signalétique...), sur sa gestion (logiciel informatique, règlement intérieur, classification...),
- la formation des détenus, l'information des référents du SPIP, la formation et le suivi des intervenants bénévoles,

- un travail sur les fonds (désherbage, aide aux acquisitions et réflexion sur la mise en œuvre d'une politique dans ce domaine, soutien pour la constitution des dossiers de demande au CNL...),
- une présence lors de l'ouverture pour donner des conseils aux lecteurs,
- des prêts ponctuels pour répondre aux demandes précises,
- des dépôts de livres permettant de compléter les fonds de façon régulière ou ponctuelle (lors d'une animation, par exemple),
- des propositions d'animations à l'occasion de manifestations nationales ou d'un temps fort proposé par la bibliothèque publique.

L'implication des bibliothèques territoriales est importante pour que soit garantie aux détenus une véritable offre de service public de la lecture à l'intérieur des établissements.

Récapitulatif des conventions de partenariat fin 2005 :

- Ville de Bonneville (signée en 2002), Ville de Bourg-en-Bresse (1999), Ville de Chambéry (1995, réactualisée en 1999), Ville de Grenoble (1992, réactualisée en 2003), Ville de Saint-Étienne (2000), Ville de Valence (1995, réactualisée en 2005).
- Conseil général de l'Ardèche (1999), Conseil général de l'Isère (2005), Conseil général de la Savoie (1997, réactualisée en 2002), Conseil général de la Haute-Savoie (2001).

Interventions de bibliothèques publiques non finalisées par une convention de partenariat :

- Bibliothèques municipales de Lyon, Saint-Priest (interventions régulières dans les prisons de Lyon) ; bibliothèques municipales de Bron, Caluire, Oullins, Vaulx-en-Velin (interventions ponctuelles dans les prisons de Lyon).
- Bibliothèques départementales de la Loire, du Rhône.

Odile Cramard

Chargée de mission de l'ARALD
pour le développement culturel
en milieu pénitentiaire

LES BIBLIOTHÈQUES, ACTEURS DE LA FORMATION

Avec les espaces multimédias, nous avons déjà rencontré la facette pédagogique de l'action de nombreuses bibliothèques. Cette activité pédagogique prend également bien d'autres formes.

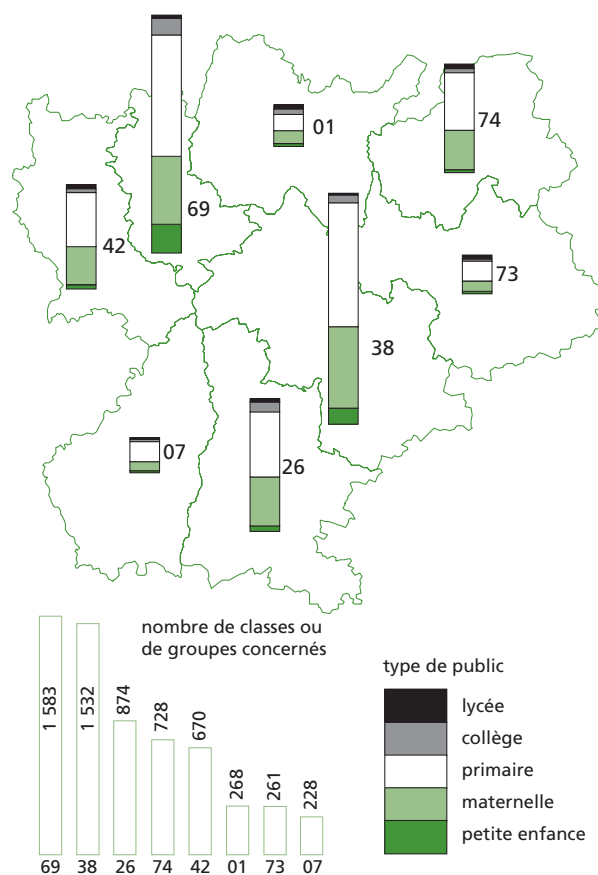
FORMATION DES ENFANTS ET DES JEUNES

Les bibliothèques sont massivement actives en direction des scolaires. Une des activités les plus pratiquées tient en l'organisation d'accueil de classes ou de groupes d'élèves, soit pour leur faire découvrir la bibliothèque en les initiant aux rudiments de la recherche documentaire ou en les guidant dans la diversité des lectures possibles, soit dans le cadre de projets pédagogiques élaborés en collaboration avec des enseignants.

On voit sur la carte ci-contre que 6 144 classes ou groupes différents ont ainsi été reçus en 2003, certains plusieurs fois dans l'année. Parmi ces groupes, la petite enfance (moins de 3 ou 4 ans en général) occupe une place particulière : les bibliothèques concernées travaillent souvent avec les personnels des crèches et des centres de protection maternelle et infantile, ainsi qu'avec des assistantes maternelles, afin de favoriser l'éveil des tout-petits à la découverte des albums.

Dans une perspective de soutien péri-scolaire, 18 bibliothèques pratiquent également l'aide aux devoirs, le plus souvent avec des enfants (*Charbonnières-les-Bains* [69], *Montbrun-les-Bains* [26]...), parfois avec des plus grands, ou même en direction d'étudiants pour les initier à la recherche (*Grenoble* [38]). C'est un type de service plutôt répandu dans les petites ou moyennes bibliothèques : la moitié des communes qui le pratiquent ont moins de 5 000 habitants. Dans ces actions, les bibliothèques investissent leur propre personnel, mais également s'assurent la coopération de bénévoles (*Die* [26], *Frogès* [38]...), d'étudiants et de retraités (*Gières* [38]), ou d'organismes divers. Par exemple, à la bibliothèque d'*Écully* [69], le service est assuré dans le cadre du projet de ville deux soirs par semaine, auprès de deux groupes – niveaux primaire et collège – avec un animateur du centre social, une association de bénévoles, et avec l'Éducation nationale.

LE TRAVAIL AVEC LES CLASSES DANS LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES



Région Rhône-Alpes : 01-Ain / 07-Ardèche / 26-Drôme / 38-Isère / 42-Loire / 69-Rhône / 73-Savoie / 74-Haute-Savoie

© F. Lamantia/ARALD 2006 ; sources : DLL/ARALD/INSEE 2003

Enfin, certaines bibliothèques vont jusqu'à mettre en place un service éducatif spécifique. Le nombre de ces dernières est difficile à estimer, dans la mesure où il y a parfois confusion entre la profusion d'actions à l'intention des scolaires et la mise en place d'un service fonctionnel effectif. Citons le cas de *Grenoble* [38] qui, avec le concours d'une enseignante partiellement détachée, propose en 2003 des itinéraires de découverte du patrimoine écrit, et des accueils de classes pour les travaux personnels encadrés des élèves. Bien entendu, un tel travail n'est possible qu'avec la coopération des instances de l'Éducation nationale.

(11) Ces analyses s'appuient sur les réponses des 229 bibliothèques qui ont retourné le questionnaire de l'ARALD.

FORMATION DES ADULTES

Les bibliothèques sont un outil de formation tout au long de la vie, et à ce titre agissent également auprès des adultes.

Les actions d'apprentissage du français, à l'intention d'un public souvent immigrant, sont pratiquées par 17 bibliothèques (*Vénissieux [69]*, *Chavanoz [38]*, *Bellegarde [01]*, *Annemasse [74]*...) ; 5 autres travaillent avec des groupes d'alphabétisation (*Oyonnax [01]*, *Eybens [38]*...). Ce travail est parfois mené dans un objectif de sociabilisation des familles, comme à *Bourg-lès-Valence [26]*, où une association accueille en formation des femmes en secteur jeunesse pour qu'elles puissent lire des livres à leurs enfants. En général, des partenaires sont fortement impliqués, notamment les associations de travail social ou les centres sociaux. Ces actions rencontrent souvent des difficultés dans la continuité du travail, du fait des subventionnements non pérennes des partenaires.

Les formations liées à l'emploi sont un autre axe de formation pour 5 bibliothèques, qu'il s'agisse d'ateliers de recherche d'emploi (*Privas [07]*, *La Grand-Croix [42]*...) ou d'ateliers d'évaluation en milieu de travail (*Romans [26]*). Les partenaires sont souvent l'Agence nationale pour l'emploi (*Romans [26]*...), les GRETA (*Saint-Vallier [26]*, *Villeurbanne [69]*...) ou des associations.

Enfin, quelques bibliothèques ont entrepris d'organiser des formations d'apprentissage des langues étrangères. Pour beaucoup d'entre elles, il s'agit seulement de proposer au prêt des méthodes, mais 3 bibliothèques produisent des actions élaborées, telles *Grenoble [38]* (dans le cadre de la Cité internationale), ou *Voreppe [38]* (qui propose sur 5 postes des rendez-vous d'apprentissage par le moyen d'un abonnement à un site spécialisé). *Bourg-en-Bresse [01]* a particulièrement développé ce service, avec cabines d'apprentissage, méthodes multi-supports et un panel de 26 langues étrangères proposées.



POPULATION INSCRITE ET PRÊTS

Mesurer l'impact des bibliothèques sur la population est un exercice difficile. Une enquête conduite par la Bibliothèque municipale de Lyon en 2003 révélait que 46 % des Lyonnais de 15 ans et plus étaient entrés dans une bibliothèque du réseau lyonnais dans les six mois précédents... alors que 15 % seulement d'entre eux étaient régulièrement inscrits. L'inscription n'étant souvent requise que pour emprunter des documents, beaucoup de fréquentants qui lisent les revues, travaillent sur place, consultent Internet ou assistent à une animation ne sont pas inscrits. L'inscription est néanmoins aujourd'hui le seul moyen de fournir des données valables à l'échelle d'une région.

LA POPULATION INSCRITE DANS LES BIBLIOTHÈQUES

Faute d'un décompte systématisé sur l'ensemble ou même la majorité des bibliothèques, nous ne disposons pas du nombre

d'entrées dans les bibliothèques. En revanche, les bibliothèques fournissent le nombre de personnes inscrites actives (c'est-à-dire qui ont effectué un emprunt au moins dans le courant de l'année). 239 bibliothèques ont fourni ce nombre d'inscrits : avec 655 691 lecteurs inscrits, elles ont fidélisé 20,6 % des 3 180 460 habitants des communes desservies. Là encore, Rhône-Alpes fait mieux que la moyenne nationale (qui est de 17,4 % de la population desservie en 2002). Ces inscrits se répartissent pour 35 % en lecteurs enfants et pour 65 % en lecteurs adultes. Par ailleurs, 9 725 collectivités (écoles, associations, maisons de retraite, prisons, hôpitaux) sont également inscrites dans 180 bibliothèques.

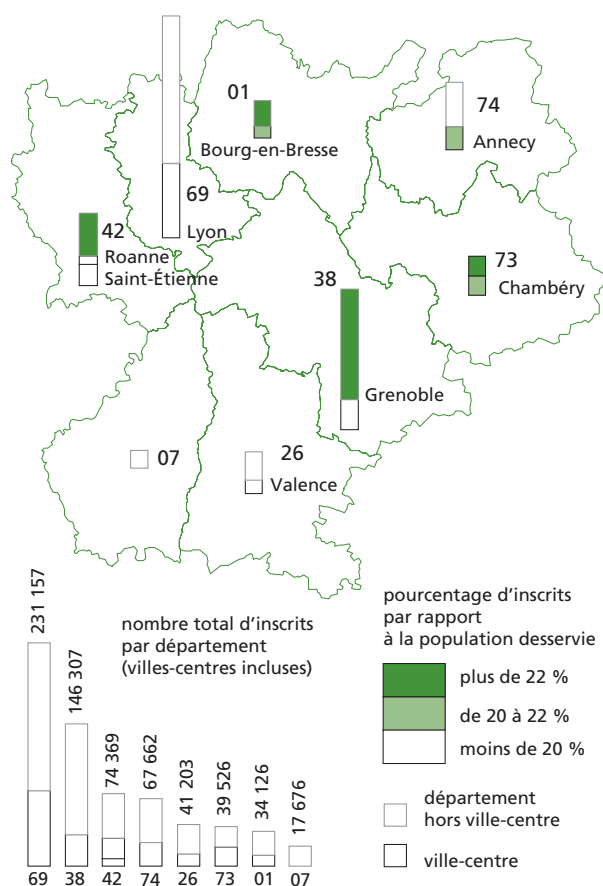
L'impact des bibliothèques se répartit différemment selon les départements, sans qu'aucun d'entre eux soit d'ailleurs inférieur à la moyenne nationale ; on remarquera particulièrement la proportion élevée d'inscrits en Savoie et Haute-Savoie, ainsi que dans l'Ain et en Isère.

(12) Les données relatives aux inscrits et aux prêts sont issues pour l'essentiel des rapports statistiques collectés par la Direction du Livre et la Lecture.

LA POPULATION INSCRITE DANS LES BIBLIOTHÈQUES

département	bibliothèques ayant renseigné le nombre d'inscrits	population	inscrits	taux de pénétration
Ain	17	137 177	34 409	25,1 %
Ardèche	18	92 752	18 040	19,4 %
Drôme	19	212 565	43 367	20,4 %
Isère	62	624 780	146 491	23,4 %
Loire	24	423 790	74 369	17,5 %
Rhône	59	1 269 183	231 827	18,3 %
Savoie	14	146 546	39 526	27,0 %
Haute-Savoie	26	273 667	67 662	24,7 %
Rhône-Alpes	239	3 180 460	655 691	20,6 %

LES INSCRITS EMPRUNTEURS DANS LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES



Région Rhône-Alpes : 01-Ain / 07-Ardèche / 26-Drôme / 38-Isère / 42-Loire / 69-Rhône / 73-Savoie / 74-Haute-Savoie

Soulignons le dynamisme des communes les moins importantes ; en effet, si les 8 villes-centres rassemblent plus du tiers de la population desservie en Rhône-Alpes, elles comptent seulement 19,1 % de lecteurs inscrits parmi leur population ; les autres communes inscrivent quant à elles 21,3 % de leur population : il est certain que l'effet de proximité est un facteur favorable pour la fidélisation des publics (13).

DES CONDITIONS D'EMPRUNT TRÈS VARIÉES ⁽¹⁴⁾

Si les taux d'inscription peuvent être très variables, cela est parfois dû à la qualité de l'offre. Mais un autre point ne doit pas être négligé : la complexité et le coût d'une inscription. En effet, seules 44 bibliothèques proposent la gratuité d'emprunt des livres et autres imprimés (comme *Valence* [26], *Vaulx-en-Velin* [69], *Bourg-Argental* [42] ou *Le Teil-d'Ardèche* [07]). En outre, la diversité des supports génère fréquemment une diversité des tarifs : parmi les 149 bibliothèques déclarant prêter des disques, seules 31 proposent un emprunt gratuit ; ou encore sur les 64 bibliothèques déclarant prêter des vidéos, seules 14 offrent également

(13) Encore faut-il manipuler ces chiffres avec précaution, les fichiers d'inscrits n'étant pas toujours remis à jour chaque année dans certains petits établissements.

(14) Les informations traitées ici proviennent de l'enquête de l'ARALD.

la gratuité d'emprunt (15). Un tarif forfaitaire global est souvent proposé (155 bibliothèques), mais dans d'autres cas la diversité des tarifs selon les supports peut alourdir sérieusement la facture pour l'utilisateur. Ajoutons à cela que la prise en compte des situations familiales, sociales voire

démographiques peut conduire à générer des strates de tarifs supplémentaires pour les bibliothèques pratiquant des droits d'inscription, par des réductions de tarif ou, comme on le voit ci-après, par l'exonération :

DE MULTIPLES PUBLICS EXONÉRÉS DE DROITS

publics exonérés	nombre de bibliothèques	pourcentage de bibliothèques*	population concernée
habitants de la commune	8	3 %	74 863
enfants	95	41 %	1 799 671
demandeurs d'emploi	22	10 %	993 829
étudiants	18	8 %	760 018
bénéficiaires du RMI	11	5 %	289 365
autres	45	20 %	1 287 837

* il s'agit des 229 bibliothèques ayant répondu au questionnaire de l'ARALD

S'il est certain que le service des bibliothèques s'oriente de plus en plus vers des offres diversifiées, parmi lesquelles le prêt de documents n'est pas nécessairement l'action la plus dynamique (voir plus haut les services de renseignement, de formation, d'offre informatique, etc., et plus loin les manifestations culturelles), il n'en reste pas moins que le prêt reste aujourd'hui le service de base qu'on attend d'une bibliothèque municipale ; et le désir de voir participer financièrement les usagers à ce service particulier est un frein à la plus large utilisation des collections des bibliothèques.

Soulignons enfin le développement d'inscriptions valant pour un réseau de bibliothèques, bien sûr dans le cadre de bibliothèques municipales disposant d'annexes, mais aussi dans le cadre de communautés de communes. Citons le cas du "Pays du Mont Blanc", qui permet de disposer d'une carte unique, valable pour tout le réseau, dans 10 bibliothèques (14 en 2005), et surtout celui de l'agglomération Grenoble Alpes Métropole qui, avec le Pass'doc, permet aux habitants

de disposer d'une carte de lecteur unique sur 26 bibliothèques, et aux étudiants de recevoir une carte Pass'doc gratuite valable pour l'ensemble du réseau.

PLUS DE 23 MILLIONS DE DOCUMENTS PRÊTÉS

Avec 23 566 936 prêts recensés dans les bibliothèques municipales (pour 3 098 458 habitants décomptés ici), on atteint 7,6 documents prêtés par habitant desservi, contre 5,2 en moyenne nationale 2002.

Ces prêts sont en majeure partie des prêts de livres (à 80 %), mais on constate, comme au niveau national, une très forte hausse du prêt d'autres supports, essentiellement des disques et des vidéos (cassettes et DVD) ; à titre d'exemple, les données des villes-centres font apparaître un taux de rotation de 2 pour les livres et autres imprimés, et de 6,7 pour l'ensemble des disques et vidéos !

(15) Encore ne peut-on repérer dans le questionnaire s'il s'agit d'une gratuité absolue ou de l'absence d'un tarif spécifique au support prêté.
(16) Les chiffres présentés sont issus des données DLL, donc concernent les 278 bibliothèques du corpus. Toutes les bibliothèques n'ont pas nécessairement renseigné l'ensemble des données chiffrées qui leur étaient demandées.

LES PRÊTS DES DIFFÉRENTS SUPPORTS

support	nombre de bibliothèques ayant fourni des données	population	prêts	prêts par habitant
livre	231	3 146 300	18 994 707	6,03
disque	155	2 605 362	3 269 155	1,25
vidéo	62	1 801 357	1 155 814	0,64

Le nombre de documents prêtés s'étage de 10,12 prêts par habitant desservi en Savoie, à 5,95 dans la Drôme, comme le montre la carte des prêts, ce qui est dans tous les cas supérieur à la moyenne nationale.

Il convient d'ajouter à ces prêts effectués auprès d'individus l'ensemble des prêts qui ont pu être réalisés par les collectivités qui ont reçu des dépôts de la part des bibliothèques. 73 bibliothèques ont effectué de tels dépôts auprès de 2 573 collectivités diverses (écoles, maisons de retraite, hôpitaux, prisons...) (17) ; 58 d'entre

elles fournissent des données détaillées sur ce service : 389 602 documents déposés en 2003.

La part des villes-centres n'est pas négligeable : avec 8 425 192 prêts, elles comptent pour 36 % des prêts réalisés dans la région. Néanmoins, elles ne connaissent pas nécessairement un succès plus remarquable que les autres communes proportionnellement à leur population, puisqu'elles atteignent 7,4 prêts par habitant. Néanmoins, leur poids dans les différents départements est très variable.

LES PRÊTS DANS LES VILLES-CENTRES ET DANS LES AUTRES COMMUNES

département	total de prêts par habitant desservi	prêts par habitant dans la (les) ville(s)-centre(s)	commentaire
Ain	8,8	11,2	dynamisme du département tiré par Bourg-en-Bresse
Ardèche	8,3	-	pas de ville-centre
Drôme	6,9	6,5	
Isère	7,6	7,8	
Loire	7,7	7,3	
Rhône	7,1	6,7	
Savoie	10,1	14,8	dynamisme du département tiré par Chambéry
Haute-Savoie	8,0	14,7	dynamisme du département tiré par Annecy

Les différences sont jugées significatives au-delà de 0,5 prêt / habitant desservi

(17) À la différence des 9 725 collectivités inscrites (dont des représentants se déplacent pour emprunter des lots de documents), il s'agit ici de collectivités auprès desquelles la bibliothèque se déplace pour proposer des dépôts renouvelés de documents.

On distingue clairement les départements dans lesquels le dynamisme de la ville-centre est nettement supérieur à celui du reste des communes (*Bourg-en-Bresse* [01], *Chambéry* [73] et *Annecy* [74]), de ceux dans lesquels villes-centres et autres communes font preuve d'un dynamisme sensiblement égal.

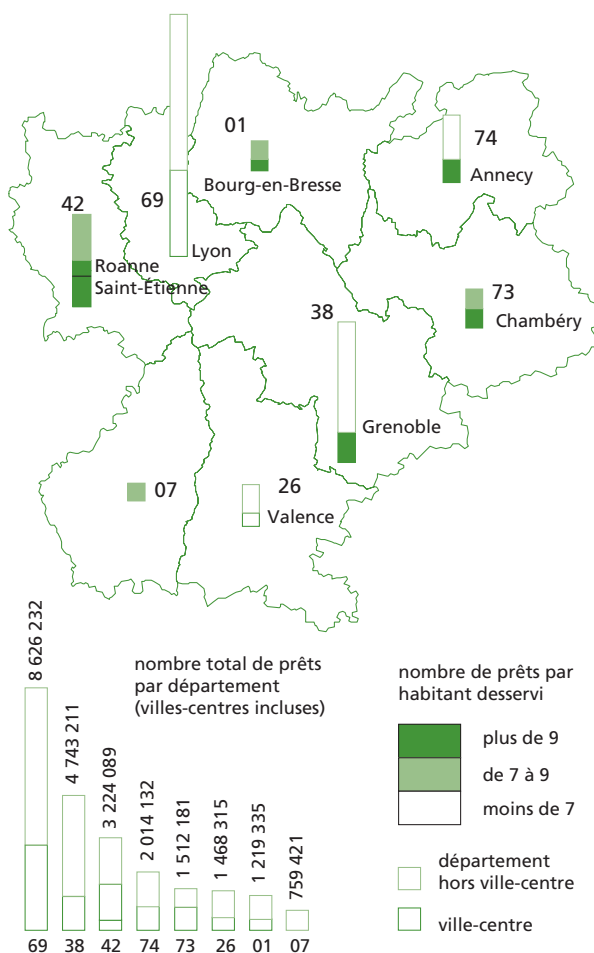
Mais qu'est-ce qui provoque le succès du prêt ? Sans doute une multiplicité de causes, dont certaines non mesurables (tel le dynamisme des équipes). On ne peut cependant manquer de relever certaines corrélations troublantes qui relèvent de moyens bien concrets. Pour les 8 villes-centres, des tests de corrélation opérés entre le nombre de prêts par habitant et certaines dotations en moyens révèlent une corrélation positive :

- avec les dépenses d'acquisition / habitant : corrélation positive importante (0,75)
- avec les dépenses de personnel par habitant : corrélation positive importante (0,77)

On peut donc imaginer que les disproportions d'équipements et de moyens (toutes relatives, rappelons-le, compte tenu de la réalité nationale) peuvent expliquer pour une bonne part les distorsions de résultats, en termes de prêts du moins.

Il serait toutefois erroné de limiter l'activité des bibliothèques au prêt : comme on l'a vu, leur activité de service prend de plus en plus d'importance, et contribue en retour au succès des prêts.

LES PRÊTS DANS LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES



Région Rhône-Alpes : 01-Ain / 07-Ardèche / 26-Drôme / 38-Isère / 42-Loire / 69-Rhône / 73-Savoie / 74-Haute-Savoie

LES BIBLIOTHÈQUES, DES ACTEURS CULTURELS EN RHÔNE-ALPES

QUANTIFIER LES ACTIONS CULTURELLES DES BIBLIOTHÈQUES ?

Tous ceux qui ont eu à traiter de l'analyse de manifestations culturelles savent combien il est difficile de construire des catégories quantifiées : d'une part les contenus de ces actions comme la variété de leurs appellations locales cadrent peu avec des dénominations nécessairement réductrices, d'autre part la diversité d'ampleur ou de rythme des multiples manifestations rend dérisoire un décompte linéaire.

Néanmoins, nous avons voulu sinon proposer un décompte strict, du moins présenter la gamme des animations offertes aux Rhônalpins durant cette année 2003, objet de notre étude. Ce n'est qu'une photographie, et à ce titre ce n'est qu'un point de vue. Nous espérons cependant qu'il montrera la richesse étonnante de ces multiples programmes culturels.

L'enquête conduite par l'ARALD a particulièrement insisté sur les modalités et contenus des actions culturelles. À juste titre sans doute, car c'est une activité largement partagée par les bibliothèques rhônalpines : sur les 229 bibliothèques ayant retourné le questionnaire, seules 13 ne signalaient aucune action culturelle réalisée en 2003 (18). Ce sont donc 216 bibliothèques qui ont conduit un programme culturel en 2003.

On peut distinguer trois types d'action, en fonction de leur rythme et de leur complexité :

- les manifestations "simples" : ici une exposition, là une rencontre d'auteur... ;
- les manifestations "combinatoires" : temps fort dans la vie de la bibliothèque, souvent autour d'un thème, associant plusieurs actions de niveaux très variés (par exemple exposition accompagnée d'un spectacle, de quelques ateliers et d'un concours) ;
- les manifestations "continues" : très souvent orientées vers des publics restreints, et parfois sur rendez-vous, ces actions composent un cycle inscrit dans le calendrier de la bibliothèque (101 bibliothèques signalent l'existence d'une Heure du conte régulière pour les enfants, 71 celle d'un "club – cercle ou comité – de lecture" à destination d'adultes, et il existe même un "cercle philosophique" !)

Pour l'ensemble de ces manifestations, on constate grossièrement une répartition quantitative entre départements qui répond aux populations desservies respectives, avec un léger déficit pour la Haute-Savoie et surtout pour l'Ain.

Dans les 961 "manifestations simples" citées (19), les expositions représentent environ la moitié des actions, les spectacles 30 %, les conférences, rencontres et débats 20 %. Les "manifestations continues" de type Heure du conte ou clubs de lecture touchent environ la moitié des bibliothèques ayant répondu à l'enquête.

(18) Rappelons l'absence de quelques bibliothèques importantes dans les réponses à cette enquête, bibliothèques dont on sait qu'elles ont une politique culturelle ambitieuse (Saint-Priest, Bron...).

(19) Chiffre à prendre avec précaution, car toutes les actions sont loin d'être signalées.

PANORAMA DES THÉMATIQUES ABORDÉES

QUESTIONS DE SOCIÉTÉ

Les bibliothèques sont ouvertes sur le monde et proposent un lieu de questionnement. On le savait dans la mesure où leurs collections se veulent encyclopédiques, mais on découvre ici qu'elles ne se contentent pas de cette offre passive. Économie, politique, questions d'environnement, débats autour de la santé font l'objet d'actions particulièrement nombreuses.

Ce sont surtout les conférences et débats qui sont les vecteurs de ces actions. On pense par exemple au cycle de conférences "L'occident en question" de la bibliothèque de *Lyon* [69], qui accueille chaque année une vingtaine de personnalités de renommée nationale voire internationale.

Ces conférences et débats sont associés à des expositions, voire à des ateliers, comme c'est le cas à la bibliothèque de *Gières* [38] qui, autour du thème de l'eau dans le monde, propose conjointement une exposition ("Eau douce, les enjeux géopolitiques"), des conférences et des ateliers d'expérimentation. À *Saint-Laurent-de-Mure* [69], "Objectif recyclage" propose ateliers de recyclage de papier, conférence, soirée conte-nature. Ou à *Vaugneray* [69], "Du tout à la rue à la collecte sélective : les déchets" est l'occasion d'une exposition, d'une conférence et d'un "jeu de l'oie".

Ces actions sont attentives aux préoccupations très contemporaines, apportant une mise en perspective complémentaire à des sujets très médiatisés, tels "les droits de l'enfant" (exposition, conférence et spectacle à *Caluire-et-Cuire* [69]) ou "l'alimentation et la diététique" à la bibliothèque de *Genas* [69], qui propose exposition, conférence avec une diététicienne et débat avec les adolescents et leurs parents.

Quelques bibliothèques se penchent sur les questions relatives aux nouvelles technologies. Conférences, ateliers sont organisés, notamment à l'occasion de la Fête de l'Internet (*Caluire-et-Cuire* ou *Lyon* [69] par exemple), voire concours de création de sites Internet (*Fontaine* [38]).

Enfin, ces manifestations s'inscrivent parfois dans des programmes d'événements nationaux (la bibliothèque de *Montméliant* [73] organise une conférence "Comment mieux consommer l'énergie" à l'occasion de la semaine du développement durable, celle de *Notre-Dame-de-Vaulx* [38] coordonne une collecte pour les Restos du cœur, ou toutes celles qui participent activement au Téléthon : *Grésy-sur-Aix* [73], *Aveize* [69], *Saint-Symphorien-sur-Coise* [69]...), quand elles ne sont pas elles-mêmes au cœur de cet événement national (la bibliothèque de *Lyon* [69] organise ainsi les assises nationales de "Mémoire gay et lesbienne").

QUESTIONS DE SOCIÉTÉ : AU HASARD DES MANIFESTATIONS

EXPOSITIONS :

➔ Écologie et environnement :

- "Climat en péril", *Saint-Maurice-l'Exil* [38]
- "Leau", *Jarrie* [38]
- "Les déchets", *Val d'Isère* [73] / *Saint-Laurent-de-Mure* [69]

➔ L'Europe :

- "L'Europe – les jeunes en Europe", *Veauche* [42]
- "Élargissement de l'Union européenne – Vivre ensemble en Europe", *Sainte-Foy-lès-Lyon* [69]

➔ Racisme et Droits de l'Homme :

- "Racisme au microscope", *Féternes* [74]
- "Le racisme", *Saulce-sur-Rhône* [26]
- Exposition des œuvres du sculpteur Mohammed Boudarqua, initiation des enfants à la sculpture, dans le cadre des semaines contre le racisme, *Marignier* [74]
- "Tous mes droits d'enfant", *Féternes* [74] / *Saint-Laurent-de-Mure* [69]

➔ Santé :

- "Raconte-moi le Sida", *Saint-Jeoire* [74]
- "Journée nationale de l'audition", *Chazay-d'Azergues* [69]

CONFÉRENCES ET DÉBATS :

➔ Écologie et environnement :

- Climatologie : "Le réchauffement de la planète", *Alboussière* [07]
- "Gestion et traitement des déchets", *Saint-Laurent-de-Mure* [69]
- "Du tout à la rue à la collecte sélective : les déchets", *Vaugneray* [69]
- "L'amiante", *Saint-Vallier* [26]
- "Contaminations radioactives, atlas France et Europe" par Roland Desbordes, président de la CRIIRAD, *Valence* [26]

• Rencontre avec le navigateur Jo Le Guen :

discussion autour de son livre *Les Traversées de la colère* suivie d'un débat sur les marées noires et les conditions de vie des navigateurs, *Bourg-en-Bresse* [01]

- "Les risques naturels en montagne", *Chamonix-Mont-Blanc* [74]
- Écologie : "Humanisme et avenir de la Terre", *Alboussière* [07]

➔ Santé :

- "Bioéthique et société" : cycle de conférences, *Lyon* [69]

➔ Société :

- "La famille recomposée" : rencontre avec Sylvie Cadolle, *Pont-en-Royans* [38]
- "Comprendre la violence", *Lyon* [69]
- Prison : "Le sens de la peine", *Romans* [26]
- "L'économie contre la démocratie", *Valence* [26]
- "Le journalisme en question", *Saint-Étienne* [42]

➔ Innovations technologiques :

- "Nouvelles technologies, nouvelles communications", *Seynod* [74]
- "M.A.O : L'ordinateur comme outil de découverte de la musique et comme outil de création", *Voiron* [38]
- "Le cartable électronique", *Montmélian* [73]

ET AUSSI...

- La maladie et l'hôpital : rencontre avec l'Association "Docteur Clown" et présentation de livres sur le sujet, *Chaponost* [69]

LA LITTÉRATURE ET L'ÉDITION

Les bibliothèques sont réputées être les lieux privilégiés de la création littéraire. Au vu de nombre de leurs manifestations, elles ne font pas mentir cette réputation. Là encore, les expositions se taillent la part belle, mais on remarque un nombre important de rencontres et de spectacles, et bien sûr de lectures publiques.

Si les auteurs français réputés font l'objet de nombreuses expositions, on est frappé de voir la place donnée sous cette forme aux littératures étrangères, qu'elles soient africaine (*Montélier* [26], *Oullins* [69]), irlandaise (*Scionzier* [74]), portugaise (*Le Chambon-Feugerolles* [42], *Montbrison* [42]), latino-américaine (*Saint-Péray* [07]), nordique (*Albertville* [73])... *Villefranche-sur-Saône* [69] organise ainsi, dans le cadre de la semaine de la francophonie, une "Quinzaine

du Bénin", associant exposition de photographies, intervention d'une conteuse, participation à un salon du livre et lecture-spectacle.

Par ailleurs, les bibliothèques mettent aussi en valeur les littératures populaires : le "polar" connaît un grand succès avec des expositions dans 7 bibliothèques (*Pontcharra* [38], *La Ravoire* [73], *Chaponost* [69]...), et plus encore la bande dessinée fait l'objet de 12 manifestations associant expositions (*Rive-de-Gier* [42], *Cruseilles* [74], *Saint-Antoine-l'Abbaye* [38]...) ou ateliers (*Montélimar* [26]...). Cela n'empêche pas de se pencher par ailleurs sur la création contemporaine, par exemple avec L'Espace littéraire à *Annecy* [74], où chaque saison un écrivain invite tour à tour six autres écrivains pour un dialogue et une rencontre avec les lecteurs, ou avec Les journées de Lyon des auteurs de théâtre (*Lyon* [69]).

LA LITTÉRATURE ET L'ÉDITION : AU HASARD DES MANIFESTATIONS

EXPOSITIONS :

- "Le roman de l'écriture", *Die* [26]
- "L'aventure des écritures", *Bernin* / *Crolles* / *Frogès* / *La Tour-du-Pin* / *Le Percy* / *Saint-Hilaire-de-la-Côte* [38]
- "Écritures" : histoire des supports de l'écriture et œuvres du peintre et calligraphe Jacques Le Roux, *Pont-de-Vaux* [01]
- Poésie, *Saint-Agrève* / *Saint-Jean-de-Muzols* [07] / *Oullins* [69]
- "Romanières anglaises", *Sérezin-du-Rhône* [69]
- Littérature afro-américaine, *Saint-Égrève* [38]
- Littérature algérienne contemporaine, *Albertville* [73]
- Littérature fantastique, *Montbrison* [42]
- Contes, *Boën-sur-Lignon* [42]
- Les contes de Perrault, *Aix-les-Bains* [73]
- "Le Petit Chaperon Rouge" : 71 versions dont celles de Perrault et de Grimm..., *Bourdeaux* [26]
- Jean de La Fontaine, *Puy-Saint-Martin* [26]
- Victor Hugo, *Chabeuil* [26] / *Pont-de-Claix* [38]
- George Sand, *Le Versoud* [38]
- Colette, *Gaillard* [74]
- Antoine de Saint-Exupéry, *Toussieu* [69]
- "Kateb Yacine : un théâtre en trois langues", *Saint-Donat-sur-l'Herbasse* [26] / *Saint-Égrève* [38]

- Roger Frison Roche, écrivain voyageur, *La Ravoire* [73] / *Chamonix-Mont-Blanc* / *Cluses* / *Les Houches* / *Saint-Gervais-les-Bains* [74]
- Georges Simenon, *Montbrun-les-Bains* [26]
- Jean d'Ormesson, *Gaillard* [74]
- Illustrateurs africains, *Charavines* [38]

CONFÉRENCES, RENCONTRES ET LECTURES :

- La littérature antique classique : colloque, *Lyon* [69]
- Fables de Jean de La Fontaine, *Puy-Saint-Martin* [26]
- La littérature africaine, *Corbas* [69]
- La rentrée littéraire, *Irigny* [69]
- La petite édition, *Annecy* [74]
- "Une librairie peut-elle être indépendante aujourd'hui ?" : projection d'un documentaire et débat en présence de professionnels, *Albertville* [73]
- "L'écrivain et son double" : rencontres entre des écrivains et leur traducteur, *Lyon* [69]
- "Les supports de la pensée, supports de l'écrit", *Saint-Marcellin* [38]
- Le Printemps des poètes : 5 rencontres, *Lyon* [69]
- La lecture des tout-petits, *Annecy* [74]
- "Petite histoire de la bande dessinée", *Saint-Genis-les-Ollières* [69]

LA DÉCOUVERTE DU MONDE

Les bibliothèques permettent de s'ouvrir sur le monde, et pas seulement sur le monde littéraire. Découvrir d'autres pays, appréhender d'autres cultures, c'est ce que proposent de nombreuses bibliothèques au travers de leurs manifestations.

Là encore, expositions et conférences sont les vecteurs privilégiés de cette proposition. Mais il n'est pas rare que, pour mieux mettre en valeur les différentes facettes d'un pays, de multiples formes d'action soient mises à contribution.

À Privas [07], "Il y a de l'Irlande dans l'Eire" mêle une exposition sur la littérature irlandaise, une soirée "rural café"

avec animation musicale, un conte musical avec l'école de musique, un récit de voyage d'un jeune privadois, la projection de deux films, des séances de calligraphie, un café littéraire avec rencontre d'un auteur, etc.

Tassin-la-Demi-Lune [69] part "À la découverte de l'Acadie" avec une exposition, un bal-concert rock en partenariat avec l'Atrium, une comédie musicale, une conférence..., sans compter la proposition d'une bibliographie et d'une plaquette.

On peut enfin approcher les cultures étrangères d'autre façon : la bibliothèque de *Saint-Didier-au-Mont-d'Or* [69] propose aux adultes des cercles de conversation en langues allemande et anglaise !

LA DÉCOUVERTE DU MONDE : AU HASARD DES MANIFESTATIONS

EXPOSITIONS :

- L'Algérie, *Faverge* [74]
- L'Algérie : calligraphie arabe, *Vaulx-en-Velin* [69]
- "L'Algérie à Lyon, une mémoire centenaire", *Lyon* [69]
- Le Maghreb : "Tableaux de sable"
(sur la peinture de Dinét), *Tarare* [69]
- Habiter au Mali, *Caluire-et-Cuire* [69]
- L'Irlande, *Lorette* [42] / *Privas* [07]
- La Norvège, *Crolles* [38]
- "La Belle Bavière", *Villefranche-sur-Saône* [69]
- L'Italie, *Brignais* [69]
- "Masques de Venise", *Chazay-d'Azergues* [69]
- Le Nicaragua, *Le Perreon* [69]
- "Images de Cuba", *Saint-Agrève* [07]
- La Birmanie, *Marignier* [74]
- Bali : perles de culture, *Le Perreon* [69]
- L'Himalaya, *Jarrie* [38]
- "Aux frontières de l'Himalaya", *Alboussière* [07] / *Les-Deux-Alpes* [38] / *La Grand-Croix* [42].

CONFÉRENCES :

- La Mauritanie, *Tournon-sur-Rhône* [07]
- Le Cap-Vert, *Vaulx-en-Velin* [69]
- L'Acadie, *Tassin-la-Demi-Lune* [69]
- L'Amazonie, *Saint-Maurice-l'Exil* [38]
- Le Tibet, *Alboussière* [07]
- La civilisation allemande, *Saint-Didier-au-Mont-d'Or* [69]

ET AUSSI...

- Conteur italien / conteur québécois, *Brignais* [69]
- Conteur ivoirien, *Bernin* [38]

LA MUSIQUE

Parce qu'elles accueillent depuis longtemps des "discothèques", parce qu'elles sont sensibles à l'influence de cette forme d'expression culturelle, les bibliothèques donnent aujourd'hui à la musique une place à part entière, dans leurs animations notamment, et pas seulement comme accompagnement d'autres types de manifestations.

Si l'on repère plusieurs conférences et expositions, ce sont bien sûr les spectacles (concerts, lectures musicales) qui se taillent la part du lion pour cette thématique.

La Fête de la musique est évidemment une occasion pour de nombreuses bibliothèques municipales d'organiser des concerts, comme à *Oyonnax* [01], à *Mably* [42] ou à *Lyon* [69].

La bibliothèque permet aussi une véritable expression publique locale : concerts d'élèves de l'école de musique (*Pont-de-Vaux* [01], *Le Pont-de-Claix* [38], *Saint-Genis-Laval* [69], *Cruseilles* [74]), "Rencontres de la musique" à *Valence* [26] avec 5 concerts de chanteurs, groupes et musiciens de Valence et de sa région.

Parmi les types de musique présentés, l'éclectisme est de rigueur, du classique à la musique cajun en passant par le rap. On remarque un intérêt particulier pour la chanson française (expositions et/ou spectacles à *Polliat* [01], *Montélimar* [26], *Brignais*, *Sainte-Foy-lès-Lyon* et *Pollionnay* [69]) et pour le jazz (*Marcy-l'Étoile* [69], *Guilherand-Granges* [07], *Firminy* [42], *Villeurbanne* [69], etc.), quand on ne propose pas une "soirée jazz et chanson française" (*Meyzieu* [69]) ! À noter également l'attention portée au bicentenaire de la naissance d'Hector Berlioz avec expositions et/ou conférences dans les bibliothèques de *Grenoble* [38], *Chambéry* [73], *Saint-Symphorien-d'Ozon* [69], *Guilherand-Granges* [07], ou *Meylan* [38].

Certaines bibliothèques considèrent de leur mission de faire découvrir des musiques peu connues, comme *Valgorge* [07] qui conduit un cycle "Musique contemporaine" proposant conférences et concerts.

LA MUSIQUE : AU HASARD DES MANIFESTATIONS

EXPOSITIONS :

- Mozart, sa vie et son œuvre, *Les-Deux-Alpes* [38]
- La musique cajun et zydeco, *Tassin-la-Demi-Lune* [69]
- Le rap, *Le Versoud* [38]
- Les instruments de musique, *Lorette* [42]
- La trompette, *Le Perreon* [69]

SPECTACLES EN MUSIQUE :

- Concert : musique ancienne ("Airs de cours français du début du XVII^e siècle"), *Oullins* [69]
- Concert : Jacques Offenbach / Johann Strauss, *Voiron* [38]
- Concert : musique espagnole, *Alboussière* [07]
- Concert : musique touarègue, *Albertville* [73]
- Concert : chants d'Asie Centrale, *Saint-Étienne* [42]
- Concert : chants yiddishs et musique d'Europe de l'Est, *Valgorge* [07]
- Concert : Najib (chanteur algérien), *Saint-Maurice-l'Exil* [38]
- Concert : Christian Rivet (récital de guitare), *Nyons / Crest* [26]
- Concert : jazz, *Guilherand-Granges* [07]
- Concerts : jazz et musiques actuelles, *Firminy* [42]
- "Musiqu'azimut" : concerts / projections, *Lyon* [69]
- Poésie et chanson française : "soirées" Georges Brassens et Jean Ferrat, *Brignais* [69]
- "Barbara : textes et chansons", *Sainte-Foy-lès-Lyon* [69]
- "La médiathèque en chansons par le public en chanteurs", *Les Avenières* [38]

CONFÉRENCES :

- "Les vendredis musicaux" : cycle, *Saint-Genis-Laval* [69]
- "Don Juan de Mozart", *Saint-Genis-les-Ollières* [69]
- La culture afro-américaine, la littérature et le jazz, *Saint-Égrève* [38]
- La musique "country", *Décines-Charpieu* [69]

LECTURES MUSICALES :

- Lecture musicale : George Sand, *Mably* [42]
- Lecture musicale : Jacques Prévert, *Le Percy* [38]
- Lecture concert : l'Algérie, *Firminy* [42]
- Lecture de nouvelles policières avec accordéon, *Saint-Symphorien-d'Ozon* [69]
- "Poésie et chansons", *Saint-Symphorien-sur-Coise* [69]

ATELIERS :

- Atelier Rap : conception et enregistrement d'un disque de 4 titres, *Montélimar* [26]
- Atelier de création musicale pour les enfants, *Saint-Vallier* [26]
- Atelier de fabrication d'instruments de musique, *Montmélian* [73]

LE CINÉMA ET LA PHOTOGRAPHIE

Dans les manifestations des bibliothèques, l'image reste très souvent illustrative (on pense bien sûr aux expositions). Le cinéma et la photographie font cependant leur apparition en tant que tels à travers quelques expositions spécifiques et projections. Certaines bibliothèques ont choisi de proposer des manifestations spécialisées, surtout autour du cinéma, tandis que d'autres, comme *Lyon* [69], développent une politique d'expositions appuyée sur le développement de collections de photographies...

Encore une fois, une manifestation nationale comme le Mois du film documentaire est l'occasion de proposer un temps fort, par exemple des projections de films par les bibliothèques de *Feyzin* [69] ou de *Lyon* [69].

La bibliothèque d'*Aveize* [69] a même construit un projet ambitieux en collaboration avec les bibliothèques de son canton : "Les bibliothèques ne manquent pas d'art : Aveize fait son cinéma", associant exposition, projection de films, démonstrations de cédéroms, jeu quizz...

À la bibliothèque de *Bourg-Argental* [42], la science-fiction est à l'honneur, avec ciné-conférence de Christian Grenier, exposition sur le cinéma de science-fiction, projection...

Ou encore la bibliothèque de *Privas* [07] rend "Hommage à Jean Aurenche", cinéaste ardéchois, avec exposition des affiches de ses films et ateliers de sensibilisation à l'écriture cinématographique.

LE CINÉMA ET LA PHOTOGRAPHIE : AU HASARD DES MANIFESTATIONS

EXPOSITIONS :

- Cinéma d'animation, *Annecy* [74]
- Cinéma de science-fiction, *Bourg-Argental* [42]
- Les répliques du cinéma, *Faverge* [74]
- 100 ans de cinéma, *Aveize* [69]
- Le Festival de Cannes, *Bonson* [42]
- Italie et cinéma, *Pierre-Bénite* [69]
- Hubert Renard / Gerd Bonfert : expositions de photographies, *Lyon* [69]

PROJECTIONS :

- "Cinémathèque des enfants" : courts-métrages d'animation le mercredi, *Saint-Étienne* [42]
- "À voir les enfants !" : projection mensuelle pour les enfants à partir de 3 ans, *Villeurbanne* [69]
- Projection de films documentaires, *Faverge* [74]
- Organisation de sorties cinéma, *Aveize* [69]

ANIMATIONS MULTIPLES :

- "Gros plan sur le cinéma" : exposition de documents, affiches et objets, organisation d'ateliers de sensibilisation et de découverte du monde de l'image et du cinéma, *Valgorge* [07]
- "Ciné-contes" : déclinaison de contes et de courts-métrages autour d'un thème, *Nantua* [01]
- Concours à partir de photographies : les chapelles de la Vallée d'Aulps, *Morzine-Avoriaz* [74]

LE PATRIMOINE NATUREL ET HISTORIQUE

Les bibliothèques, lieux de mémoire, s'attachent très souvent à rendre celle-ci vivante, qu'il s'agisse de mieux faire connaître l'environnement naturel ou de rappeler le passé, régional ou non.

Conférences et expositions sont les outils principaux en ce domaine, mais les sujets évoqués se prêtent parfois à des démarches originales : soirées de contes, randonnées... En matière patrimoniale, les bibliothèques veillent bien sûr à valoriser le patrimoine documentaire dont elles ont la charge. En toute logique, ce sont surtout les bibliothèques les plus importantes qui prennent l'initiative en ce domaine.

On remarque deux types de démarches intéressantes :

- l'exposition du patrimoine documentaire est l'occasion d'une présentation élargie à des ressources de multiples partenaires. On pense par exemple à la bibliothèque de *Bourg-en-Bresse* [01] qui, retraçant l'histoire de "l'imprimerie à Bourg-en-Bresse avant la Révolution", présente des documents précieux mais aussi propose des démonstrations de matériel ancien ;
- des formes de "visites du patrimoine documentaire" permettent de le présenter de façon vivante à des groupes

restreints. Cela se pratique à la bibliothèque de *Lyon* [69], qui organise un programme d'"Heures de la découverte" sur rendez-vous, ou à la bibliothèque de *Roanne* [42], qui organise une fois par mois les "Samedis du patrimoine". Nombre de bibliothèques sont attentives à proposer des pages d'histoire très locale, telles les conférences : "La Résistance à Vienne" (*Vienne* [38]), "Les sept fusillés de Rillieux" (*Rillieux-la-Pape* [69]), "L'émigration savoyarde" (*Ville-la-Grand* [74]) ou "L'immigration italienne à Villeurbanne" (*Villeurbanne* [69]). Ou une approche locale plus générale : patrimoine de la commune (*Grésy-sur-Aix* [73]), "Petit patrimoine rural" (*Saint-Marcellin-en-Forez* [42]).

De la même manière, le patrimoine naturel est souvent à l'honneur sous son aspect local, et ce de façon particulièrement vive en Savoie et Haute-Savoie, comme on le voit avec ces expositions : "Les plantes protégées des Alpes du Sud" et "Le Parc de la Vanoise" (*Macot-la-Plagne* [73]), "Haute-Savoie sauvage : faune et flore de montagne" (*Sallanches* [74]) ; ou avec ces conférences : "La vie du Léman" (*Thonon-les-Bains* [74]), "Découverte des roches du massif du Mont Blanc" (*Chamonix-Mont-Blanc* [74]), "Les oiseaux du Léman" (*Morzine-Avoriaz* [74]).

LE PATRIMOINE NATUREL ET HISTORIQUE : AU HASARD DES MANIFESTATIONS

EXPOSITIONS :

- Botanique : l'herbier, *Montalieu-Vercieu* [38]
- Les bords de Loire : la faune et la flore, *Génilac* [42]
- "D'un Rhône à l'autre, un fleuve à découvrir", *Soyons* [07]
- "Montagnes mythiques de l'arc alpin", *Chamonix-Mont-Blanc* [74]
- "Vivre là-haut : les communautés de montagne", *Montmélian* [73]
- Les métiers d'autrefois, *Saint-Quentin-sur-Isère* [38]
- Objets et métiers d'autrefois, *La Motte-Servolex* [73]
- Artisanat local, *Les-Deux-Alpes* [38] / *Le Perreon* [69]
- Exposition et dégustation de produits régionaux : lors de la semaine du goût, *Saint-Genis-Pouilly* [01]
- Les provinces françaises, *Genas* [69]
- Le patrimoine industriel, *Lorette* [42]
- Histoire des trains, *Dieulefit* [26]
- "L'École au temps de M. André Lachal" : reconstitution d'une classe des années 1940 et 1950, *Bourg-de-Thizy* [69]
- "Objets du futur" : exposition de meubles, *Rillieux-la-Pape* [69]
- "Meubles personnalisés" d'Alain Gillier, *Montélimar* [26]

CONFÉRENCES :

- Les hirondelles, *Saint-Marcellin-en-Forez* [42]
- Les oiseaux dans la Loire, *La Grand-Croix* [42]
- "Des insectes et des hommes" : projection et conférence, *Oullins* [69]
- "Découverte des arbres, arbustes, fleurs aux bords de nos chemins", *Montélimar* [26]
- Les plantes médicinales et aromatiques, *Montbrun-les-Bains* [26]
- Légendes en Beaujolais, *Le Perreon* [69]

ORGANISATION DE "SORTIES DÉCOUVERTES" ET DE "VEILLÉES" :

- Balade culturelle sur le Rhône : à bord d'une péniche, *Soyons* [07]
- Balades découverte : parc de Montélimar, berges du Roubion et forêt de Marsanne, *Montélimar* [26]
- Balades nature : dont visite commentée d'une scierie, *Saint-Quentin-sur-Isère* [38]
- Randonnée-contes : dans le cadre de la Fête de la châtaigne, *Antraigues-sur-Volane* [07]
- Veillée autour du patrimoine oral régional, *Ville-la-Grand* [74]

2003 : ANNÉE DE L'ALGÉRIE

La proclamation nationale de l'année 2003 comme "Année de l'Algérie" a suscité un engouement remarquable de la part de très nombreuses bibliothèques, sans doute parce qu'Algérie et France partagent une histoire commune (voir à la bibliothèque de *Lyon* [69] la manifestation "L'Algérie à Lyon : une mémoire centenaire"), sûrement aussi parce que ce thème permettait de toucher un public qui lui est sensible.

Dans plusieurs bibliothèques, l'Année de l'Algérie a été l'occasion de programmations élaborées, mêlant plusieurs types de manifestations. Par exemple, la bibliothèque de *Vénissieux* [69] propose diverses activités dont l'objectif est de fédérer tous les publics de la bibliothèque autour d'une programmation de haut niveau permettant une réelle mise en valeur de l'histoire et de la culture algériennes et de leur rayonnement : concert et poésie pour une soirée arabo-andalouse, conférence "Mémoires de la guerre d'Algérie", exposition, films documentaires sur l'Algérie contemporaine, ateliers calligraphie et contes, spectacles musicaux.

Ou encore la bibliothèque de *Vienne* [38] présente "Djazaïr 2003 : une année de l'Algérie en France", soit 3 expositions dont 2 de calligraphie, 4 ateliers de sensibilisation à la calligraphie, et participation aux actions mises en place dans la ville.

"Atmosphères de légende : à la rencontre des nomades du désert" est monté par la bibliothèque de *Chamonix-Mont-Blanc* [74] : exposition photographique et manifestation culturelle, avec vidéo, diaporama, décor nomade, conférence, rencontres, soirée traditionnelle. Le tout avec la présence d'artistes touaregs.

D'autres bibliothèques encore mettent en place de telles manifestations multiples, présentant souvent, outre des expositions et conférences, des animations originales : *Vézéronce-Curtin* [38] (danses, dégustations de thé à la menthe et de pâtisseries), *Guilherand-Granges* [07] (conteurs et musiciens), ou *Mably* [42] (séances de tatouage et de calligraphie).

Plusieurs bibliothèques mettent enfin l'accent sur la dimension littéraire de l'événement. À *Saint-Égrève* [38], la manifestation "Kateb Yacine et la littérature algérienne" fait découvrir la littérature algérienne en associant des lecteurs originaires de ce pays (comités de lecture préalables, lecture publique, exposition sur Kateb Yacine, bibliographie...).

À *Saint-Donat-sur-l'Herbasse* [26], c'est encore "Kateb Yacine, un théâtre en trois langues" qui est le fil directeur d'une exposition et de lectures de textes visant à faire connaître cet auteur et la littérature algérienne, le tout accompagné de plats algériens et de thé à la menthe.

Enfin, à *Die* [26], "Lire l'Algérie en Drôme" associe une lecture spectacle "Les Dires...", une exposition, une rencontre avec Eugène Durif, et une soirée littéraire avec Abdelkader Djemaï.

2003 : ANNÉE DE L'ALGÉRIE : AU HASARD DES MANIFESTATIONS

EXPOSITIONS :

- "Algérie", Faverges [74]
- "Algérie : portraits d'artistes", Pont-de-Claix [38]
- "Algérie : portraits de femmes", Annemasse [74]
- Exposition sur la culture berbère : ateliers de calligraphie avec M. Rafed, Vaulx-en-Velin [69]

CONFÉRENCES :

- La littérature algérienne, Crest [26]
- "L'Algérie à l'époque romaine" et "Histoire de la calligraphie arabe", Vienne [38]
- "Mémoires de la guerre d'Algérie", Vénissieux [69]
- "Présence des Algériens à Lyon" et "Le 17 octobre 1961", Lyon [69]
- "Les Drômois et l'Algérie entre histoire et mémoire" : Société d'archéologie, d'histoire et de géographie de la Drôme, Valence [26]
- "Société, culture et politique de l'Algérie contemporaine", Mably [42]

CONTES, LECTURES ET CONCERTS :

- Contes algériens, Privas [07] / Gières [38]
- "Contes et thé à la menthe", Pont-en-Royans [38]
- Festival des Arts du récit en Isère : conteurs algériens, Les Avenières, Crolles, Jarrie [38]
- Littérature algérienne : lectures par la Comédie de Valence, Crest [26]
- "Quelques parts d'Algérie" : lecture-apéro par Kader Ferchiche, Montélimar [26]
- "Algérime, Algéridanse" : lectures et chants, Romans [26]
- "Poèmes et lettres d'Algérie" : lectures et musique, Cruseilles [74]
- Concert : Armidiana, Firminy [42]

CONTEXTES ET PROJETS AUTOUR DES MANIFESTATIONS CULTURELLES

LES OPÉRATIONS NATIONALES

Comme on l'a vu avec l'Année de l'Algérie, les bibliothèques rhônalpines tirent avantage de la médiatisation importante qui entoure les campagnes culturelles nationales. Elles le font dans de multiples directions : Lire en fête est, en 2003 comme depuis la création de cette manifestation, un

moment privilégié, auquel participent de façon active plus des deux tiers des bibliothèques ayant répondu à l'enquête de l'ARALD : par leur intermédiaire, c'est 45 % de la population de la région qui se voit offrir ce temps fort. Mais aussi, l'encylopédisme des bibliothèques municipales leur permet de multiplier les occasions de programmes culturels.

PARTICIPATION À DES OPÉRATIONS NATIONALES

opération	nombre de bibliothèques	population	pourcentage des bibliothèques*
Lire en fête	155	2 553 901	68 %
Le printemps des poètes	71	1 782 194	31 %
La fête de la musique	69	1 767 310	30 %
Sciences en fête	37	1 459 363	16 %
autres opérations nationales	27	1 128 433	12 %
La semaine de la Langue Française	23	893 499	10 %
Le mois du patrimoine écrit	22	1 274 838	10 %
Le mois du Livre d'Art	11	188 942	5 %
Le printemps des musées	5	27 854	2 %

* il s'agit des 229 bibliothèques ayant répondu au questionnaire de l'ARALD

Pour quelques-unes de ces manifestations (Lire en fête notamment), l'inscription de manifestations locales dans leur cadre s'apparente beaucoup à une opportunité de calendrier, la bibliothèque locale profitant ainsi de la mobilisation médiatique autour d'une batterie d'actions au niveau national. Les manifestations n'ont pas alors de caractérisation thématique forte. Il en est autrement pour d'autres opérations nationales qui visent un objectif spécifique.

Citons par exemple la Fête de l'Internet, qui donne l'occasion d'une "Grenoble web session" à Grenoble [38], ou d'ateliers de généalogie "Sur la piste de vos ancêtres"

à Valence [26]. Grenoble est également en 2003 le cadre du Colloque national du patrimoine écrit ("À portée de notes, musiques et mémoire") organisé par les bibliothèques municipales de Grenoble, l'ARALD et la Fédération française pour la coopération des bibliothèques, des métiers du livre et de la documentation (FFCB). La bibliothèque d'Ugine [73] se mobilise pour le Mois du handicap (animations, conteuse mal-voyante...), pendant que les bibliothèques de Marignier [74] ou Brindas [69] présentent des expositions durant la Semaine d'éducation contre le racisme.

LE CADRE DES OPÉRATIONS NATIONALES : AU HASARD DES MANIFESTATIONS



LE PRINTEMPS DES POÈTES :

- Lecture : Jacques Roubaud, *Lyon* [69]
- Lectures et spectacles, *Saint-Genis-les-Ollières* [69]
- "Au pays des maudits mots sauvages" : exposition de Marilyn Degrenne, *Vénissieux* [69]
- "Poésie et résistance" : exposition, *Saint-Agrève* [07]

LE MOIS DU PATRIMOINE ÉCRIT :

- "Musique et patrimoine", Secteur jeunesse : spectacle de poèmes et comptines, jeux.
Secteur adulte : exposition de beaux-livres, ateliers de calligraphie, concert de musique ancienne, *Oullins* [69]
- "À portée de notes : musiques et mémoire" : colloque national du patrimoine écrit et exposition "Hector Berlioz, l'aventure musicale", *Grenoble* [38]

LA FÊTE DE LA SCIENCE :

- "D'arbre en arbre" : expositions, balades, conférences, lecture-apéro, *Montélimar* [26]
- "Au fil de l'eau" : spectacle, expositions, projections, débats, ateliers, *Crest* [26]
- "Les étoiles" : exposition, conférence, lectures. *Nyons* [26]
- "Biologie humaine et bioéthique" : exposition, projection de films documentaires, café sciences, *Die* [26]
- "Promenons-nous dans les bois" : autour du thème "Le bois, l'arbre et la forêt", animations, expositions, lectures, spectacles, *Voiron* [38]
- "Mathématiques et culture" : deux conférences, *Lyon* [69]
- "Musique et science" : expositions et ateliers, *Annonay* [07]

LA JOURNÉE DE L'ILLETTRISME :

- Lectures de textes, *Bourg-en-Bresse* [01]

LA SEMAINE DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE :

- Le Pérou : sur le thème de l'eau et de la coopération, soirée contes et exposition de photographies et de livres, *Eybens* [38]

LES OPÉRATIONS RÉGIONALES OU LOCALES

S'inscrire dans une dynamique locale est une préoccupation constante de beaucoup de bibliothèques. Les manifestations

culturelles trouvent souvent avantage à être conduites dans le cadre de projets portés par les municipalités. À cet égard, le repérage de l'implication des bibliothèques dans différents "contrats" signés par les mairies est instructif :

PARTICIPATION AUX CONTRATS D'ACTION CULTURELLE

type de contrat	nombre de bibliothèques	population	pourcentage des bibliothèques*
contrat de ville ou d'agglomération	27	113 791	12 %
contrat ville-lecture	8	258 131	3 %
contrat éducatif local	42	753 221	18 %
contrat petite enfance	29	661 441	13 %
contrats autres	11	581 775	5 %

* il s'agit des 229 bibliothèques ayant répondu au questionnaire de l'ARALD

Les contrats de ville permettent à la bibliothèque d'*Annonay* [07] de concevoir des ateliers d'écriture, ou à celle de *Saint-Jeoire* [74] de lancer un concours intercommunal. Ou encore les contrats petite enfance accompagnent les bibliothèques de *Roanne* [42] ou *Aubenas* [07] dans un travail de sensibilisation des assistantes maternelles, et facilitent la mise en œuvre par la bibliothèque de *Rive-de-Gier* [42] d'une opération vacances.

Par ailleurs, il est fréquent que des bibliothèques soient partie prenante dans des manifestations locales où elles ne sont pas les seuls acteurs. Par exemple, la bibliothèque de *Cluses* [74] est impliquée dans "Régionalivres : salon du livre régional et de la jeunesse", la bibliothèque de *Lyon* [69] organise un "Forum international des bibliothèques de métropole" dans le cadre du Sommet mondial des villes sur la société de l'information, la bibliothèque de *Bourg-en-Bresse* [01] propose conférences, exposition et lectures autour du 40^e anniversaire du jumelage de la ville avec Bad Kreuznach.

On constate souvent également une forte tendance à inscrire les manifestations dans des cycles réguliers d'animations, ce qui permet de fixer des objectifs aux équipes et de fidéliser

des publics. On pense aux très nombreux clubs de lecture pour adultes (72 recensés) ou pour les enfants aux Heures du conte (101 recensées), mais aussi à des manifestations telles que les "Rendez-vous autour du livre d'architecture" bimensuels à la bibliothèque de *Villeurbanne* [69].

Les bibliothèques rhônalpines savent enfin tisser des réseaux et créer l'événement (voir aussi plus loin "Faire la fête"). Deux manifestations méritent qu'on les souligne :

- "Lettres frontière" est un programme de longue haleine qui veut développer des échanges littéraires entre Rhône-Alpes et la Suisse romande. Des bibliothécaires, libraires et enseignants opèrent une sélection de titres, à partir desquels une saison d'animations est déclinée dans les deux régions. Près de 50 bibliothèques participent activement à ce programme, qui a permis par exemple de monter une rencontre avec Jean-Noël Schifano à la bibliothèque des *Houches* [74], d'organiser une animation multiforme autour du football à *Morzine-Avoriaz* [74], etc.
- "Écrivains en Grésivaudan" mobilise les énergies dans 12 bibliothèques de l'Isère et a permis en 2003, au moment de Lire en fête, des rencontres d'écrivains (*Bernin* [38], *Le Versoud* [38], *Saint-Ismier* [38]...), la diffusion de bibliographies (*Froges* [38]), etc.

LE CADRE DES OPÉRATIONS RÉGIONALES OU LOCALES : AU HASARD DES MANIFESTATIONS



- **Salon "Livres de vins"** : conférences et rencontres entre vignerons et écrivains, lectures déambulatoires, spectacle, dégustation théâtralisée, expositions, *Saint-Jean-de-Muzols [07]*
- **"Printemps du livre de Grenoble"** : 1^{ère} édition, sous le titre "De la mémoire à l'œuvre" ; rencontre d'auteurs, espace librairie, ateliers, *Grenoble [38]*
- **"Livres en main"** : 1^{er} festival du livre jeunesse au Pays de Paladru et du Val d'Ainan (avec le SIVU culturel) ; travail avec les écoles, invitation d'auteurs, vente de livres, *Charavines [38]*
- **"Temps de l'imaginaire"** : 3^e édition de cet événement, sous le titre "Fées, lutins, farfadets et autres créatures des royaumes mystérieux des forêts, des lacs et des rivières" ; exposition et spectacle, *Charbonnières-les-Bains [69]*
- **Festival "BD'Art" de Rive-de-Gier** : salon et exposition à Rive-de-Gier ; rencontres et expositions à *Génilac et Lorette [42]*
- **"Nouvelles images, nouveaux talents"** : 2^e édition du festival de BD ; expositions, ateliers divers pour jeunes et adultes, tables rondes, dédicaces, journée professionnelle, concours jeunes talents, *Bourg-lès-Valence [26]*
- **"Des goûts et des couleurs"** : rencontres culturelles pour les scolaires et les adultes, avec expositions, conférences, visites extérieures, concerts, ateliers, *Fontaines-sur-Saône [69]*
- **"La rue se livre"** : action annuelle pour tous les publics ; accueil d'écrivains, exposition interactive, chasse aux livres dans la ville, défi-lecture, concert, atelier d'écriture et club de lecture pour adultes, *Villefontaine [38]*
- **"Hommage à Duke Ellington"** : dans le cadre de la programmation culturelle de la Ville, sensibilisation à la littérature afro-américaine, avec exposition, lectures et conférence, *Saint-Égrève [38]*
- **"Carnaval" 2003** : organisation d'une dictée à la Bernard Pivot sur le thème du carnaval, dans le cadre de l'élaboration et de la réalisation du projet culturel de la commune, *Irigny [69]*
- **"Mard'histoire"** : pour le jeune public, lectures et contes une fois par trimestre, *Nyons [26]*
- **"Écriture / Lecture"** : pour le public adulte, atelier d'écriture hebdomadaire et lectures publiques mensuelles, *Rive-de-Gier [42]*

UN CONTEXTE VOLONTARISTE : DÉVELOPPER LA LECTURE DES ENFANTS ET DES JEUNES

Au-delà des opérations et cycles divers, on constate l'importance particulière souvent donnée par les bibliothèques aux actions et manifestations en direction des jeunes publics. "Un enfant qui lit est un futur adulte lecteur" : telle semble être la devise convaincue de nombreuses bibliothèques. Ces actions passent déjà souvent par un partenariat étroit avec le milieu scolaire dans une perspective culturelle :

la bibliothèque de *Corbas* [69] organise avec l'école des travaux pour différents niveaux de classes, et invite des auteurs, le tout sur le thème du temps ; c'est le thème "Une année en poésie" qui anime le partenariat avec l'école à la bibliothèque de *Brindas* [69], pendant que celle de *Limas* [69] s'inscrit dans le cadre du projet pédagogique de circonscription. En outre, très nombreuses sont les bibliothèques qui assurent un travail régulier avec les écoles (accueil de classes notamment), comme on l'a vu dans le chapitre "Des services à l'écoute de la population".

LE TRAVAIL AVEC DES GROUPES DE SCOLAIRES ET DE PETITE ENFANCE

type de groupe	bibliothèques concernées	population concernée	nombre de groupes ou de classes
petite enfance	119	1 373 501	448
maternelle	181	1 916 610	2 074
primaire	183	1 910 856	3 160
collège	62	1 172 219	351
lycée	29	671 815	111

Si expositions et rencontres sont légion (voir ci-contre), on remarque la fréquence d'animations dont les enfants et les jeunes sont les premiers acteurs. Qu'il s'agisse des opérations "Défi-lecture" (à *La Tour-du-Pin* [38] ou à *Brindas* [69]), d'organisation de prix littéraires décernés par les jeunes ("Prix littéraire des écoliers" à la bibliothèque de *Rillieux-la-Pape* [69], "Prix des incorruptibles" à *Ville-la-Grand* [74], "Prix Fiction noire" à *Montélimar* [26], sélection "Couleur du monde" à *Saint-Étienne* [42]), voire de concours littéraires ("Concours jeune auteur savoyard" à la bibliothèque de *Seynod* [74], "Du fond des âges jusqu'au futur", atelier d'écriture suite à une exposition à la bibliothèque de *Chabeuil* [26]), dans tous ces cas les jeunes et les enfants sont appelés à exercer leur esprit critique, à échanger. La bibliothèque de *Rillieux-la-Pape* [69] a même mis en place un "Groupe de parole" visant à permettre l'expression et le dialogue avec les 11-16 ans.

Enfin, les tout-petits sont aussi un public très sollicité. Il peut exister un "projet petite enfance" avec les services Petite enfance de la ville, comme à *Thonon-les-Bains* [74]. On trouve également beaucoup d'activités régulières pour les bébés entre 1 mois et 3 ans sous différentes appellations : Bébés lecteurs (*Montélier* [26], *Vienne* [38], *Puy-Saint-Martin* [26], *Poisy* [74],...), Bébés bouquine (*Roanne* [42], *Vénissieux* [69] ...), Bébés comptine (*Lyon* [69]), Contes et comptines pour petites oreilles (*Eybens* [38]), Bouquins calins (*Villeurbanne* [69]), etc. Les contes se taillent la part belle, comme dans les bibliothèques de *Claix* [38] ou de *Marcy-l'Étoile* [69]. Point intéressant enfin, plusieurs bibliothèques veillent à associer les parents à ces activités avec les tout-petits (*Panissières* [42], *Eybens* [38], *Villeurbanne* [69]...), allant jusqu'à offrir aux familles des nouveaux-nés un "livre de naissance" (*Thonon-les-Bains* [74], *Saulce-sur-Rhône* [26]).

DÉVELOPPER LA LECTURE DES PLUS JEUNES : AU HASARD DES MANIFESTATIONS

DÉCOUVERTE ET PROMOTION DE LA LITTÉRATURE JEUNESSE :

- **“Autour du livre et de la littérature jeunesse”** : exposition tout public, activités de création autour du livre pour les scolaires, *Valgorge [07]*
- **“La charrette à histoires”** : animation sur la place du village, pour une rencontre ludique avec les livres, par la compagnie “Sucré Salé”, *Messimy [69]*
- **“Salut les bouquins”** : rencontres avec 5 auteurs de littérature jeunesse, pour les classes, les crèches, et tout public, *Échirolles [38]*
- **“Les lettres du jardin”** : accueil d’artistes, auteurs et illustrateurs, lectures, ateliers d’écriture pour adultes et pour enfants, actions hors les murs, exposition, *Décines-Charpieu [69]*

ACCUEIL DES ÉCRIVAINS OU ILLUSTRATEURS :

- **“Des mots à soi”** : écriture en résidence avec Sébastien Joanniez, atelier théâtre et spectacle issu de l’atelier, cycle de 5 lectures dans des lieux divers..., *Genas [69]*
- **“Dessine-moi une histoire”** : rencontre avec des illustrateurs d’albums jeunesse (dont Dominique Falda, Jérôme Ruillier et Stéphane Girel) dans les classes et dans les bibliothèques du canton, *Vézeronce-Curtin / Les Avenières / Montalieu-Vercieu [38]*
- **Accueil d’un auteur jeunesse** : Danielle Martinigol ; activités avec les groupes scolaires, rencontre avec le public en soirée et séance de dédicaces..., *Saint-Symphorien-d’Ozon [69]*
- **Accueil d’un auteur jeunesse** : Marie-Aude Murail ; rencontres organisées avec 3 communes qui ont concerné 4 classes et un public plus large lors d’une soirée, *Le Versoud [38]*
- **Accueil d’un auteur jeunesse** : Érik L’Homme ; rencontre avec les classes de l’école primaire, *Bernin [38]*

LES JEUNES SONT ACTEURS :

- **Spectacle** : lectures par des collégiens, dirigés par une comédienne professionnelle, sur le thème de la quête des lieux (pays d’origine, exils, quartiers), *Vaulx-en-Velin [69]*
- **“La BD au fil de la Romanche”** : intervention des auteurs Laurent Verron et Christophe Salomon dans les classes des écoles primaires, création de planches de BD, exposition des travaux au Musée de Bourg-d’Oisans, *Les-Deux-Alpes [38]*
- **“Cluedo”** : travail autour du roman policier avec des classes du collège, *Saint-Siméon-de-Bressieux [38]*

MANIFESTATIONS LITTÉRAIRES ET CRÉATION CONTEMPORAINE : LA PLACE DES BIBLIOTHÈQUES



Une enquête, réalisée par l'ARALD à l'occasion de la rédaction et de la diffusion en 2001 d'une Charte des missions de service public des manifestations de promotion du livre et de la lecture en Rhône-Alpes, avait mis en lumière le rôle important des bibliothèques dans la naissance et la professionnalisation de ces manifestations, particulièrement pour les plus importantes d'entre elles qui sont nées il y a une vingtaine d'années. Lorsqu'une bibliothèque prend l'initiative de créer une manifestation, c'est pour apporter du renouveau dans la thématique proposée, ce qui rend d'emblée l'événement remarquable... et remarqué.

Du Festival BD "Nouvelles images, nouveaux talents" à Bourg-lès-Valence au Salon de la petite édition et de la jeune illustration de Saint-Priest, une série de manifestations sont portées et gérées par des bibliothèques de villes moyennes. Ces initiatives sont en général l'aboutissement d'un travail auprès des publics et d'une action de formation des personnels. Elles créent une dynamique d'ensemble et ont une répercussion sur les collections. Le public et le "succès d'image" sont au rendez-vous.

Pour les événements les plus anciens et les plus importants de Rhône-Alpes, Fête du livre de Bron, Festival du Premier roman de Chambéry, la forte implication des bibliothèques qui avaient porté l'événement a souvent cédé le pas. Ces manifestations – qui n'auraient pas pu se développer sans le concours décisif d'une bibliothèque – se sont dotées de moyens humains et budgétaires propres et ont pris leur autonomie. Le lien d'origine avec la bibliothèque, s'il existe toujours, s'est dans certains cas distendu.

Et vingt ans après la création des premières manifestations, il peut arriver que lorsque naît un "événement", la bibliothèque soit marginalisée.

Cependant, les exemples de dynamisme des bibliothèques en matière de création d'événements littéraires demeurent nombreux : d'Écrivains en Grésivaudan, où une poignée de petites bibliothèques portent à bout de bras une manifestation remarquable, au Printemps du livre de Grenoble, où la bibliothèque municipale demeure depuis l'origine l'un des maîtres d'œuvre.

Une autre voie, ouverte par les bibliothèques départementales et notamment le pôle Vie littéraire de Savoie-Biblio, semble se dessiner : l'accompagnement, le travail de qualification, voire de professionnalisation d'un réseau de petites manifestations de proximité dans les territoires ruraux où les initiatives sont nombreuses. Accompagnateur ou partenaire, le pôle Vie Littéraire

de Savoie-Biblio structure un réseau de manifestations de qualité, proposant des opportunités nouvelles auprès d'un public souvent éloigné des lieux de lecture : on peut citer en exemple Hermillon, dans la vallée de la Maurienne, ou la Ville de Cluses avec son salon Esperluette.

En dehors des manifestations d'envergure, le soutien et la médiation de la création littéraire sont-elles des missions que les bibliothèques se reconnaissent ?

Alors que les programmes d'animations de nombreuses bibliothèques se parent de toutes sortes de petites formes, conférences, expositions, ou se tournent avec succès vers les essayistes contemporains, inviter un écrivain, et plus encore un poète demande un gros effort de préparation en équipe et de communication, pour un succès public – en termes de jauge – qui n'est plus garanti.

Si certaines bibliothèques ont fait de leur cycle de rencontres littéraires une carte de visite prestigieuse, comme L'Espace littéraire de la Bibliothèque de l'agglomération d'Annecy, c'est parce qu'elles estiment que le rôle d'une bibliothèque est "de communiquer au public tout ce qui fait la modernité aujourd'hui, et que la modernité, ce ne sont pas seulement les nouvelles technologies mais également la création littéraire contemporaine".

Certains acteurs s'alarment néanmoins d'un désengagement de certaines bibliothèques et d'une notable désaffection de leur public lors des animations littéraires.

Est-ce la conséquence d'un manque de moyens, de temps, de soutien des pouvoirs publics, ou d'appétence ? Il n'est pas rare de constater un report du public vers les théâtres et les lieux de spectacle vivant, qui surfent sur l'engouement des lectures à voix hautes faites par des comédiens.

Nombreux sont les bibliothécaires qui témoignent que le fossé se creuse en termes de compétences, de force de communication et de moyens budgétaires dévolus à ces formes d'animation, entre le théâtre et la bibliothèque.

La situation apparaît donc extrêmement contrastée : cependant beaucoup de bibliothèques ont su préserver leur rôle de médiation et de création en s'investissant dans des initiatives remarquables et tisser un maillage de propositions pour tous les publics.

Philippe Camand

Chargé de mission de l'ARALD pour la vie littéraire



LA VARIÉTÉ DES FORMES D'ANIMATION

L'INVITATION AU REGARD ET À L'ÉCOUTE

On l'a vu, les contenus comme les contextes des manifestations culturelles des bibliothèques sont particulièrement riches et variés. Au long des pages précédentes, la diversité des formes de ces manifestations a pu apparaître également.

Une première forme recouvre toutes les animations dans lesquelles le public est convié comme spectateur. Manifestations souvent largement ouvertes, dans lesquelles une place est parfois laissée au débat :

- les expositions sont très nombreuses : 483 ont été recensées dans les bibliothèques ayant répondu à l'enquête. Ce sont parfois des expositions prestigieuses, très souvent des opérations permettant de réunir de très nombreux partenaires et constituant un événement en soi (par exemple "Au pied de la lettre", par la bibliothèque de *Lyon* [69] réunit 6 musées, 2 centres d'enseignement spécialisé et un organisme de recherche universitaire), encore plus souvent un outil complémentaire assurant une continuité sur l'ensemble d'une programmation de manifestations diverses (par exemple encore "Au fil de l'eau", par la bibliothèque de *Crest* [26] articule lecture-spectacle, projections et ateliers autour de deux expositions). On soulignera dans ces expositions le fréquent partenariat organisationnel des bibliothèques départementales, notamment dans les plus petites communes, par le prêt d'expositions, la location et la mise à disposition d'expositions itinérantes, etc.

- les spectacles sont une autre forme privilégiée : 286 se sont déroulés en 2003. Il peut s'agir de spectacles de contes pour les plus petits, avec le concours de compagnies de contes, de spectacles de théâtre (par exemple, *La Chapelle-en-Vercors* [26] accueille la Comédie de Valence, Centre dramatique national Drôme-Ardèche), de spectacles musicaux ou concerts (évoqués plus haut).

- les rencontres et conférences constituent la troisième forme privilégiée de manifestation culturelle. 164 auteurs invités, 193 conférences. Les conférences, en général délivrées par des chercheurs, enseignants et praticiens, permettent d'évoquer tous les sujets, des voyages aux sciences, en passant par l'histoire et par les questions de société. Les rencontres privilégient plutôt l'écrivain ou l'artiste, parfois dans le cadre de résidences (Philippe Renard à *Voiron* [38], Matthew Tyson à *Roanne* [42]), parfois aussi dans le cadre de cycles ("Rencontre théâtre" à *Saint-Vallier* [26], "La scène poétique" à *Lyon* [69], les "Conférences pour tous" à *La Ricamarie* [42] dont la bibliothèque est antenne décentralisée de l'Université pour tous de Saint-Étienne). Parfois, ces rencontres ou conférences peuvent prendre un caractère encore plus élaboré et scientifique, et deviennent colloques ou journées d'études (à *Lyon* [69] par exemple).

Ces trois formes d'expression sont fréquemment accompagnées de la constitution et de la diffusion de bibliographies thématiques (75 bibliothèques en ont ainsi réalisé une ou plusieurs), quand les bibliothèques ne font pas aussi œuvre d'édition (10 bibliothèques, dont bien sûr les plus importantes – par exemple *Annecy* [74] avec "Impressions sur impressions").

UNE PARTICIPATION ACTIVE DES PUBLICS

À côté des manifestations de type "spectacle", que les bibliothèques partagent avec nombre d'autres acteurs culturels comme ceux du spectacle vivant, il existe une profusion d'actions de proximité dans lesquelles les différents publics sont conviés à être eux-mêmes acteurs des manifestations : il s'agit des ateliers, des jeux et des concours. L'ensemble des bibliothèques, et particulièrement les plus petites, sont attentives à tisser ce lien social, à provoquer par ces rencontres échanges et meilleure connaissance réciproque.

Les ateliers de création sont souvent littéraires, afin d'aider à l'appropriation des genres littéraires par l'écriture : la bibliothèque de *Saint-Chef* [38] propose ainsi la création de machines à poèmes, et la poésie est aussi au cœur des ateliers proposés à *Diémoz* [38], *Genas* [69], *Saint-Sauveur-de-Montagut* [07], *Pierre-Bénite* [69]. Les ateliers d'écriture sont légion : *Rive-de-Gier* [42], *Cailloux-sur-Fontaine* [69], *Nivolas-Vermelle* [38], *Alboussière* [07], *Saint-Symphorien-sur-Coise* [69], *Chabeuil* [26], *Albertville* [73], *Vienne* [38], *Firminy* [42], etc. Les ateliers de création peuvent aussi concerner la musique : atelier Rap à la bibliothèque de *Montélimar* [26], atelier de création musicale à *Saint-Vallier* [26].

Ces ateliers ludiques peuvent être à dominante artistique et manuelle, soit de façon étroitement liée à la littérature avec la calligraphie (*Saint-Paul-Trois-Châteaux* [26], *Frogas* [38], *Panissières* [42], *Genas* [69], *Saint-Agrève* [07], etc.), soit dans de multiples domaines artistiques : peinture sur bois (*Voiron* [38]), fabrication d'instruments de musique

(*Montmélian* [73]), création de fleurs urbaines (*Poisat* [38]), cartes de vœux (*Bourg-lès-Valence* [26], *La Ravoire* [73], *Saint-Genis-l'Argentières* [69]), création de plaques peintes (*Mably* [42]), masques de Mardi-gras (*Vienne* [38]), etc. Certains se tournent également vers l'expérimentation scientifique : expériences diverses (*Grenoble* [38]), ou autour du thème du climat (*Saint-Maurice-l'Exil* [38])...

On trouve aussi de nombreux ateliers de formation. Formation à l'usage des technologies nouvelles d'abord, dans quelques grandes bibliothèques comme à *Lyon* [69] et à *Valence* [26], mais surtout dans de nombreuses petites communes : *Saint-Genis-l'Argentières* [69], *Fontaine* [69], *Val d'Isère* [73]... Formation à la lecture aussi, qu'il s'agisse de lecture à haute voix (*Privas* [07]) ou de lecture de contes (*Annemasse* [74], *Eybens* [38], *Montélimar* [26]).

Les jeux sont une autre forme d'animation fréquemment rencontrée, souvent jeux de piste dans la commune, sous forme d'un "Cluedo" (*Saint-Siméon-de-Bressieux* [38]), d'un parcours littéraire (*Albertville* [73]), de chasse aux livres, chasse au trésor ou jeu d'épreuves (*Viriat* [01], *Ville-la-Grand* [74], *Villefontaine* [38], *Aix-les-Bains* [73], *Livron-sur-Drôme* [26]), voire d'un jeu de l'oie (*Oullins* [69], *Vaugneray* [69], *Les Houches* [74], *Féternes* [74]).

Les concours enfin peuvent être des concours littéraires (par exemple concours de nouvelles à *Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs* [38], *Bourg-de-Thizy* [69], *Bourg-d'Oisans* [38], *Seynod* [74]) ou de dessin (*Viriat* [01], *Valencin* [38], *Bourg-de-Thizy* [69], *Charavines* [38], *Valencin* [38]).

UNE PARTICIPATION ACTIVE DES PUBLICS : AU HASARD DES MANIFESTATIONS

ATELIERS CRÉATIFS :

- **Atelier conte** : apprentissage de l'art d'écrire et de conter, *Firminy [42] / Crolles [38] / Annonay [07] / Chambéry [73] / Marcy-l'Étoile, Vaulx-en-Velin [69]*
- **Atelier théâtre** : écriture et jeu théâtral, *Genas, Lyon [69]*
- **Atelier esperanto**, *Montélimar [26]*
- **Atelier gravure** : pointe sèche, encrage, presse..., *Scionzier [74]*
- **Initiation à la fabrication du papier**, *Genas [69]*
- **Atelier de fabrication de papier recyclé**, *Saint-Laurent-de-Mure [69]*
- **Atelier de réalisation d'un livre d'artiste**, *Les Houches [74]*
- **Création de BD**, *Le Percy [38] / Genas [69]*
- **Atelier "mail-art"**, *Portes-lès-Valence [26]*
- **Initiation à la généalogie** : public adulte, *Saint-Didier-au-Mont-d'Or [69]*
- **Ateliers jeunesse** : sensibilisation à la lecture en provençal, ateliers d'arts plastiques, ludothèque, *Montélimar [26]*
- **"Les Incorruptibles"** : ateliers pédagogiques autour du livre (rencontre avec un auteur illustrateur jeunesse pour les scolaires), *Marcy-l'Étoile [69]*
- **Atelier d'illustration** : pour les enfants, *Meyzieu [69]*
- **Atelier d'arts plastiques** : pour les enfants, *Biviers [38]*
- **"Marabout'ficelles"** : atelier d'initiation à l'art contemporain, pour les enfants, *Villeurbanne [69]*
- **Atelier théâtre** : pour les enfants, *Saint-Étienne [42]*
- **Ateliers créatifs** : pour les enfants, *Saint-Gervais-les-Bains [74] / Les-Deux-Alpes [38], Sainte-Foy-lès-Lyon [69]*
- **Atelier pâte à sel**, *La Ravoire [73]*
- **Atelier bricolage** : dans le cadre d'une exposition, *Saint-Quentin-sur-Isère [38]*
- **Réalisation de livres en tissu** : pour bébés et tout-petits, *Boège [74]*

JEUX, CONCOURS ET PRIX :

- **"Fiction noire"** : concours de lecture avec 12 classes de collège, *Montélimar [26]*
- **Concours de lecture** : en primaire, au collège, et pour les adultes, *La Rochette [73]*
- **Concours de poésie**, *Saint-Sauveur-de-Montagut [07] / Saint-Jeoire [74]*
- **"Grandir de jeux en livres"** : jeux autour du livre, *Saint-Gervais-les-Bains [74]*
- **Jeu concours** : autour d'une exposition, *Boën-sur-Lignon [42]* ; autour de deux expositions, *La Grand-Croix [42]*
- **Concours de dessin**, *Bourg-de-Thizy [69] / Charavines, Valencin [38]*
- **Jeu autour du calendrier de l'Avent**, *La Ravoire [73]*

FAIRE LA FÊTE...

L'originalité des programmes culturels de nombreuses bibliothèques tient dans le "mélange des genres". Comme on l'a déjà remarqué, il n'est pas rare que, autour d'un sujet particulier, les établissements tentent de parcourir toute la gamme des publics et des usages, et par conséquent associent des types de manifestations très divers sur une courte période.

De ce point de vue, des opérations nationales comme Lire en fête sont particulièrement propices à la mise en place de telles gammes d'animations. L'agglomération d'*Annecy* [74] a ainsi assuré la coordination des manifestations des différentes bibliothèques autour du thème de "La trace", avec par exemple un atelier d'écriture et une table ronde à *Seynod* [74]), ou des spectacles, expositions, concours et rencontres avec des auteurs à *Cran-Gevrier* [74]. Plus modestement, la bibliothèque de *Genay* [69] associe des ateliers de calligraphies arabe et japonaise et un spectacle de contes.

Mais il n'est pas rare que les bibliothèques soient elles-mêmes à l'initiative de telles fêtes, dont certaines ont l'ambition de déborder le cadre local. La bibliothèque de *Grenoble* [38], après la manifestation "Une région très livre", programme en mars 2003 la première édition de son Printemps du livre sur le thème "De la mémoire à l'œuvre" :

50 rencontres d'auteurs, vaste espace librairie, ateliers, travail avec 600 scolaires, clubs de lecture, groupes de lectures adultes... À la bibliothèque de *Firminy* [42], c'est le thème "Les filles et les garçons" qui a été retenu lors de la Fête du livre pour enfants : pendant 9 jours, elle accueille 13 auteurs, et propose des spectacles, ateliers d'écriture et ateliers multimédias, expositions, stands d'éditeurs, tables rondes, etc. La médiathèque de *Saint-Priest* [69], quant à elle, organise le Salon de la petite édition et de la jeune illustration afin de promouvoir la jeune création éditoriale alternative : elle accueille chaque année une cinquantaine de petites maisons d'édition françaises et étrangères et une quinzaine d'illustrateurs de livres de jeunesse pour des rencontres, expositions, ateliers, tables rondes, visites guidées, dédicaces...

Il faut souligner que l'intérêt de ces temps forts multiformes tient dans le souci de ne négliger aucun public, et de permettre à chacun de participer, que ce soit par la simple visite ou par l'implication active. C'est d'ailleurs l'ambition d'une bibliothèque comme celle de *Fontaine* [38] lorsqu'elle lance "Duos d'amour", avec atelier et lecture-spectacle.

Un autre intérêt tient dans les nombreux partenariats noués à ces occasions, et en particulier avec les libraires, fréquemment invités à proposer des stands de livres relevant du thème de la manifestation.

DE MULTIPLES "FÊTES" : AU HASARD DES MANIFESTATIONS



LIRE EN FÊTE :

- **Animations** : contes pour les enfants, rencontres et lectures pour les adultes, vente de livres d'occasion, *Sallanches* [74]
- **Ateliers** : calligraphies arabe et japonaise, et en soirée conte sur l'écriture par Isabel Mahaux-Masoin, *Genay* [69]
- **Parcours littéraire dans la ville** : exposition de livres dans les vitrines des commerçants, parcours de lecture dans chacun de ces commerces avec une comédienne ; reprise du spectacle dans une résidence de personnes âgées, *Albertville* [73]
- **"Il était une fois"** : écriture d'un conte, exposition à partir du travail des enfants et spectacle, *Pollionnay* [69]
- **"Le temps"** : travail avec les scolaires, exposition "Si le temps m'était conté", ateliers clepsydre, rencontre "Mémoires corbasiennes", et le temps en chansons avec "Écho Marengo", *Corbas* [69]
- **"Le cirque"** : exposition de livres animés réalisés en partenariat avec les écoles, ateliers, lectures, spectacle, *Francheville* [69]
- **"L'herbier"** : animations autour des herbiers, exposition, intervention d'un botaniste, *Montalieu-Vercieu* [38]
- **"Le recyclage, tout un art"** : thème commun aux différentes bibliothèques du canton ("Les bibliothèques ne manquent pas d'art") ; exposition d'objets prêtés par un artiste du recyclage, exposition sur le recyclage des déchets, *Saint-Symphorien-sur-Coise* [69]

LES FÊTES DU LIVRE :

- **Fête du livre jeunesse** : sur le thème "L'Autre", rencontre pour des classes de la ville avec des auteurs et illustrateurs, travaux de lecture et d'écriture, *Villeurbanne* [69]
- **Festival du livre jeunesse** : animations diverses d'octobre à mai, puis deux jours de fête en centre-ville, sous chapiteau, avec librairie, rencontres d'auteurs et spectacles, *Annemasse* [74]
- **Salon du livre jeunesse "Objectif lire"** : rencontre avec des auteurs, des illustrateurs, animations autour du livre et de l'écrit, *Pont-de-Claix* [38]
- **"Journées du livre des enfants de Craponne"** : travail dans les écoles, puis exposition pour le public, *Craponne* [69]
- **"Festival des jeunes auteurs"** : animations et stand, *Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs* [38]
- **"Premiers romans en tournée"** ; dans le cadre du Festival du Premier Roman de Chambéry, rencontres avec des auteurs dans les bibliothèques de Savoie et Haute-Savoie, *Les Houches* [74]
- **"L'été se livre"** : fête du livre organisée par les bibliothèques et les librairies des communes de l'agglomération, et par une fédération de comités d'entreprise ; sur le thème "la trace", expositions, rencontres, jeux et ateliers d'écriture, *Annecy / Cran-Gevrier* [74]
- **Journées du livre "Le livre autrement"** : rencontre avec des auteurs de la région, en extérieur ; une demi-journée consacrée à la BD, une journée à la littérature générale et à la poésie ; stands de bouquinistes, *Saint-Antoine-l'Abbaye* [38]

UN TISSU DENSE DE PARTENARIATS AUTOUR DES PROGRAMMES CULTURELS

Les bibliothèques s'entourent d'un impressionnant réseau de partenaires dans l'organisation de leurs manifestations culturelles (et nous ne prenons pas en compte ici les partenaires sollicités à l'occasion d'autres activités, tels que le Centre national du Livre pour les acquisitions, la Bibliothèque nationale de France pour les catalogues, etc.).

Un recensement fait apparaître 780 partenariats pour les 216 bibliothèques qui signalent avoir organisé une ou des manifestations culturelles en 2003. Ces partenariats ont été établis avec 551 partenaires différents.

Ce qui frappe est la diversité de ces partenaires.

- Les partenaires de statut public sont les plus nombreux (228), et ils sont aussi les plus actifs, avec près de 50 % des partenariats (383 actions). Parmi eux, on relève particulièrement les bibliothèques départementales, qui totalisent 76 interventions partenariales, bien entendu presque toujours dans des bibliothèques de communes de moins de 10 000 habitants. Il faut aussi considérer l'importance des écoles, collèges et lycées (37 établissements ou groupes d'établissements (20)), celle de l'aide directe de la DRAC (15 mentions), du Conseil régional (9 mentions), des Conseils généraux (30 citations). Les autres services de la commune sont souvent d'actifs partenaires : service santé, service des sports, archives, musée, conservatoire ou écoles de musique – 14 partenariats signalés –, voire piscine municipale !
- Les partenaires de statut associatif sont également très nombreux en entités distinctes (182), qu'ils appartiennent à des réseaux para-publics (Centres de culture scientifique, technique et industrielle, Maisons des Jeunes et de la Culture...), à des réseaux de spectacle vivant (21 compagnies théâtrales), ou plus simplement agissent sur un plan local (par exemple Association des croqueurs de pomme du terroir de Jarey, Association Bulles en Drôme, Association des P'tits Potins...). Leur partenariat est davantage ponctuel et lié à un événement particulier (238 mentions).
- Les partenaires relevant du secteur privé ne sont pas rares : on en compte 128, qui sont intervenus dans 137 manifestations. Au premier rang viennent 16 libraires, mais il y a aussi 6 cinémas, un photographe, des commerces, un hôtel, etc.

Grâce à ces partenariats, les bibliothèques ouvrent leurs publics, et plus généralement la population communale, à l'échange et au partage d'expérience. Remarquons en particulier que les partenaires de dimension régionale, au nombre de 508, se répartissent approximativement à égalité entre partenaires dans la commune et partenaires hors commune. Et 43 partenaires sont de dimension nationale : Institut culturel portugais, Centre de la mémoire d'Oradour, Institut national de la recherche agronomique, etc.

Enfin, remarquons que la densité des partenariats culturels recensés est proportionnelle à la densité des bibliothèques dans chaque département, à l'exception de la Haute-Savoie, dans laquelle l'activité de partenariat culturel est beaucoup plus élevée (10 % des bibliothèques de Rhône-Alpes, mais 15 % des partenariats recensés).

LA DIVERSITÉ DES PARTENAIRES DANS LES MANIFESTATIONS CULTURELLES

	type de partenaire	partenariats recensés	partenaires distincts
Ain	public	13	12
	associatif	10	9
	privé	6	6
	inconnu	1	1
total		30	27
Ardèche	public	49	32
	associatif	19	17
	privé	13	13
	inconnu	4	3
total		85	65
Drôme	public	16	15
	associatif	29	26
	privé	14	11
	inconnu	2	2
total		61	53
Isère	public	130	65
	associatif	50	42
	privé	27	22
	inconnu	4	4
total		211	133
Loire	public	21	16
	associatif	29	26
	privé	12	12
	inconnu	3	3
total		65	56
Rhône	public	71	62
	associatif	43	34
	privé	35	35
	inconnu	6	5
total		155	134
Savoie	public	29	19
	associatif	18	11
	privé	10	10
total		57	40
Haute-Savoie	public	54	29
	associatif	40	26
	privé	20	20
	inconnu	2	2
total		116	76
total général		780	551

(20) L'enquête ne permet pas toujours de distinguer si une manifestation a été conduite avec une seule école ou avec plusieurs.

DES SERVICES AUX MULTIPLES FACETTES : UNE RAPIDE SYNTHÈSE

Survoler la diversité des services et des manifestations culturelles des bibliothèques de Rhône-Alpes oblige à opérer une suite de segmentations, pour échapper autant que possible à ce qui pourrait n'être qu'un fouillis narratif. Mais ce faisant on peut oublier que les multiples facettes rencontrées se croisent en général au sein de chacune des bibliothèques. Il est temps maintenant de tenter une brève synthèse qui d'une part restitue aux bibliothèques leur unité propre à travers chacune de leurs diversités, d'autre part esquisse quelques tendances à l'œuvre, qui traversent la plupart de ces établissements et tracent, peut-être, le portrait des bibliothèques à venir.

DES PERSONNES AU SERVICE DES PERSONNES

Une chose apparaît de façon certaine : les bibliothèques ne se limitent plus à l'offre d'un stock documentaire ordonné à l'intention d'un public qui ferait l'effort d'entrer, de chercher, d'emprunter. Elles développent un atout précieux, la personnalisation des services rendus. Cela commence bien sûr par la possibilité de réserver les documents, mais la personnalisation est partie intégrante de nombre des services et animations élaborés : en sortant de la bibliothèque pour proposer des portages de documents à domicile, en organisant des sessions de formation à l'écrit ou au multimédia, en accueillant des groupes d'élèves ou en offrant des services questions-réponses, les bibliothèques investissent dans la qualité de la médiation humaine, ce qui leur donne un atout paradoxal à l'heure des flux d'informations automatisés et des moteurs de recherche. Ce faisant, elles garantissent la réalité humaine du lien social, en même temps qu'elles garantissent l'accès de tous à l'information, a fortiori auprès des moins experts dans cette manipulation de l'information.

DE LA RELATION INTIME DES BIBLIOTHÈQUES AUX FLUX DES SAVOIRS

Dans l'imaginaire collectif, la bibliothèque est largement ressentie comme le lieu du livre. L'importance de ce support et de la dimension culturelle qu'il véhicule reste bien entendu essentielle, mais on a vu que les bibliothèques connaissent un succès accru lorsqu'elles s'ouvrent à d'autres vecteurs culturels et d'information : disques, vidéos, etc. Ce qui apparaît de façon peut-être encore plus évidente est l'appropriation

d'Internet par les bibliothèques. Après quelques années d'interrogation sur la légitimité de l'outil et surtout sur leur positionnement vis-à-vis de ce flux d'information, les bibliothèques de Rhône-Alpes ont vraiment franchi le pas, d'abord en commençant à proposer leur catalogue sur le Web, ensuite en usant des multiples possibilités d'action et d'information offertes par Internet. Pour nombre d'entre elles, la gamme s'est élargie du stockage documentaire à l'espace de circulation de l'information. Et cette relation à Internet apparaît tout sauf subie, dans la mesure où, là aussi, les bibliothèques jouent le jeu de la médiation, voire de l'action culturelle autour de et avec cet outil. Il semble bien que l'univers d'Internet soit appelé à devenir un espace majeur d'activité et de service pour les bibliothèques, dans un avenir proche.

DES MANIFESTATIONS CULTURELLES COMME CHEMIN VERS LE SAVOIR

Les programmes culturels des bibliothèques étonnent par leur diversité, au point que certains pourraient s'interroger sur l'intérêt voire la légitimité de cette profusion. Sur le fond, il ne faut pas y voir un activisme culturel, mais la marque d'un approfondissement de l'activité des bibliothèques dans la droite ligne de leurs missions :

- Les pratiques culturelles se diversifient, et on "découvre" que l'appropriation du savoir ne passe pas seulement par la lecture assidue, mais aussi soit par le regard et l'écoute, soit par l'"être ensemble", soit par l'action et le jeu. Pour répondre à ces besoins d'information de formes différentes, les programmations culturelles représentent un atout important.
- Les bibliothèques s'imposent non tant comme un lieu de littérature mais comme un lieu au croisement du savoir, de l'actualité, du questionnement du monde, elles s'ouvrent naturellement aussi dans leurs manifestations culturelles à toutes les questions qui traversent notre société ; d'où une diversité qui va aujourd'hui bien au-delà des manifestations littéraires qui ont longtemps été leur fleuron.
- Enfin les bibliothèques sont un des rares espaces publics largement ouverts à l'ensemble de la population : il n'est donc pas anormal que leurs manifestations (toujours proposées gratuitement, rappelons-le) jouent sur l'ensemble de la gamme de leurs publics potentiels. Offrir du savoir à tous par l'action culturelle, c'est encore agir comme bibliothèque, et de ce point de vue les bibliothèques

ne sont pas concurrentes d'autres instances culturelles qui agissent dans leur créneau propre, même si, dans les plus petites communes, c'est la bibliothèque qui, seul lieu culturel largement ouvert à l'ensemble de la population, assure un rôle de catalyseur de toutes les formes de manifestations culturelles.

BIBLIOTHÈQUES ET STRUCTURATION DU TERRITOIRE

On a vu que les bibliothèques n'étaient pas indifférentes au développement des diverses formes d'intercommunalité existant dans la région Rhône-Alpes et plus largement en France. Néanmoins, il apparaît – au moins pour cette année 2003 – qu'elles ne sont pas au cœur de ce mouvement : sans doute ne représentent-elles pas un enjeu d'optimisation économique suffisant pour en être l'objet comme peuvent l'être les services aux contraintes techniques et financières lourdes. Sans doute la qualité de leur action de proximité en fait-elle aussi des acteurs nécessairement locaux : c'est sans doute la raison pour laquelle la réalité de bibliothèques vraiment intercommunales n'est souvent effective que dans les plus petites communes, les contraintes techniques de fonctionnement devenant alors impératives. En revanche, on voit naître des formes intéressantes de mutualisation, souvent portées par des structures d'intercommunalité : catalogue commun, site web collectif, etc. On devine qu'il reste beaucoup à inventer en direction de ces intercommunalités sélectives.

Au vu de notre enquête, la force de structuration du territoire par les bibliothèques réside plutôt dans leur capacité à tisser un réseau de co-acteurs extrêmement dense. Au niveau de la commune d'abord, avec les écoles, les Maisons des Jeunes et de la Culture, les centres sociaux, etc., au niveau régional également avec les institutions de dimension rhônalpine, les librairies, théâtres, etc. On signalera le rôle essentiel tenu en filigrane par les bibliothèques départementales qui irriguent ces territoires par leur action directe sur le terrain communal, que leur champ d'action s'exerce dans un champ administratif communal – par exemple à *La Léchère* en Savoie –, ou sur le plan de la coopération active dans l'alimentation documentaire, la formation professionnelle et le soutien aux animations. Les bibliothèques municipales et intercommunales n'agissent jamais seules. Sous réserve d'inventaire, il ne serait pas étonnant qu'elles soient le secteur culturel présentant la plus large gamme de partenariats.

À QUOI TIENT LE SUCCÈS ?

Mesurer un succès est chose difficile en bibliothèque, dans la mesure où l'on ne dispose en général que du nombre de personnes qui se sont inscrites pour emprunter : or, nous l'avons vu, le prêt de documents ne représente qu'une activité parmi d'autres... Néanmoins, on constate à l'examen des rapports une nette corrélation entre le taux élevé des inscrits (dépassant souvent 25 % de la population, voire 30 % ou davantage) et la présence de certaines ressources et activités relativement récurrentes.

Tout d'abord on rappellera l'importance des moyens sur les trois postes-clé que sont le personnel, les locaux et le budget d'acquisition documentaire. On ajoutera que ces bibliothèques à fort taux d'inscrits proposent toutes également quelques services simultanément présents :

- Dans les bibliothèques des petites communes, on trouvera l'offre d'Internet au public, voire d'un espace multimédia, une desserte des collectivités, du travail avec les scolaires et la petite enfance, des manifestations culturelles pour tous les âges, avec le souci de s'inscrire dans les grands mouvements médiatiques (Lire en fête, Fête de la musique...).
- Les bibliothèques de communes moyennes ajouteront à cette gamme le service d'un bibliobus, la diffusion de bibliographies, la participation à des contrats de type Contrat éducatif local ou Contrat temps libre ; les services spécifiques s'étoffent souvent dans une ou deux directions complémentaires : service questions-réponses, service éducatif...
- Enfin, les plus importantes bibliothèques restent fidèles à cette diversité, et surtout multiplient les actions et les partenaires ; elles investissent également des créneaux plus "lourds" : édition, services Internet spécifiques, organisation de colloques, etc.

Bref, on le voit, c'est par la souplesse de l'offre, attentive à la variété des itinéraires des publics, que les bibliothèques rencontrent le succès. Nul doute qu'en s'affirmant ainsi au service personnel de tous les membres d'une population, elles ont devant elles un immense territoire de créativité à parcourir.

Bertrand Calenge
Responsable de l'évaluation prospective
Bibliothèque municipale de Lyon

TROIS ÉCLAIRAGES

LES BIBLIOTHÈQUES VIVENT AUSSI HORS LES MURS

Les bibliothèques en Rhône-Alpes ont depuis longtemps ouvert leurs portes et quitté leurs locaux pour partir à la rencontre des publics que l'on dit "éloignés de la lecture" là-même où ils vivent. Dès les années 90, la première génération de "médiateurs du livre", issue de l'association ATD-Quart Monde, arpentaient avec les bibliothécaires les rues des quartiers et banlieues de Lyon ou de Grenoble.

Aujourd'hui encore, à Vaulx-en-Velin, Bron, Vénissieux, Villeurbanne ou Grenoble, nous rencontrons les enfants dès le plus jeune âge dans les permanences des PMI (Prévention Médicale Infantile), nous ouvrons nos caisses d'albums et nous racontons des histoires aux bébés... et souvent à leurs parents. Dans le Relais pour Assistantes Maternelles (RAM), les crèches ou les halte-garderies, nous donnons aux "nounous" quelques éléments de connaissance du livre jeunesse, nous favorisons leur venue vers la bibliothèque avec les enfants dont elles ont la charge (cartes de collectivité gratuites, etc.).

Sur les places de nos quartiers, aux pieds des immeubles de nos cités, avec des livres encore, parfois des jeux et toujours des contes, nous organisons régulièrement et dans la durée des bibliothèques de rue pour les enfants et les adolescents.

Et puis parfois, une mère que nous avons croisée souvent dans nos actions "hors les murs", ose pousser la porte de cette bibliothèque qu'elle ne pensait "pas faite pour elle". Parce qu'elle reconnaît des visages vus dans la rue ou à la halte-garderie, parce que le "mode d'emploi" de la bibliothèque lui semble moins "opaque", parce qu'enfin et surtout elle a un merveilleux alibi : son enfant veut des livres !

Nos actions "hors les murs" ne concernent pas seulement les enfants. On peut nous croiser aussi avec nos livres dans les cours d'alphabétisation des Centres sociaux ou des MJC. Nous y proposons des temps de présentation d'ouvrages, d'écriture et de jeux de langage, avant, peut-être, la visite du groupe et la familiarisation éventuelle avec la bibliothèque.

Dans les résidences de personnes âgées, nous sommes encore présents avec nos livres. Et parce que la soif d'histoires, quel que soit l'âge, ne peut être assouvie, nous lisons à voix haute, racontons et échangeons avec les participants des souvenirs et des complicités.

Peu de lieux échappent au volontarisme de nos bibliothèques rhônalpines. Dans les prisons, les centres de semi-liberté, les hôpitaux, les centres d'hébergement d'urgence, les lieux d'accueil pour SDF, nous aménageons de "petits lieux" du livre, nous partageons le plaisir du récit et de la connaissance.

Bien sûr, rien n'est possible sans la forte mobilisation de nos partenaires de terrain, éducateurs, travailleurs sociaux, animateurs. Rien n'est acquis, toute action est à reconstruire au premier échec, ou au changement d'équipe professionnelle, chez nous ou chez nos partenaires. Bien entendu toutes ces actions n'augmentent pas d'une manière significative le nombre de nos inscrits en bibliothèque.

Mais il y a cette belle ardeur des équipes, cette volonté de partager du plaisir et de participer modestement, avec nos savoir-faire, à la lutte contre l'illettrisme et les inégalités culturelles. Si les habitants de nos quartiers urbains ne connaissent pas toujours le chemin de nos bibliothèques, nous pouvons contribuer avec nos actions "hors les murs" à ce qu'ils croisent le chemin des livres et de l'écrit.

Et si l'utopie avait encore quelques couleurs !

Maryse Oudjaoudi

Direction du Service Développement de la Lecture
Réseau des bibliothèques municipales de Grenoble



PAYSAGE AVEC FIGURES ABSENTES par Nelly Vingtdeux

Le rapport d'enquête sur les bibliothèques municipales en Rhône-alpes brosse un paysage intéressant et complet des bibliothèques considérées comme de réels projets culturels territorialisés. Ce paysage cependant, pour reprendre la belle expression de Philippe Jaccottet, est un *Paysage avec figures absentes* (Gallimard, 1970).

DES BIBLIOTHÈQUES ABSENTES DU PAYSAGE RHÔNALPIN

Le corpus des bibliothèques auxquelles s'adresse l'étude est en effet défini par trois critères dont l'un est l'existence d'un salarié affecté à la bibliothèque, indépendamment d'ailleurs de toute notion de qualification. Les critères sont, bien sûr, nécessaires à l'élaboration d'un corpus d'enquête et il ne saurait ici être question de les contester ; ayant participé aux réunions préparatoires à cette étude, je souscris à ceux qui ont été retenus.

Mais dans le paysage régional ainsi élaboré sont absentes en grande majorité les bibliothèques des petites communes rurales qui n'ont pas toujours les moyens de leur affecter du personnel salarié. Il n'y est en effet fait mention qu'allusivement, dans le chapitre sur l'état des lieux des moyens et des ressources, avec l'évocation du soutien des bibliothèques départementales aux communes de moins de 10 000 habitants. Les lignes qui suivent sont destinées à permettre à ces figures absentes que sont les bibliothèques du monde rural de prendre corps. Cette retouche du paysage des bibliothèques est nécessaire si l'on considère quelques chiffres : 1 114 bibliothèques sont concernées en région. Leur nombre s'élève à 1 604 si on y inclut les bibliothèques points-lecture.

La population de la région Rhône-Alpes vivant dans une commune de moins de 10 000 habitants représente 56 % de la population totale, et 97 % des communes de la région ont moins de 10 000 habitants. Si l'on s'intéresse maintenant aux communes de moins de 2 000 habitants, elles représentent exactement la moitié des communes de la région et hébergent exactement un quart de la population. L'enjeu en termes de services culturels de proximité à la population n'est donc pas mince.

LA CULTURE À LA CAMPAGNE : UNE RÉALITÉ NOUVELLE

La frontière de l'opposition entre ville et monde rural se brouille : la réalité est plutôt faite de l'interaction dynamique entre ces deux mondes que permettent l'évolution des techniques de communication, l'évolution des transports et l'évolution de la sociologie des résidents ruraux.

Dans le même temps, la démocratisation de la culture a porté ses fruits et les pratiques culturelles sont en voie de relative homogénéisation. L'action culturelle en milieu rural se caractérise donc moins par son contenu que par la nature des médiations qui y sont mises en œuvre.

Dans le monde rural, l'action culturelle s'appuie sur les forces vives locales, sur les engagements personnels, sur les réseaux de liens amicaux, bénévoles et professionnels qui la déclinent fréquemment de façon conviviale, solidaire et militante.

LES BIBLIOTHÈQUES DES COMMUNES RURALES

Dans les communes rurales, la bibliothèque est souvent le seul équipement culturel. Il s'agit maintenant de véritables bibliothèques qui offrent des collections de documents imprimés et sonores, mais qui en tant que lieux culturels identifiés, offrent aussi un cadre fédérateur à la vie et à l'animation culturelles de la commune. La vie culturelle dans les communes rurales est sans doute moins consommée que produite, vécue par ses acteurs.

Cet équipement, emblématique de la vie de la commune, est essentiel. Il s'agit d'un véritable lieu de vie, de rendez-vous et de rencontres. De nombreux services y sont proposés.

À côté du partenariat avec les écoles pour la promotion de la lecture qui est une réalité quotidienne, le programme d'animation des bibliothèques est souvent dense et original. Il sollicite de petites formes appropriées aux lieux : contes, lectures à haute voix, expositions, conférences, projections, théâtre, salons du livre... L'imagination y est restée au pouvoir.

DES RESSOURCES HUMAINES

C'est que la vie quotidienne des petites bibliothèques et leur gestion, si elles ne sont pas assurées par du personnel salarié, sont assurées par des équipes de bénévoles.

Ces équipes forment des réseaux conviviaux et solidaires au sein desquels s'échangent les compétences et se mettent en commun les projets et les ressources. En l'absence de rémunération, la satisfaction de l'engagement volontaire et le plaisir sont des moteurs efficaces et originaux de l'action. On ne sait pas assez que sur le seul territoire régional, le bénévolat en bibliothèque regroupe probablement un peu plus de 10 000 personnes.

En milieu rural, l'expérience montre d'ailleurs que le bénévolat a souvent créé les conditions nécessaires à l'embauche de professionnels salariés, embauche qui ne l'a pas fait disparaître, bien au contraire : dans les territoires ruraux, la coopération entre professionnels et bénévoles reste une nécessité. *L'absence de personnel salarié, pour ces bibliothèques, ne saurait donc signifier absence de moyens humains.*

L'absence de salariat n'est d'ailleurs pas synonyme d'absence de qualification. Pour ce qui relève de la technicité et de la qualification, il convient de souligner que la formation des bibliothécaires bénévoles est l'une des missions prioritaires des bibliothèques départementales. Les BDP, dans ce domaine, mènent de véritables programmes de formation, dans lesquels sont abordées la gestion de la bibliothèque, bien sûr, mais également son animation, sa place dans la commune, etc.

LES BIBLIOTHÈQUES, PIERRES D'ANGLE DE L'AMÉNAGEMENT CULTUREL DU TERRITOIRE

Première des activités culturelles, la lecture est celle qui autorise toutes les autres. Aucun habitant d'aucun territoire ne doit être éloigné du service public du livre et de la lecture. L'aménagement culturel du territoire doit donc passer par un maillage dense d'équipements de bibliothèques.

L'intercommunalité ouvre ici des perspectives de création d'équipements qui permettent une structuration forte et cohérente du territoire. Mais la démarche requise est encore longue et parfois difficile à mettre en œuvre.

L'équipement en bibliothèques des communes rurales doit se poursuivre, comme il doit se poursuivre dans certaines villes de plus de 10 000 habitants qui n'en sont toujours pas pourvues.

Dans un contexte de ruralité et d'hyper-ruralité et devant l'exigence d'égalité du service rendu au public, toutes les communes, même les plus petites, sont importantes.

L'aménagement culturel du territoire doit se fonder sur l'équité entre les personnes et sur la solidarité entre les territoires. De ce point de vue, les conseils généraux et leurs BDP mènent de véritables politiques de solidarité territoriale et de rééquilibrage des services : les BDP soutiennent la création des bibliothèques, en leur fournissant conseils, formation, mobilier, collections, animations. Mais en amont de cette aide, il convient de convaincre en permanence les élus locaux de l'intérêt de la création de tels outils.

Compte tenu du déficit accumulé dans les zones rurales (Pierre Dac aurait bien dit qu'il n'y a pas de politique de la ville à la campagne !), cette démarche doit être extrêmement volontaire et il conviendrait sans doute d'affecter à la construction des bibliothèques des petites communes un coefficient de ruralité qui permette de motiver efficacement les prises de décision.

Nelly Vingtdeux
Directrice de la Bibliothèque départementale
de prêt de l'Ardèche



Il peut sembler paradoxal et presque choquant de se demander, comme le fait l'ARALD, en quoi les bibliothèques ont un rôle culturel dans le territoire. Pourtant, force est d'admettre que la plupart des bibliothécaires se posent aujourd'hui la question de leur reconnaissance comme acteurs dans le champ de la culture et que la richesse des activités en bibliothèques dont ces pages témoignent ne peut masquer un certain malaise.

Certes, peu d'interlocuteurs, pressés de s'exprimer sur le sujet, contesteraient ouvertement l'importance fondamentale et même fondatrice du livre et de la lecture. Mais, inversement, peu de débats sur la politique culturelle, surtout quand ils sont médiatiques, évoquent spontanément les bibliothèques comme ils le font pour d'autres domaines. En guise d'illustration de cette contradiction, il est amusant de rappeler la répartition d'un décideur culturel, au demeurant fin connaisseur des livres, qui, en pleine période d'expansion culturelle, au début des années 90, n'a pas cité une seule fois la lecture publique durant une longue interview télévisée consacrée à son programme, mais qui, à l'extrême fin de l'émission, alors qu'on lui demandait ce qu'il sauverait en cas de cataclysme, répondit ... la bibliothèque. Pensées souvent sur le mode du mythe, les bibliothèques peinent paradoxalement à apparaître autrement que comme des adjutants de l'action sociale susceptibles de "mailler" le territoire.

Que les bibliothèques démontrent quotidiennement une formidable capacité à servir et à desservir les populations les plus diverses, parfois les plus fragiles, tout le monde en conviendra effectivement. Plus difficile, par contre, sera de faire cadrer l'image que l'on a des bibliothèques, surtout lorsqu'on ne les pratique pas, avec une conception actuellement en cours de la culture, exclusivement brillante et émotionnelle. Et, de fait, les bibliothèques sont dans une certaine mesure hors champ : les livres ne font pas spectacle si ce n'est dans le for intérieur du lecteur. Espaces généralistes et transversaux par excellence, elles ne peuvent, de plus, rivaliser avec les structures ad hoc qui tendent à proliférer autour de thématiques porteuses. Mieux, avec la fractalisation généralisée du champ culturel, qui voit des musées organiser des concerts et des scènes lyriques accueillir des lectures, on en viendrait presque à trouver incongru que les "temples du livre" invitent des écrivains. Une telle distorsion de perspective, qui tend à minorer le rôle proprement culturel des bibliothèques, ne serait qu'un effet bénin de l'air du temps si elle ne justifiait trop souvent l'octroi de budgets culturels ridicules.

C'est pourquoi il est indispensable de mettre en lumière, comme le fait, pour la première fois, l'ARALD, non seulement le foisonnement des activités proprement culturelles en bibliothèques, mais leur nature spécifique. Loin d'être ringardes ou brouillonnes, elles correspondent à une attente profonde de la population, du moins lorsqu'on n'envisage pas celle-ci de manière cavalière mais au plus près de son rapport quotidien au savoir et à la sensibilité.

Ces activités d'écoute, de rencontre ou d'expression ont pour vertu première de favoriser l'extension du domaine du livre en le déployant à l'extérieur de lui-même pour mieux nous y ramener. Grâce à elles, cette cellule intimiste qu'est la lecture – ce colloque singulier avec l'auteur et avec soi-même – trouve appui et résonance dans une indispensable communauté de lecteurs, sans laquelle la confrontation solitaire avec le texte raterait sa dimension essentielle de communication. Ce n'est certes pas un hasard si l'on fait de plus en plus référence, comme en rêve, aux salons de lecture du 18^e siècle. Mais ceux-ci ne concernaient évidemment qu'une partie infime et homogène de la société. Notre époque démocratique cherche aujourd'hui ses propres solutions au besoin de partage intellectuel qui nous anime tous, par delà les clivages sociétaux. Internet est l'une d'entre elles, à l'échelle planétaire, les bibliothèques en sont une autre, à l'échelle de la proximité la plus concrète et la plus conviviale.

L'implication directe des bibliothèques dans le champ culturel a une autre vertu, difficilement atteignable par d'autres types de structures, celle de promouvoir une véritable transversalité entre les disciplines (littéraires ou scientifiques), les modes de "lecture" (du texte à l'image) et les divers registres de la temporalité (de l'histoire à l'actualité). Les bibliothèques demeurent, plus que jamais, ces lieux irremplaçables et à portée de main, capables d'apporter une réponse pratique au besoin largement partagé d'une compréhension globale du monde et d'une mise en perspective de l'écume des jours. Situées à la croisée des chemins, elles peuvent fournir les balises nécessaires au bon usage de la complexité. Proches des gens, elles peuvent favoriser les bons réflexes de survie dans une société du savoir, traversée, voire segmentée, par la compétition des industries de la culture et de l'information. C'est pourquoi elles ne doivent plus se borner à proposer des livres en rayons. Leur offre devient globale, incluant non seulement tous les médias mais aussi toutes les formes de médiation et d'échange, les amenant ainsi à descendre dans l'arène culturelle.

Descendre dans l'arène, donner une tournure plus extravertie à leur action, ce n'est pas pour les bibliothèques une forme de fuite en avant ou de surenchère mimétique. C'est, au contraire, comme le montre cette enquête, la façon contemporaine de rester fidèles à leur essence en déployant vers l'extérieur les potentialités de savoir et de sensibilité qu'elles recèlent. C'est donner corps au savoir dans un monde qui aspire à ne plus vivre celui-ci uniquement sur le mode sacralisé de la séparation, mais à se l'incorporer librement, au quotidien. C'est le rendre encore plus vivant.

Patrick Bazin
Directeur de la Bibliothèque municipale de Lyon

INDEX DES BIBLIOTHÈQUES DU CORPUS (2003)

Commune-siège de la bibliothèque	Population (recensement 1999)
01. Ain	
Ambérieu-en-Bugey	11 927
Bellegarde-sur-Valserine	11 329
Belley	8 473
Bourg-en-Bresse	43 008
Champagne-en-Valromey	685
Châtillon-sur-Chalaronne	4 318
Culoz	2 680
Montrevel-en-Bresse	2 040
Nantua	3 955
Oyonnax	24 636
Polliat	2 058
Pont-de-Vaux	2 042
Saint-Didier-sur-Chalaronne	2 336
Saint-Genis-Pouilly	6 497
Saint-Laurent-sur-Saône	1 666
Thoiry	4 107
Viriat	5 420
07. Ardèche	
Alboussière	777
Annonay	18 233
Antraigues-sur-Volane	503
Aubenas	12 152
Boulieu-lès-Annonay	2 138
Cruas	2 431
Guilherand-Granges	10 880
Le Cheylard	3 632
Le Pouzin	2 742
Le Teil-d'Ardèche	8 295
Privas	9 628
Saint-Agrève	2 727
Saint-Alban-Auriolles	753
Saint-Jean-de-Muzols	2 432
Saint-Sauveur-de-Montagut	1 282
Soyons	1 757
Thueys	1 017
Tournon-sur-Rhône	10 607
Valgorge	452
Viviers	3 480
26. Drôme	
Beaumont-lès-Valence	3 775
Bourdeaux	570
Bourg-lès-Valence	18 910
Chabeuil	5 974
Châteauneuf-du-Rhône	2 275
Châteauneuf-sur-Isère	3 456
Crest	8 074
Die	4 668
Dieulefit	3 202
Eurre	1 030
Grâne	1 605
La Chapelle-en-Vercors	766
Livron-sur-Drôme	8 001
Montbrun-les-Bains	434
Montélier	3 147

Montélimar	32 896
Montmeyran	2 701
Nyons	6 948
Portes-lès-Valence	8 223
Puy-Saint-Martin	653
Romans-sur-Isère	33 665
Saint-Donat-sur-l'Herbasse	3 174
Saint-Paul-lès-Romans	1 529
Saint-Paul-Trois-Châteaux	7 656
Saint-Vallier	4 318
Saulce-sur-Rhône	1 622
Valence	66 568
38. Isère	
Allemont	774
Barraux	1 484
Bernin	2 930
Biviers	2 455
Bourgoin-Jallieu	23 517
Chamrousse	518
Charavines	1 447
Châtonnay	1 437
Chavanoz	3 994
Chirens	1 926
Claix	7 610
Corbelin	1 790
Corenc	3 949
Crolles	8 452
Diémoz	2 264
Domène	6 444
Échirolles	33 169
Entre-Deux-Guiers	1 506
Estrablin	3 270
Eybens	9 546
Fontaine	23 586
Fontanil-Cornillon	2 474
Frogès	3 099
Gières	6 165
Grenoble	156 203
Hières-sur-Amby	1 013
Jarrie	4 040
La Motte-d'Aveillans	1 542
La Mure	5 394
La Tour-du-Pin	6 787
La Tronche	6 672
Le Pont-de-Claix	11 771
Le Versoud	3 832
Les Avenières	4 390
Meylan	19 044
Moirans	7 627
Montalieu-Vercieu	2 279
Mont-de-Lans	1 107
Nivolas-Vermelle	1 842
Notre-Dame-de-Vaulx	503
Percy	114
Poisat	2 116
Pontcharra	6 506
Pont-en-Royans	951
Pont-Évêque	5 130
Roybon	1 277

Saint-Antoine-l'Abbaye	944
Saint-Chef	3 002
Saint-Égrève	15 691
Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs	2 282
Saint-Hilaire-de-la-Côte	1 143
Saint-Hilaire-du-Rosier	1 787
Saint-Ismier	6 208
Saint-Marcellin	7 109
Saint-Martin-d'Hères	35 927
Saint-Martin-d'Uriage	4 848
Saint-Martin-le-Vinoux	5 233
Saint-Maurice-l'Exil	5 667
Saint-Paul-de-Varces	1 852
Saint-Pierre-d'Allevard	2 310
Saint-Quentin-sur-Isère	1 242
Saint-Romain-de-Jalionas	2 775
Saint-Savin	2 842
Saint-Siméon-de-Bressieux	2 597
Salaise-sur-Sanne	3 728
Sassenage	9 964
Seyssinet-Pariset	13 207
Seyssins	6 937
Tullins	7 200
Valencin	2 092
Varces-Allières-et-Risset	6 381
Veurey-Voroize	1 346
Vézéronce-Curtin	1 539
Vienne	30 749
Vif	6 500
Villard-de-Lans	4 014
Villefontaine	18 034
Virieu	962
Vizille	7 634
Voiron	20 442
Voreppe	9 564
42. Loire	
Boën	3 154
Bonson	3 869
Bourg-Argental	2 827
Charlieu	3 737
Chazelles-sur-Lyon	4 896
Feurs	7 877
Firminy	19 557
Génilac	3 192
La Grand-Croix	5 030
La Ricamarie	8 507
La Talaudière	6 771
Le Chambon-Feugerolles	14 202
Lorette	4 901
Mably	7 807
Montbrison	15 143
Panissières	2 932
Rive-de-Gier	14 568
Roanne	40 121
Roche-la-Molière	10 152
Saint-Chamond	37 919
Saint-Étienne	183 522
Saint-Marcellin-en-Forez	3 430
Saint-Priest-en-Jarez	5 906
Veauche	8 164
Villars	8 683

69. Rhône	
Aveize	959
Bourg-de-Thizy	2 733
Brignais	11 294
Brindas	4 638
Bron	38 058
Cailloux-sur-Fontaines	2 191
Caluire-et-Cuire	41 667
Chaponost	7 909
Charbonnières-les-Bains	4 450
Châtillon-d'Azergues	1 929
Chazay-d'Azergues	3 942
Condrieu	3 475
Corbas	9 309
Craponne	8 075
Dardilly	8 220
Décines-Charpieu	24 324
Écully	18 774
Feyzin	8 557
Fontaines-sur-Saône	6 804
Francheville	11 431
Genas	11 214
Genay	4 700
Givors	18 562
Grigny	7 952
Irigny	8 465
La Mulatière	6 858
Le Perreon	1 036
Limas	4 232
Lyon	453 187
Marcy-L'Étoile	3 167
Messimy	2 719
Meyzieu	28 238
Mions	10 347
Mornant	4 825
Neuville-sur-Saône	7 114
Oullins	25 478
Pierre-Bénite	10 015
Pollionnay	1 594
Pusignan	3 111
Quincieux	2 699
Rillieux-la-Pape	28 740
Saint-Didier-au-Mont-d'Or	6 224
Sainte-Foy-lès-Lyon	21 449
Saint-Fons	15 730
Saint-Genis-l'Argentière	877
Saint-Genis-Laval	19 790
Saint-Genis-les-Ollières	4 800
Saint-Laurent-de-Mure	4 725
Saint-Pierre-de-Chandieu	4 159
Saint-Priest	41 213
Saint-Symphorien-d'Ozon	5 093
Saint-Symphorien-sur-Coise	3 134
Sérezin-du-Rhône	2 481
Simandres	1 263
Tarare	10 638
Tassin-la-Demi-Lune	16 133
Thizy	2 594
Toussieu	2 031
Vaugneray	4 241
Vaulx-en-Velin	39 466
Vénissieux	56 487
Villefranche-sur-Saône	31 213
Villeurbanne	127 299

73. Savoie	
Aime	3 291
Aime	3 291
Aix-les-Bains	26 110
Albens	2 678
Albertville	18 190
Chambéry	57 592
Grésy-sur-Aix	2 876
La Léchère	1 799
La Motte-Servolex	11 551
La Ravoire	7 147
La Rochette	3 195
Mâcot-la-Plagne	1 591
Montmélián	4 026
Serrières-en-Chautagne	807
Ugine	7 228
Val-d'Isère	1 660
74. Haute-Savoie	52 100
Annecy	52 100
Annemasse	27 659
Anthy-sur-Léman	1 815
Boège	1 444
Bonneville	10 868
Chamonix-Mont-Blanc	10 109
Cluses	18 126
Cran-Gevrier	17 540
Cruseilles	3 446
Douvaine	3 924
Faverges	6 535
Féternes	1 164
Habère-Poche	743
Les Gets	1 369
Les Houches	2 738
Marignier	5 397
Megève	4 705
Morzine	3 010
Neuvecelle	2 253
Poisý	5 870
Rumilly	11 617
Saint-Gervais-les-Bains	5 396
Saint-Jeoire	2 815
Sallanches	14 853
Scionzier	6 207
Seynod	16 765
Taninges	3 184
Thônes	5 533
Thonon-les-Bains	29 952
Ville-la-Grand	7126

INDEX DES INTERCOMMUNALITÉS DU CORPUS (2003)

Communautés de communes	Population (recensement 1999)	Population globale
01. Ain		
Communauté de communes du Valromey		3 592
Champagne-en-Valromey	685	
Artemare	1 002	
Belmont-Luthézieu	405	
Brénaz	105	
Chavornay	180	
Hotonnes	299	
Lochieu	73	
Le Petit-Abergement	144	
Ruffieu	191	
Sutrieu	223	
Virieu-le-Petit	285	
Communauté de communes de Montrevel-en-Bresse		12 611
Montrevel-en-Bresse	2 040	
Attignat	1 959	
Béréziat	342	
Confrançon	878	
Cras-sur-Reyssouze	926	
Curtafond	600	
Etrez	648	
Foissiat	1 580	
Jayat	777	
Malafretaz	681	
Marsonnas	744	
Saint-Didier-d'Aussiat	675	
Saint-Martin-le-Châtel	658	
Saint-Sulpice	103	
07. Ardèche		
Communauté de communes du Pays de Crussol		3 539
Alboussière	777	
Boffres	515	
Champis	445	
Gilhoc-sur-Ormèze	389	
Saint-Barthélemy-Grozon	509	
Saint-Romain-de-Lerps	554	
Saint-Sylvestre	350	
Syndicat intercommunal du Canton de Valgorge		946
Valgorge	452	
Beaumont	179	
Dompnac	84	
Laboule	120	
Loubaresse	32	
Montselgues	79	

26. Drôme		
Syndicat intercommunal du Canton de Bourdeaux		1 290
Bourdeaux	570	
Bézaudin-sur-Bîne	57	
Bouvières	162	
Crupies	91	
Félines-sur-Rimandole	74	
Les Tonils	21	
Mornans	58	
Le Poët-Célard	145	
Truinas	112	
Communauté des communes du Vercors		1 963
La Chapelle-en-Vercors	766	
Saint-Agnan-en-Vercors	406	
Saint-Julien-en-Vercors	198	
Saint-Martin-en-Vercors	300	
Vassieux-en-Vercors	293	
38. Isère		
Charavines / Billieu		2 378
Charavines	1 447	
Billieu	931	
Estrablin / Moidieu-Détourbe		4 705
Estrablin	3 270	
Moidieu-Détourbe	1 435	
Froges / Villard-Bonnot		10 028
Froges	3 099	
Villard-Bonnot	6 929	
Hières-sur-Amby / Vernas		1 187
Hières-sur-Amby	1 013	
Vernas	174	
Communauté de communes Les Vallons de la Tour-du-Pin		19 923
La Tour-du-Pin	6 787	
Cessieu	2 146	
Dolomieu	2 418	
Faverge-de-la-Tour	1 119	
La Chapelle-de-la-Tour	1 422	
Rochetoirin	882	
Saint-Clair-de-la-Tour	2 712	
Saint-Didier-de-la-Tour	1 437	
Saint-Jean-de-Soudain	1 000	
Communauté de communes des Deux-Alpes		2 051
Mont-de-Lans	1 107	
Vénosc	944	
Communauté de communes du Pays de Vaulx		959
Notre-Dame-de-Vaulx	503	
Saint-Jean-de-Vaulx	456	

Communauté de communes du canton de Clelles en Trièves			1 486
Percy	114		
Chichilianne	207		
Clelles	379		
Lalley	189		
Le Monestier-du-Percy	170		
Saint-Martin-de-Clelles	120		
Saint-Maurice-en-Trièves	164		
Saint-Michel-les-Portes	143		
Communauté de communes de la Bourne à l'Isère			5 758
Pont-en-Royans	951		
Auberives-en-Royans	331		
Beauvoir-en-Royans	71		
Châtelus	94		
Choranche	134		
Izeron	618		
Presles	90		
Rencurel	304		
Saint-André-en-Royans	301		
Saint-Just-de-Claix	1 051		
Saint-Pierre-de-Chérennes	364		
Saint-Romans	1 449		
Communauté de communes du Pays de Chambaran			5 747
Roybon	1 277		
Beaufort	419		
Châtenay	309		
Lentjol	150		
Marcilloles	771		
Marcollin	473		
Marnans	123		
Montfalcon	103		
Saint-Clair-sur-Galaure	252		
Thodure	602		
Viriville	1 268		
Saint-Antoine-l'Abbaye / Dionay / Saint-Bonnet-de-Chavagne			1 510
Saint-Antoine-l'Abbaye	944		
Dionay	110		
Saint-Bonnet-de-Chavagne	456		
Saint-Chef / Montcarra / Salagnon			4 302
Saint-Chef	3 002		
Montcarra	355		
Salagnon	945		
Saint-Hilaire-de-la-Côte / La Frette			1 986
Saint-Hilaire-de-la-Côte	1 143		
La Frette	843		
Communauté de communes de Vercors Isère			2 101
Saint-Quentin-sur-Isère	1 242		
La Rivière	473		
Montaud	386		

Syndicat d'agglomération nouvelle de L'Isle-d'Abeau		39 298
Villefontaine	18 034	
Four	922	
L'Isle-d'Abeau	12 193	
Saint-Quentin-Fallavier	5 901	
Vaulx-Milieu	2 248	
Communauté de communes de Virieu-Vallée de la Bourbre		2 638
Virieu	962	
Blandin	125	
Chassignieu	193	
Chélieu	533	
Panissage	358	
Valencogne	467	
42. Loire		
Communauté de communes du Pays de Charlieu		17 843
Charlieu	3 737	
Boyer	161	
Briennon	1 699	
Chandon	1 409	
Jarnosse	355	
La Bénisson-Dieu	454	
Maizilly	298	
Mars	569	
Nandax	642	
Pouilly-sous-Charlieu	2 774	
Saint-Denis-de-Cabanne	1 319	
Saint-Hilaire-sous-Charlieu	408	
Saint-Nizier-sous-Charlieu	1 602	
Saint-Pierre-la-Noaille	328	
Villers	519	
Vougy	1 569	
69. Rhône		
Communauté de communes Rhône-Sud		26 514
Givors	18 562	
Grigny	7 952	
(La compétence culturelle est reprise séparément par chacune des deux communes à partir du 1 ^{er} janvier 2006)		
Syndicat intercommunal murois		10 347
Saint-Laurent-de-Mure	4 725	
Saint-Bonnet-de-Mure	5 622	
73. Savoie		
Communauté de communes du Canton d'Albens		6 578
Albens	2 678	
Cessens	332	
Épersy	291	
La Biolle	1 779	
Mognard	300	
Saint-Germain-la-Chambotte	389	
Saint-Girod	427	
Saint-Ours	382	

District du bassin d'Aigueblanche		5 260
La Léchère	1 799	
Aigueblanche	2 739	
Les Avanchers-Valmorel	722	
74. Haute-Savoie		
Communauté de l'agglomération d'Annecy		133 329
Annecy	52 100	
Annecy-le-Vieux	19 596	
Argonay	2 277	
Chavanod	2 042	
Cran-Gevrier	17 540	
Epagny	3 285	
Metz-Tessy	2 045	
Meythet	7 832	
Montagny-les-Lanches	374	
Poisly	5 870	
Pringy	2 701	
Quintal	902	
Seynod	16 765	
Syndicat intercommunal de la Vallée verte		5 808
Boège	1 444	
Bogève	845	
Burdignin	579	
Habère-Lullin	646	
Habère-Poche	743	
Saint-André-de-Boège	522	
Saxel	350	
Villard	679	
Total population communes-centres	134 727	
Total population hors communes-centres	200 950	
Total général	335 677	335 677

QUESTIONNAIRE DE L'ENQUÊTE

BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES EN RHÔNE-ALPES OFFRE DE SERVICES ET ACTION CULTURELLE

NOTE : UTILISER LES DONNÉES CHIFFRÉES 2003

Nom de la bibliothèque :
 Nom de la personne répondant au questionnaire :
 Adresse :

 Code postal : Commune :
 Téléphone :
 Télécopie :
 Minitel :
 Mél :
 Site Internet :

1. PUBLICS ET SERVICES

1.1. LES USAGERS

1.1.1. Usagers inscrits (ayant effectué au moins un emprunt dans l'année)

1.1.1.a • Nombre d'usagers jeunes

0-14 ans :		15-24 ans :	
------------	--	-------------	--

1.1.1.b • Nombre d'usagers adultes

25-59 ans :		60 ans et plus :		Inconnu :	
-------------	--	------------------	--	-----------	--

1.2. LES MODALITÉS D'ACCÈS À LA DOCUMENTATION

1.2.1. Accessibilité des collections de la bibliothèque centrale

1.2.1.a • Jours et heures d'ouverture de la bibliothèque

lundi		mardi		mercredi		jeudi	
matin	après-midi	matin	après-midi	matin	après-midi	matin	après-midi

vendredi		samedi		dimanche	
matin	après-midi	matin	après-midi	matin	après-midi

1.2.1.b • Le catalogue est accessible de l'extérieur de la bibliothèque

- ☐ Oui ☐ Non
☐ sur Internet
☐ sur minitel

1.2.2. Mise à disposition des documents au sein du réseau de la bibliothèque

1.2.2.a • Les lecteurs peuvent réserver des documents

- ☐ Oui ☐ Non
☐ sur place ☐ par minitel
☐ par Internet ☐ par courrier

1.2.2.b • La bibliothèque comprend plusieurs localisations (réseau municipal ou intercommunal)

- ☐ Oui ☐ Non
 Si oui, modalités de prêt et de réservation dans votre réseau :
☐ proposition d'une carte unique
☐ prêt et réservation en tous lieux
☐ retour en tous lieux
☐ réservation en tous lieux
☐ acheminement des documents en tous lieux

1.2.2.c • Les lecteurs peuvent reproduire et imprimer

- ☐ Oui ☐ Non
☐ photocopie
☐ photographie, microfilm
☐ numérisation
☐ impression ordinateur

Autres (précisez) :

1.2.3. Conditions de prêt

1.2.3.a • Le prêt des imprimés est gratuit pour tous dans votre établissement

☐ Oui ☐ Non

Si non, publics exonérés :

- ☐ habitants de la commune
- ☐ demandeurs d'emploi
- ☐ bénéficiaires du RMI
- ☐ enfants
- ☐ étudiants
- ☐ autres (précisez)

1.2.3.b • Le prêt des autres supports est gratuit pour tous dans votre établissement

	Oui	Non
Phonogrammes	☐	☐
Cédéroms, DVD	☐	☐
Vidéogrammes	☐	☐
Logiciels	☐	☐
Partitions	☐	☐
Estampes	☐	☐
Autres (précisez) :		

1.2.3.c • La bibliothèque propose un tarif forfaitaire global pour l'emprunt des documents tous supports confondus

☐ Oui ☐ Non

1.3. ORGANISATION DES SERVICES

1.3.1. Desserte des publics

1.3.1.a • Portage à domicile

☐ Oui ☐ Non

Type de population desservie :

Nombre de personnes servies en 2003 :

Nombre de documents prêtés en 2003 :

Partenariats :

1.3.1.b • Bibliobus faisant le prêt direct au public

Type de public desservi	Nombre de points de stationnement	Fréquence des stationnements (hebdo, bi-mensuelle, mensuelle...)
Tout public		
Établissements scolaires		
Maisons de retraite		
Autres (précisez)		

1.3.1.c • Prêt aux collectivités

Type de collectivité desservie	Nombre de collectivités
Structures petite enfance	
Établissements scolaires	
Centres de soins	
Centres sociaux, MJC...	
Maisons de retraite	
Associations	
Administrations	
Entreprises	
Prisons	
Autres	

Nombre de documents prêtés aux collectivités en 2003 :

Nombre d'établissements desservis :

1.3.1.d • Équipements spécifiques à destination des handicapés

	Oui	Non	Précisez
Handicapés moteurs	☐	☐	
Handicapés visuels	☐	☐	
Handicapés auditifs	☐	☐	
Autres (précisez) :			

1.3.1.e • Vous disposez de documents spécifiques (hors textes enregistrés et livres en gros caractères) pour ces publics

	Oui	Non	Précisez
Handicapés moteurs	☐	☐	
Handicapés visuels	☐	☐	
Handicapés auditifs	☐	☐	
Autres (précisez) :			

1.3.2. Services mis en oeuvre

1.3.2.a • Accès public à des postes Internet

☐ Oui

☐ Non

	Adultes		Enfants	
	Oui	Non	Oui	Non
Accès gratuit	☐	☐	☐	☐
Accès à tous les services (messageries, forums...)	☐	☐	☐	☐
Navigation libre sur le web (non limitée à une sélection de sites)	☐	☐	☐	☐

1.3.2.b • Service d'actualité (offre de presse ou d'ouvrages récents dans un espace spécifique)

☐ Oui

☐ Non

1.3.2.c • Presse écrite étrangère (offre de quotidiens, de magazines ou de revues d'actualité)

☐ Oui

☐ Non

si oui, nombre de titres de presse étrangère :

langues représentées :

Type de service	Public visé	Nature de l'offre				Autres (précisez)	Partenariats
		Documentation générale		Renseignements à la demande			
		Oui	Non	Oui	Non		
Info métiers							
Info santé							
Info tourisme							
Autres (précisez) :							

1.3.2.d • Services d'informations spécifiques

1.3.2.e • Service Questions/Réponses organisé

☐ Oui

☐ Non

☐ sur place

☐ à distance (par quel moyen : téléphone, courriel...)

1.3.2.f • Service d'apprentissage des langues (en cabines ou laboratoires)

☐ Oui

☐ Non

Liste des langues proposées :

Partenariats :

1.3.2.g • Espace(s) multimédia(s) dédié(s) à la formation et à l'animation
autour des outils multimédias et Internet

☐ Oui

☐ Non

Avec quelles ressources humaines ?

Partenariats :

1.3.2.h • Autres services spécifiques organisés et localisés (dans ou hors les murs) (précisez)

.....

Partenariats :



2. ACTION CULTURELLE

2.1. CONTEXTE GÉNÉRAL

2.1.1. Vous menez des actions dans le cadre des dispositifs tels que :

	☐ Oui	☐ Non	Précisez
Contrat de ville ou d'agglomération	☐ Oui	☐ Non	
Contrat ville-lecture	☐ Oui	☐ Non	
Contrat éducatif local	☐ Oui	☐ Non	
Contrat petite enfance	☐ Oui	☐ Non	
Autres (précisez) :			

2.1.2. Vous avez participé aux opérations nationales en 2002 et/ou 2003 :

	Oui	Non
Lire en fête	☐	☐
Le Printemps des poètes	☐	☐
Le Mois du patrimoine écrit	☐	☐
Sciences en fête	☐	☐
Le Mois du livre d'art	☐	☐
La Semaine de la langue française	☐	☐
Le Printemps des musées	☐	☐
La Fête de la musique	☐	☐
Autres (précisez) :	☐	☐

2.2. PRÉSENTEZ LE OU LES PROJET(S) MAJEUR(S) D'ACTION CULTURELLE CONDUIT(S) EN 2003

2.2.1. Projet 1

Libellé :

Nature et objectifs :

Description :

Partenariats scientifiques et organisationnels :

Partenariats financiers :

Produits éditoriaux (catalogues, bibliographies, sites web...) :

2.2.2. Projet 2

Libellé :

Nature et objectifs :

Description :

Partenariats scientifiques et organisationnels :

Partenariats financiers :

Produits éditoriaux (catalogues, bibliographies, sites web...) :

2.3. PROGRAMMATION DE MANIFESTATIONS AUTRES QUE LES PROJETS MAJEURS DÉJÀ DÉCRITS EN PAGES 9 ET 10

2.3.1. Manifestations organisées dans votre établissement en 2003

Type de manifestation	Titre	Sujet (ou indice dewey)	Partenariats
Expositions			
Rencontres d'auteurs			
Conférences			
Colloques			
Spectacles			
Lectures			
Autre			

2.4. AUTRES ACTIONS CULTURELLES À CARACTÈRE RÉGULIER MENÉES EN 2003 PAR OU AVEC VOTRE ÉTABLISSEMENT

Action	Dispositif	Public	Nombre de personnes ayant suivi l'action	Partenariats
Club de lecture, cercle des lecteurs				
Atelier d'écriture				
Heure du conte				
Autres (Précisez)				

2.5. TRAVAIL AVEC DES SCOLAIRES ET AVEC LA PETITE ENFANCE

Cycles	Nombre de classes ou de groupes distincts	Nombre de personnes reçues	Nombre de séances	Activités ou formations réalisées	Partenariats
Petite enfance (pmi, crèche)					
Maternelle					
Primaire					
Collège					
Lycée					

2.6. AUTRES ACTIONS PARTICULIÈRES CONDUITES DANS VOTRE ÉTABLISSEMENT

2.6.1 Organisation d'aide aux devoirs

☐ Oui ☐ Non

Avec quelles ressources humaines ?

2.6.2 Service éducatif constitué (activités pédagogiques, classe patrimoine ...)

☐ Oui ☐ Non

Type d'action menée en 2003 :

Partenariats :

2.6.3 Actions de formation liées à l'insertion des adultes

☐ apprentissage du français

☐ autres (précisez) :

Partenariats :

2.6.4 Diffusion de bibliographies

☐ Oui ☐ Non

Liste des sujets en 2003	Partenariats pour la rédaction	Partenariats pour l'édition

2.6.5 Activité d'édition

☐ Oui ☐ Non

Liste des titres édités en 2000-2003	Partenariats pour la rédaction	Partenariats pour l'édition

**Agence Rhône-Alpes pour le livre
et la documentation (ARALD)**

édition, librairie, Internet, direction
et administration
1, rue Jean-Jaurès
74000 Annecy
tél. : 04 50 51 64 63
fax : 04 50 51 82 05
mél : annecy@arald.org
site Internet : www.arald.org

**information et communication,
vie littéraire, bibliothèque,
action culturelle en milieu pénitentiaire**

25, rue Chazière
69004 Lyon
tél. : 04 78 39 58 87
fax : 04 78 39 57 46
mél : d.hautois@arald.org

Bibliothèque municipale de Lyon

30, bd Vivier-Merle
69431 Lyon cedex 03
tél. : 04 78 62 18 00
fax : 04 78 62 19 49
mél : bcalenge@bm-lyon.fr
sites Internet : www.bm-lyon.fr
www.guichetdusavoir.org

**Région Rhône-Alpes
Direction de la Culture**

78, route de Paris – B.P. 19
69751 Charbonnières-les-Bains cedex
tél. : 04 72 59 52 70
fax : 04 72 59 48 57
mél : gwillard@rhonealpes.fr
site Internet : www.rhonealpes.fr

**Direction régionale des affaires
culturelles de Rhône-Alpes
Le Grenier d'Abondance**

6, quai Saint-Vincent
69283 Lyon cedex 01
tél. : 04 72 00 44 32
fax : 04 72 00 44 09
mél : gilles.lacroix@culture.gouv.fr
mél : noelle.drognat-landre@culture.gouv.fr
site Internet : www.culture.gouv.fr

Comité de pilotage :

Gilles Lacroix, Noëlle Drognat-Landré (DRAC Rhône-Alpes), Geneviève Villard (Région Rhône-Alpes), Bertrand Calenge (Bibliothèque municipale de Lyon), Dominique Barbet-Massin (Bibliothèque départementale de l'Isère), Jocelyne Gazagnes (Service culturel de Caluire-et-Cuire), Isabelle Suchel Mercier (Médiathèque de Roanne), Geneviève Dalbin (ARALD).

Secrétariat de direction : Nadia Mirech (ARALD)

**Saisie de données, enquêtes complémentaires, données de
synthèse :**

Marine Manoha (stagiaire à la Bibliothèque municipale de Lyon),
Mallorie Veau (ARALD).

Base de données, requêtes informatiques :

Thomas Arthus (ARALD), René Chalandon, Gilles Graveleau
(Accessnet)

Ont également participé à cette publication :

Laurent Bonzon, Delphine Hautois

Conception graphique, mise en page : Perluette, Lyon.

L'Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation est une association financée par la Région Rhône-Alpes et par le Ministère de la Culture et de la Communication, DRAC Rhône-Alpes.

Remerciements

Merci à tous ceux et celles – ils sont nombreux – qui ont contribué à cette étude, en particulier à toutes les bibliothèques qui ont accepté de renseigner le questionnaire et qui, au-delà de leurs réponses, ont pris le temps d'apporter des précisions complémentaires sur leur activité. Le concours des bibliothèques départementales, qui ont volontiers proposé d'autres éclairages, a été précieux.

Merci aux membres du Comité de pilotage qui ont mis leurs compétences au service de cette enquête et ont pris le temps d'en guider la réalisation.

Il faut également mentionner ici les auteurs des contributions thématiques qui ont bien voulu apporter en contrepoint de cette étude leur connaissance du tissu des bibliothèques et leur expérience de la vie et de l'image de ces bibliothèques en Rhône-Alpes.

Tirage : 1 000 exemplaires
© ARALD, 2006
ISBN : 2-913384-15-3
Prix : 12 €

Achevé d'imprimer en mars 2006
Imprimerie Ferréol
Imprimé en France



Direction régionale des affaires
culturelles de Rhône-Alpes
Le Grenier d'Abondance
6, quai Saint-Vincent
69283 Lyon cedex 01
tél. : 04 72 00 44 32
fax : 04 72 00 44 09
site Internet : www.culture.gouv.fr

Région Rhône-Alpes
Direction de la Culture
78, route de Paris B.P. 19
69751 Charbonnières-les-Bains cedex
tél. : 04 72 59 52 70
fax : 04 72 59 48 57
site Internet : www.rhonealpes.fr

Agence Rhône-Alpes pour le livre
et la documentation (ARALD)
1, rue Jean-Jaurès
74000 Annecy
tél. : 04 50 51 64 63
fax : 04 50 51 82 05
site Internet : www.arald.org

Bibliothèque municipale de Lyon
30, bd Vivier-Merle
69431 Lyon cedex 03
tél. : 04 78 62 18 00
fax : 04 78 62 19 49
site Internet : www.bm-lyon.fr



ISBN : 2-913384-15-3 / 12 €